

# COLLECTION DES RaPPORTS

NOVEMBRE 93



N°139

## LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN DE LA VILLE DU MEE-SUR-SEINE

Rapport d'évaluation du programme DSQ  
du Quartier des Courtilleraies  
(1990-1993)

**Bruno Maresca**

**Département Evaluation des Politiques Sociales**

**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL URBAIN DE LA VILLE DU  
MÉE-SUR-SEINE

Collection des Rapports N°139

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME DSQ DU  
QUARTIER DES COURTILLERAIES (1990-1993)

Bruno MARESCA

Département "Évaluation des politiques publiques"

NOVEMBRE 1993

Ce travail a été réalisé par le Département "Evaluation des politiques publiques" du CREDOC, sous la direction de Bruno Maresca, avec la collaboration de Florent Lacour et de Sonia Eugène.

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>		page 4
<b>Première partie</b>	<b>Les caractéristiques du quartier des Courtilleiraies et les objectifs du programme DSU</b>	page 7
	A- Les caractéristiques sociologiques de la population	page 11
	B- Les objectifs assignés à l'opération DSU	page 18
<b>Deuxième partie</b>	<b>Le bilan du programme DSU par grands domaines d'action</b>	page 27
	I- Le domaine de la prévention, de la délinquance, et de l'animation en faveur des jeunes et des enfants	
	A- Le système partenarial du secteur animation-prévention	page 33
	B- Le bilan de l'action de la prévention spécialisée	page 38
	C- Le bilan des actions d'animation concernant les enfants et les jeunes	page 45
	II- Les actions en relation avec le domaine scolaire, et en direction de la petite enfance	
	A- Les actions liées aux activités scolaires	page 56
	B- Les actions pour la petite enfance	page 60
	III- Intégration et participation des habitants	
	A- L'intégration des étrangers	page 61
	B- Les actions relatives à la citoyenneté et à la participation des habitants	page 63
	IV- L'insertion professionnelle	page 68
	V- Aménagements urbains, équipements publics et commerce	page 76
<b>Troisième partie</b>	<b>De l'image du quartier des Courtilleiraies aux priorités pour la poursuite des actions DSU</b>	page 79
	I- Les représentations du cadre de vie des habitants du Mée	
	A- Une analyse de l'image des différents quartiers	page 80
	B- La perception des changements dans la commune	page 86
	C- La question de la sécurité	page 87
	D- Le point de vue des habitants sur les besoins d'améliorations du cadre de vie	page 90
	E- L'évolution, entre 1990 et 1993, des priorités d'amélioration de la qualité de vie aux Courtilleiraies	page 95
	II- Les priorités des partenaires pour la poursuite de la politique DSU	
	A- Des objectifs se limitant à la question de l'insertion des jeunes et de la sécurité	page 97
	B- Une réflexion à développer	page 98
<b>Conclusion</b>		page 100
<b>Annexes</b>		
Annexe 1	La méthodologie de l'évaluation de l'opération DSQ	page 105
Annexe 2	La structure de l'image du quartier de l'Allée de la gare	page 107

## INTRODUCTION

Les programmes DSQ sont des opérations concertées de grande envergure, par lesquelles l'État accorde aux collectivités locales des moyens exceptionnels pour soutenir une politique locale de transformation en profondeur des quartiers les plus défavorisés. Chaque DSQ intègre les principes généraux qui ont été édictés par la Délégation interministérielle à la Ville (DIV) tout en adoptant des objectifs spécifiques s'adaptant aux réalités de chacun des quartiers concernés.

L'évaluation doit de ce fait avoir le souci de dresser le bilan des actions qui ont été menées, autant en référence aux objectifs que s'est fixée la politique municipale, que par rapport aux principes qui déterminent la contribution des subventions de l'État <sup>1</sup>.

La Ville du Mée a structuré ses interventions sur le quartier des Courtilleiraies autour de l'objectif de prévention de la délinquance, de manière à réduire le sentiment d'insécurité de la population résidente. Une logique de conventionnement entre les services de la Ville et des associations partenaires, a servi à opérationnaliser le programme d'action et à garantir la cohérence de l'affectation des moyens, en fonction de l'objectif central de la Municipalité: prévenir les débordements des publics en difficulté susceptibles de conduites "à risques".

On s'est attaché, en premier lieu, à examiner le programme DSU tel que l'a conçu et mené la Ville du Mée:

- effet des actions sur l'encadrement des populations difficiles (notamment les jeunes )
- efficacité du réseau des associations-partenaires
- effet du programme sur la perception de l'insécurité chez les habitants du Mée, et des

Courtilleiraies en particulier

Mais on s'interroge également sur la mise en oeuvre des principes d'action des opérations DSQ:

- l'efficacité de la concertation institutionnelle par rapport au souci d'engager une dynamique globale de promotion du quartier
- la participation des habitants au processus de transformation de celui-ci
- l'évolution de l'image du quartier des Courtilleiraies dans l'agglomération

---

<sup>1</sup> voir en annexe, la méthodologie adoptée pour l'évaluation du DSQ des Courtilleiraies

La synthèse des deux perspectives permettra de s'interroger sur les acquis de la politique de développement social urbain conduite par la municipalité du Mée-sur-Seine, et les prolongements à envisager pour consolider une dynamique qui s'est voulue avant tout pragmatique.

Il ne faut attendre de cette synthèse évaluative ni un audit des structures partenaires du DSU, ni le bilan quantitatif de chacune des actions entreprises. Notre évaluation est plus globale: elle concerne la démarche d'ensemble, la cohérence des actions et des objectifs, la dynamique du partenariat, et l'adéquation des actions aux attentes de la population.

Nous présentons ce bilan évaluatif en trois volets.

La première partie présente la situation des Courtilleiraies par une comparaison des caractéristiques du quartier entre le début du programme (1989) et la situation actuelle (1993), et compare les objectifs de départ avec ceux qui paraissent prioritaires aujourd'hui.

La seconde partie passe en revue les grands domaines d'intervention de l'opération, en évaluant, pour chacun d'eux, l'adéquation des actions réalisées avec les objectifs poursuivis par la municipalité, la dynamique partenariale propre à chacun de ces domaines, et l'impact des réalisations auprès de la population.

La troisième partie analyse la perception que les habitants ont de leur quartier de résidence, et en particulier du secteur des Courtilleiraies, les priorités qu'ils mettent en avant pour l'amélioration de leur cadre de vie, et confronte ces priorités à celles que retiennent les partenaires du DSU pour la poursuite de l'action.

Enfin, en conclusion, on tirera les principaux enseignements sur les caractéristiques de la structure urbaine et la dynamique sociale au Mée-sur-Seine, et sur les grandes priorités qui peuvent aider à poursuivre l'action entreprise, notamment dans le cadre d'un Contrat de Ville concernant l'agglomération de Melun.

## PREMIERE PARTIE

LES CARACTERISTIQUES DU QUARTIER DES COURTILLERAIES

ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME DSU

La ville du Mée-sur-Seine est une commune qui a connu une croissance très rapide et de grande ampleur au cours des années soixante-dix et quatre-vingt. Village traditionnel des bords de Seine jusque dans les années soixante, la commune s'est trouvée être partie prenante du vaste programme d'urbanisation de la zone de Melun-Sénart.

Plusieurs vagues de grands ensembles et de programmes pavillonnaires ont vu le jour, constituant autant de quartiers nouveaux, surgi sur le périmètre de la commune à la place des champs. La dernière en date est la ZAC des Courtilleiraies, dont la réalisation a débuté à la fin des années soixante-dix et qui vient seulement de se terminer par la tranche de la résidence Circé. C'est ce quartier qui, à peine achevé, a été retenu comme périmètre DSQ.

Dans le cadre de l'évaluation, une enquête auprès d'un échantillon de 315 ménages représentatifs de l'ensemble de la population du Mée a été réalisée entre fin juin et début juillet 1993<sup>1</sup>. Une première enquête avait eu lieu en juin 1990 auprès des habitants des Courtilleiraies, pour établir le diagnostic initial<sup>2</sup> du DSQ. La comparaison des résultats de ces deux sondages permet d'approcher les transformations de la composition sociale des différents quartiers du Mée, et l'évolution des perceptions des habitants sur leur cadre de vie. On s'est intéressé en particulier aux différences de comportement et de perception de la population selon qu'elle réside dans le périmètre "Courtilleiraies" ou dans les secteurs "hors Courtilleiraies" (c'est-à-dire l'ensemble des quartiers "Croix blanche", "Plein Ciel" et "Mée village").

On trouvera dans ce rapport une série de tableaux présentant les données qui sont comparables entre les deux enquêtes de 1990 (réalisation GEDA) et de 1993 (réalisation CREDOC) :  
**ces tableaux sont reconnaissables à leur fond grisé.**

---

<sup>1</sup> voir pour le détail des résultats de cette enquête, le document annexe

<sup>2</sup> Rapport GEDA et Fondation de la Ville, "La ZAC des Courtilleiraies", Novembre 1990

## LES TYPES DE MENAGES

### Part des personnes interrogées vivant en couple

*en pourcentages*

	1993	1990
“Courtilleraies-centre”	77,6%	
“Courtilleraies-périphérie”	78,6%	
<i>ensemble Courtilleraies</i>	78,1%	79%
“Croix-Blanche-Plein Ciel”	78,6%	
“Mée-village”	67,4%	

source: CREDOC -enquête 1993-

### Part des foyers ayant des enfants vivant dans le ménage

*en pourcentages*

	1993	1990
“Courtilleraies-centre”	56,6%	
“Courtilleraies-périphérie”	72,6%	
<i>ensemble Courtillerates</i>	65%	69%
“Croix-Blanche-Plein Ciel”	59,8%	
“Mée-village”	51,2%	

source: CREDOC -enquête 1993-

### Part des ménages ayant des enfants de moins de 7 ans (parmi ceux ayant des enfants)

*en pourcentages*

“Courtilleraies-centre”	60,5%
“Courtilleraies-périphérie”	50,8%
“Croix-Blanche-Plein Ciel”	41,8%
“Mée-village”	31,8%

source: CREDOC -enquête 1993-

### Part des ménages ayant des enfants de 16 à 18 ans (parmi ceux ayant des enfants)

*en pourcentages*

“Courtilleraies-centre”	7,0%
“Courtilleraies-périphérie”	24,6%
“Croix-Blanche-Plein Ciel”	17,9%
“Mée-village”	40,9%

source: CREDOC -enquête 1993-

## A - LES CARACTERISTIQUES SOCIOLOGIQUES DE LA POPULATION

### *La composition des ménages différencie nettement les quartiers*

La population des nouveaux quartiers est dominée par les jeunes couples et les familles ayant des enfants d'âge scolaire, alors que dans les parties plus anciennes la population est sensiblement plus âgée.

La proportion de couples est très élevée dans les quartiers d'habitat récents: 78,1% pour les Courtilleiraies, 78,6 pour Croix Blanche-Plein Ciel, contre 67,4 pour le Mée-village. Cette proportion était de 79% en 1990 pour les Courtilleiraies (source GEDA). Toutefois c'est surtout la composition des ménages, et en particulier l'âge des enfants, qui différencie le plus les quartiers.

Contrairement à l'impression de concentration de jeunes que peut donner l'Allée de la gare, ce n'est pas au centre des Courtilleiraies que réside le plus grand nombre d'enfants. Si ce quartier est peuplé en majorité de jeunes couples, la moitié seulement des foyers ont des enfants. Pour ceux-ci qui en ont, il s'agit principalement de jeunes enfants de moins de 7 ans.

Comme la plupart de ces ménages ont une faible ancienneté dans le quartier, on peut penser que la partie Courtilleiraies-centre accueille beaucoup de jeunes couples qui connaissent une mobilité résidentielle rapide, motivée par la croissance de leurs ressources et de leur ménage.

Ceci n'empêche pas qu'une fraction des résidents de ce secteur sont présents depuis la construction des immeubles (de l'ordre de 20%), soit par choix (mais on verra qu'ils sont a priori peu nombreux), soit par nécessité. C'est le cas notamment des familles suivies par les assistantes sociales du secteur, qui en général habitent le même logement depuis plusieurs années, et qui ne peuvent guère envisager d'être relogées ailleurs.

Dans la partie Courtilleiraies-périphérie qui, pour une grande part, est de construction plus récente que la précédente, une majorité de ménages résident depuis l'origine. C'est le secteur qui compte, de loin, le plus grand nombre de foyers avec enfants. Un ménage sur deux compte des enfants scolarisables, un sur quatre des adolescents.

En 1990, 69% des foyers des Courtilleiraies (ensemble du périmètre DSQ) avaient des enfants, contre 65% pour les ménages interrogés en 1993, ce qui montre une stabilité de la composition sociologique des ménages et en particulier de la part des familles ayant des enfants à charge.

SITUATION ECONOMIQUE DES MENAGES

Ancienneté de résidence

en pourcentages

	3 ans au plus	4 à 7 ans	8 à 15 ans	16 ans ou plus
“Courtilleraies-centre”	44,7%	35,5	19,7	0
“Courtilleraies-périphérie”	22,6%	33,3	40,5	3,6
“Croix-Blanche-Plein Ciel”	26,8%	29,5	16,1	27,7
“Mée-village”	11,6%	16,3	39,5	32,6

source: CREDOC -enquête 1993-

Niveau de revenu mensuel des ménages des différents quartiers du Mée (juillet 1993)

en pourcentages

	moins de 6 000 F	6 000 F 10 000 F	10 000 F 15 000 F	plus de 15 000	NR*
“Courtilleraies-centre”	11,8%	23,7	31,6	30,3	2,6
“Courtilleraies-périphérie”	7,1%	27,4	27,4	27,4	10,7
“Croix-Blanche-Plein Ciel”	5,4%	21,4	33,9	35,7	3,6
“Mée-village”	7,0%	14,0	41,9	25,6	2,6
ENSEMBLE	7,6	22,5	32,7	30,8	6,4

source: CREDOC -enquête 1993-

\*NR : refus de répondre

Nombre de demandeurs d'aides au CCAS, d'allocataires du RMI, de chômeurs

en pourcentages

	1989	1990	1992	1993
demandes d'aides légales	248	nc	314	nc
demandes d'aides financières	126	nc	210	nc
allocataires du RMI	nc	76	109	nc
demandeurs d'emplois	nc	823	938	1091*

source: Service des affaires sociales de la Ville du Mée -1993-

\* chiffre septembre 1993

*Le centre des Courtilleraies, quartier de passage, s'oppose aux autres secteurs plus résidentiels*

L'ancienneté de résidence montre bien les différences de stabilité de la population dans les différents secteurs de la ville. Si le centre des Courtilleraies apparait comme un quartier de passage (45% personnes n'ont pas plus de 3 années de résidence), les autres secteurs sont nettement plus résidentiels. On remarque en particulier que dans la partie périphérique des Courtilleraies 40% au moins de la population y résident depuis l'origine.

Toutefois c'est le quartier du Vieux Mée qui, logiquement, concentre les habitants les plus anciens de la commune. La composition sociologique de sa population est nettement différente de celle des quartiers neufs . Outre la prépondérance des ménages dont les enfants sont adolescents ou bien ne sont plus au foyer, et la proportion plus importante de couples de retraités, la moyenne des revenus est plus élevée que dans le reste de la commune. Il s'agit, comme on le verra ultérieurement, d'un quartier typiquement résidentiel.

On note une évolution sensible des revenus des ménages entre les données de 1990 et celle de 1993, indiquant que le niveau de ressources de la population du quartier des Courtilleraies a eu tendance à progresser : dans ce secteur, la proportion des ménages dont les revenus ne dépassaient pas 10 000 francs a regressé au profit de ceux disposant de plus de 15 000 francs de ressources.

Niveau de revenu mensuel des ménages des Courtilleraies (ensemble périmètre)

	moins de 6 000 F	6 000 F 10 000 F	10 000 F 15 000 F	plus de 15 000
enquête GEDA (1990)	14%	32%	38%	16%
enquête CREDOC (1993)	10%	28%	31%	31%

Appréhendé au niveau de la population de l'ensemble des Courtilleraies, il n'apparait pas de paupérisation sensible au cours de la période 1990-93. Néanmoins, au niveau des demandes d'aides enregistrées par le CCAS, ainsi qu'au regard du nombre d'allocataires du RMI, et de chômeurs, il semble bien que la fraction de la population qui se trouve en situation de précarité ait tendance à s'accroître. Toutefois on notera que les Courtilleraies ne concentrent que partiellement cette population: la part des demandeurs d'aides résidants dans ce quartier est de l'ordre de 60%, alors que la population du périmètre représente la moitié de celle du Mée.

## SITUATIONS PROFESSIONNELLES

Situation professionnelle du chef de ménage selon les quartiers en 1993

*en pourcentages*

	travail ou stage	chômage	inactifs retraités	nsp
"Courtilleraiies-centre"	78,9	6,6	13,2	1,3
"Courtilleraiies-périphérie"	81,0	4,8	10,7	3,6
"Croix-Blanche-Plein Ciel"	76,8	5,4	17,0	0,9
"Mée-village"	60,5	0	39,5	0

*source: CREDOC -enquête 1993-*

 Situation professionnelle du chef de ménage: comparaison 1990/ 1993  
 pour le périmètre Courtilleraiies

*en pourcentages*

	travail ou stage	chômage	inactifs retraités	nsp
enquête 1990 (GEDA)	79,5	6,9	12,1	1,5
enquête 1993 (CREDOC)	80,0	5,6	11,9	2,5

Lieu de travail des hommes selon les quartiers en 1993

*en pourcentages*

	Le Mée	Melun et agglo	autre en 77	Paris	autre en RP
"Courtilleraiies-centre"	7,3	34,5	21,8	23,6	12,7
"Courtilleraiies-périphérie"	4,8	27,0	19,0	20,6	28,6
"Croix-Blanche-Plein Ciel"	5,1	46,8	19,0	20,3	8,9
"Mée-village"	3,8	42,3	7,7	23,1	23,1

\* Ville de Melun seulement

\*\* Ensemble de l'agglomération de Melun

Lieu de travail des femmes selon les quartiers en 1993

*en pourcentages*

	Le Mée	Melun et agglo	autre en 77	Paris	autre en RP
"Courtilleraiies-centre"	11,1	35,6	22,2	17,8	13,3
"Courtilleraiies-périphérie"	23,1	36,5	7,7	19,2	13,5
"Croix-Blanche-Plein Ciel"	14,1	45,3	23,4	6,3	10,9
"Mée-village"	16,7	55,6	5,6	11,1	11,1

\* Ville de Melun seulement

\*\* Ensemble de l'agglomération de Melun

*La grande majorité des personnes actives du Mée travaillent en Seine-et-Marne*

Dans la ville du Mée, le secteur des Courtilleiraies est celui qui a la plus grande proportion d'actifs actuellement en stage ou en emploi. Cette situation résulte de la pyramide d'âge de la population des différents quartiers, les plus anciens comportant une proportion de retraités qui peut être importante (28% pour la partie du Vieux Mée, 17% pour Croix Blanche-Plein Ciel).

Le taux de chômage qui atteindrait 6% sur l'ensemble de la ville, est un peu plus élevé dans la partie du centre des Courtilleiraies (près de 8%).

Il est intéressant de noter que le bassin d'emploi des méens se situe pour la majorité d'entre eux dans la partie sud de la Seine et Marne. On ne compte que 20% des chefs de ménage qui travaillent à Paris, et 20% dans un autre département de la région parisienne.

Plus de la moitié des femmes et plus de 40% des hommes ont leur emploi dans l'agglomération de Melun. Les trois-quarts des femmes et 60% des hommes ne quittent pas le département. Entre 1990 et 1993, la part de ceux qui ont un emploi à proximité du Mée a sensiblement augmenté, pendant que celle des travailleurs parisiens diminuait.

Lieu de travail des chefs de ménages des Courtilleiraies (ensemble du quartier)

*en pourcentages*

	Le Mée	Melun et aggio	autre en 77	Paris	autre en RP
enquête 1990 (GEDA)	6,3	17,1 *	32,6	26,6	17,4
enquête 1993 (CREDOC)	7,1	31,5 **	21,2	20,5	19,7

\* Ville de Melun seulement

\*\* Ensemble de l'agglomération de Melun

Dans le détail, on note des différences selon les quartiers. Aux Courtilleiraies, la proportion des femmes qui se rendent à Paris est quasiment la même que celle des hommes. Et globalement les habitants des Courtilleiraies sont plus nombreux que ceux des autres quartiers à travailler au-delà de l'agglomération de Melun.

Le quartier des Courtilleiraies, et en particulier le secteur de l'Allée de la gare, est fréquemment décrit comme une cité dortoir. Cette impression est largement exagérée au regard du nombre d'adultes inactifs que comportent les ménages de ce secteur: dans près de 40% des foyers des personnes ne travaillent pas et passent de ce fait une grande par de leur temps dans le quartier.

## POPULATIONS ÉTRANGÈRES

### Nationalité de la population des différents quartiers du Mée-sur-Seine

*en pourcentages*

	français de naissance	français par acquisition	étrangers
"Courtilleraiies-centre"	84,2	6,6	9,2
"Courtilleraiies-périphérie"	84,5	2,4	13,1
"Croix-Blanche-Plein Ciel"	89,3	5,4	5,3
"Mée-village"	88,4	0	11,6

source: CREDOC -enquête 1993-

### Origine des habitants de nationalité étrangère

*en pourcentages*

	Maghreb Afrique	Europe (sens large)	Autres dont Asie
"Courtilleraiies-centre"	3,9	2,6	2,6
"Courtilleraiies-périphérie"	3,6	6,0	3,6
"Croix-Blanche-Plein Ciel"	0,9	4,5	0
"Mée-village"	2,3	9,3	0

source: CREDOC -enquête 1993-

### Proportion d'étrangers parmi la population du périmètre des Courtilleraiies et pays d'origine : comparaison 1990/ 1993

*en pourcentages*

	Maghreb Afrique	Europe (sens large)	Autres dont Asie	Total
enquête 1990 (GEDA)	3,5	3,0	2,2	8,7
enquête 1993 (CREDOC)	3,8	4,4	3,1	11,3

*La proportion d'étrangers, bien que restant modeste, a connu une progression au cours des dernières années*

La comparaison avec les données du recensement de 1990 indique que le périmètre des Courtilleraies a connu une progression de 25% du nombre de foyers dont la personne de référence est de nationalité étrangère:

- en 1990, on a recensé 8,7% d'étrangers et 3,8% de français par acquisition aux Courtilleraies
- en 1993, il y aurait 11,3% d'étrangers et 4,4% de français par acquisition dans ce périmètre

Pour les autres secteurs de la commune, la proportion est restée stable:

- en 1990, on a recensé 7,6% d'étrangers et 4,5% de français par acquisition dans les autres quartiers
- en 1993, il y aurait 7,1% d'étrangers et 3,9% de français par acquisition pour l'ensemble des secteurs "hors Courtilleraies"

Part des personnes interrogées d'origine étrangère (étrangers+français par acquisition)

	<i>en pourcentages</i>		
	<i>Enquête CREDOC 1993</i>	<i>Enquête GEDA 1990</i>	<i>RGP 1990</i>
"Courtilleraies-centre"	15,8%		
"Courtilleraies-périphérie"	15,5%		
<i>ensemble Courtilleraies</i>	<i>15,7%</i>	<i>12,4%</i>	<i>12,5%</i>
"Croix-Blanche-Plein Ciel"	10,7%		
"Mée-village"	11,6%		

*source: CREDOC -enquête 1993-*

Globalement, l'impression de concentration de la population étrangère aux Courtilleraies, qui est ressentie par de nombreux habitants, est fondée sur le "faciès" plutôt que sur la nationalité. Non seulement le quartier n'héberge que 5% de personnes d'origine étrangère de plus que le reste de la Ville, mais la partie de l'Allée de la gare comporte moins de vrais étrangers qu'au Vieux-Mée.

Entre 1990 et 1993, une certaine évolution s'est produite dans les pays d'origine de ces étrangers. Aux Courtilleraies:

- la proportion de maghrébins et d'africains dans la population globale du quartier n'a pas augmentée (4% en 1993)
- celle des personnes originaires des pays de la CEE a doublé (4% en 1993)
- celle des étrangers d'origine asiatique a également doublé (2% en 1993)

## B - LES OBJECTIFS ASSIGNES A L'OPERATION DSU

### 1- A L'ORIGINE DU DSQ, SE TROUVE LE CONTRAT D'OBJECTIFS "POUR UNE POLITIQUE DE LA JEUNESSE", PASSÉ ENTRE LA VILLE ET LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le programme DSU de la Ville du Mée trouve son origine dans la volonté des élus de répondre à une situation sociale jugée préoccupante dans les quartiers les plus récents de la ville. Les élections municipales de 1989, en particulier, semblent avoir servi de révélateur des problèmes urbains qu'a engendré la croissance très rapide de l'urbanisation au cours des années quatre-vingt. La petite délinquance et le sentiment d'insécurité qu'elle alimente sont devenues des sujets de préoccupation de premier plan.

La Ville décide, à l'automne 1989, de s'engager avec le Conseil général dans un contrat d'objectifs "pour une politique de la jeunesse", et d'y associer un certain nombre d'organismes de la commune intervenant dans les domaines de l'animation, de la prévention et de l'insertion des jeunes. Il s'agissait d'instituer un encadrement éducatif de la jeunesse et d'insérer une équipe de prévention dans un dispositif partenarial.

Ce contrat conclu avec la direction de l'action sociale du Département (DDASSMA) a permis de constituer une équipe étoffée au niveau des services de la Ville pour coordonner un programme "prévention et sécurité publique". Cela s'est traduit par la création:

- d'une commission municipale sous la responsabilité d'un maire-adjoint
- d'un service "ad hoc" , dont le responsable a été recruté pour coordonner et évaluer les actions dans ce domaine
- d'une équipe d'éducateurs de prévention, dans le cadre d'une association par-municipale.

La décision de l'Etat et de la Région de retenir le quartier des Courtilleaires parmi les sites susceptibles de bénéficier de la procédure DSQ (novembre 1989), est la conséquence de la décision municipale de s'engager dans un programme de prévention. Les deux procédures se sont mises en place simultanément, et le service créé pour en assurer la gestion a troqué sa première dénomination "Prévention et Sécurité" pour celle plus large de "Développement social urbain".

Malgré cela, on peut dire que l'esprit du Contrat d'objectifs est resté le fil conducteur de l'action engagée sur le quartier des Courtilleiraies.

L'opération est entrée dans sa phase opérationnelle au milieu de l'année 1990<sup>1</sup>.

Ses orientations les plus déterminantes ont été, dès le départ, les suivantes:

-la population des jeunes "difficiles" (susceptibles de devenir des délinquants) constitue la cible du programme

-les premiers objectifs mis en oeuvre sont, d'une part, l'action de prévention (création d'une équipe d'éducateurs), d'autre part, le renforcement de la présence policière (implantation d'un bureau de police nationale<sup>1</sup>)

-la Ville a créé un service opérationnel installé en mairie (service DSU), ayant une fonction de coordination et de suivi, transversale par rapport aux autres services municipaux

-la Ville s'appuie sur des associations partenaires qu'elle encadre de manière très étroite (par le biais de l'octroi des subventions et de l'évaluation de leurs actions)

-le service DSU s'est engagé à mener une évaluation de son programme.

*Conséquences de ces options, deux aspects essentiels caractérisent le DSU de la Ville du Mée: il s'agit d'une opération très ciblée sur la prévention de la délinquance et sur l'animation en direction des jeunes susceptibles de troubler l'ordre public; son pilotage est assuré par un service municipal très structuré, préoccupé de contrôler étroitement les interventions des associations partenaires.*

## 2- LES PROBLÈMES DU QUARTIER JUSTIFIANT LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DSU

*Le diagnostic initial : un constat établissant le déficit d'animation du quartier*

L'analyse des problèmes du quartier que propose l'étude de diagnostic réalisée au démarrage de l'action en 1990<sup>1</sup>, a retenu de la situation du quartier des Courtilleiraies, les principales caractéristiques suivantes:

-son aspect de ville champignon, la ZAC n'étant pas totalement achevée,

-l'absence de centre ancien structurant la ville du Mée, et la fonction mal assise de l'Allée de la Gare comme nouveau centre,

<sup>1</sup> La convention DSQ a été signée le 6 septembre 1990, et le contrat d'objectifs le 15 octobre 1990

<sup>1</sup> Un bureau de police municipal existait dans le quartier des Courtilleiraies depuis 1985

<sup>1</sup> Rapport GEDA et Fondation de la Ville

-le peuplement, qui draine les ménages de la région parisienne à la recherche des plus bas loyers

-une forte hétérogénéité de la population, induisant des tensions potentielles autour de la présence, dans la rue, des groupes de jeunes et des étrangers, qui font croire à l'existence d'une "concentration d'immigrés",

-le risque d'un accroissement des proportions de cas sociaux et d'étrangers, et le risque d'une paupérisation

-un quartier "dortoir" marqué par un déficit d'animation urbaine et une faiblesse commerciale, mais aussi un manque de services (notamment par rapport à ce qui était prévu dans le projet initial de la ZAC),

-le manque de notoriété des équipements socio-culturels, le manque d'information sur leurs activités et leur inadaptation aux caractéristiques de la population des Courtilleiraies

-un sentiment d'insécurité fortement ancré, structurant l'image du quartier, bien qu'il soit surtout tributaire de fantasmes (la réputation d'insécurité nocturne) et de rumeurs.

Ces analyses concluaient à la nécessité d'agir conjointement sur le caractère dortoir, la marginalisation sociale, le cadre urbain, la faiblesse commerciale, la dévalorisation foncière, c'est-à-dire avant tout sur l'accompagnement social, l'animation et l'image du quartier.

La synthèse du diagnostic initial avait retenu les priorités suivantes:

- \* maîtriser les phénomènes de marginalisation sociale, en particulier auprès des jeunes
- \* créer des lieux et des occasions favorisant la constitution de liens sociaux
- \* développer l'équipement en services publics et en installations de jeux et de sport
- \* favoriser l'animation urbaine, en particulier commerciale
- \* réaliser des projets d'urbanisme valorisant le cadre urbain (place Nobel, silo à voiture)

*Des problèmes du quartier, les partenaires du DSU retiennent surtout le climat insécurisant engendré par un urbanisme mal maîtrisé*

Bien qu'ils aient des réalités locales une expérience plus concrète, la vision que les professionnels de terrain associés au programme DSU ont des difficultés du quartier, se focalise sur quelques grands problèmes qui, le plus souvent, ne procèdent pas d'un diagnostic spécifique à leur institution.

Pour les services de l'Etat, les problèmes des Courtilleiraies sont les problèmes classiques des banlieues : c'est la "concentration" de familles en situation de précarité; c'est la présence des étrangers, et la cohabitation difficile entre "communautés"; c'est le manque d'animation urbaine (par défaut d'équipements et d'activités économiques). Plus globalement, c'est le développement de l'ensemble de l'agglomération de Melun qui requiert un programme d'accompagnement social.

*"L'opération DSU est rendue nécessaire par le fort développement urbanistique qu'engendre l'extension de l'agglomération de Melun. L'importance de l'habitat social dans ce développement oblige à mettre en place un projet d'accompagnement social pour "stabiliser" les populations de la grande couronne de Paris, "habituées" aux prestations sociales et aux équipements de proximité".*

Les associations qui travaillent sur le quartier, explique les difficultés des Courtilleiraies par l'association du développement non contrôlé de l'habitat, drainant et concentrant des ménages en situation de fragilité, et du sentiment d'insécurité qui naît du comportement des jeunes. Sur l'Allée de la gare, en particulier, s'accumulent des signes jugés révélateurs -l'étiollement du commerce, les dégradations, le turn-over des résidents- qui alimentent l'image fortement négative des Courtilleiraies.

*"Il n'y a pas de vie dans ce quartier. Ça résonne le soir : Allée de la gare, au moindre bruit on sursaute comme au Forum des Halles. Concrètement on ne fait pas vraiment de mauvaises rencontres, mais le cadre et ses dégradations insécurisent. La résonance, plus les courants d'air, font qu'on n'est pas détendu."*

On trouve chez la plupart des partenaires un consensus sur les thèmes de l'insécurité et de la délinquance. Toutefois s'ils estiment que la finalité du DSU est, prioritairement, de répondre à ces problèmes, la réalité qu'ils perçoivent quotidiennement est loin de corroborer l'idée d'une aggravation de l'insécurité urbaine. Il y a manifestement un décalage entre l'argumentaire qui sert à justifier les objectifs d'action du programme et l'impression qui résulte de perceptions plus pragmatiques concernant le "climat social".

En complément du registre sécuritaire, deux autres thèmes sont développés :

- la question de l'urbanisme, croissance urbaine trop rapide et densité du cadre bâti
- la question de peuplement, présence de populations défavorisées et rejet des étrangers

## LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA CONVENTION DSQ

### Article 2 de la convention (septembre 1990)

#### ARTICLE 2 : LA DEFINITION DES OBJECTIFS GENERAUX

2.1/ La présente convention a pour objectif de définir un projet cohérent touchant à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants du Quartier des Courtilleiraies et plus largement, d'intégrer celui-ci à l'ensemble de la Ville.

2.2/ Quatre grandes orientations complémentaires ont été retenues.

\* Renforcer et développer l'animation sociale éducative et économique (lutte contre l'échec scolaire, formation, emploi, création d'entreprises, prévention spécialisée, loisirs) pour améliorer la vie quotidienne des habitants.

\* Améliorer le cadre de vie par la création de nouveaux espaces urbains.

\* Favoriser l'intégration des populations en difficulté et la cohabitation entre les différentes communautés.

\* Permettre de meilleurs équilibres sociaux dans le quartier pour diminuer les tensions entre les habitants.

2.3/ Trois conditions sont essentielles pour réussir ce travail de Développement Social :

#### \* La mobilisation et la participation des habitants

D'une part, c'est l'aspect le plus délicat à mettre en oeuvre en raison du manque d'identification des habitants à ce quartier et à la ville, ainsi qu'à leur demande d'efficacité immédiate difficilement réalisable.

D'autre part, la réussite d'une action de Développement Social des Quartiers dépend notamment d'une connaissance et d'une appropriation des projets mis en place par et pour les habitants. Il faut donc prévoir différents moyens de mobilisation de la population.

#### \*\* La cohérence des projets et la coordination des acteurs sociaux

La dimension partenariale (méthode contractuelle avec objectifs, moyens, évaluation, information) est essentielle puisqu'elle réunit les acteurs sur des objectifs communs même si les méthodes de réalisation des actions varient suivant les institutions, associations et services.

#### \*\*\* Les moyens techniques et financiers engagés

La convention de Développement Social des Quartiers ouvre droit à l'obtention de subventions d'investissement et de fonctionnement.

C'est une des conditions fondamentales de la réussite de l'opération D.S.Q. Les aménagements urbains, les actions sociales et économiques, la prévention, les compétences des professionnels demandent des apports financiers importants :

L'Etat, la Région, le Département, la Ville, d'autres institutions publiques, y contribueront tous à différents degrés.

Le discours sur les étrangers traduit manifestement un problème mal maîtrisé, qui réduit très fréquemment les problèmes culturels de cohabitation à la question du faciès, en faisant l'amalgame entre "gens de couleur", "étrangers" et "immigrés". Les français originaires d'outre-mer sont amalgamés aux immigrés d'origine africaine, tandis que les étrangers des pays européens, en particulier les nombreux portugais, échappent à la stigmatisation.

Le caractère souvent sommaire des diagnostics que livrent les partenaires, et le caractère très subjectif des représentations du quartier qu'ils véhiculent, font penser qu'il a manqué un travail régulier de confrontation partenarial sur l'analyse des problèmes sociaux du quartier.

Qu'il s'agisse des tensions sociales, de l'importance des "cas sociaux", du sentiment d'insécurité, de l'aggravation de la délinquance, de la drogue, etc., la part de la rumeur tient une trop grande place dans l'analyse des "problèmes".

L'idée de concentration en particulier -concentration des immeubles, concentration des jeunes, des étrangers, etc.- est une manière de traduire l'attitude de rejet que suscite un quartier qui n'a pas encore trouvé sa place auprès des parties plus anciennes de la commune.

Il manque au DSU une démarche d'observation plus objective, de type observatoire, pour suivre l'évolution des paramètres sociaux du quartier et les comparer au reste de la commune<sup>1</sup>.

### 3- LES PRIORITÉS DU PROGRAMME DSU ENGAGÉ PAR LA VILLE DU MÉE

*Pour la municipalité, l'accompagnement social centré sur une politique de prévention de la délinquance représente l'axe central du programme DSU*

La Ville du Mée-sur-Seine poursuit depuis plusieurs années une politique constante, et particulièrement cohérente, autour des thèmes de la prévention, de la délinquance et de la sécurité des citoyens. Ses finalités sont de faire entrer les "publics visés" (essentiellement les jeunes les "plus difficiles") dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle, et, parallèlement de protéger les citoyens contre la délinquance, afin d'assurer leur sécurité individuelle et collective.

---

<sup>1</sup> la DIV dispose de fiches descriptives des différents quartiers DSQ donnant les principales caractéristiques de la population de ces quartiers tirées du recensement 1990, et leur évolution entre 1982 et 1990

Si le CCPD a constitué l'amorce d'une volonté de coordination municipale dans le domaine sécuritaire, le service DSU représente une réponse plus ambitieuse donnée à cette démarche volontariste. Il traduit la volonté du conseil municipal de s'instituer comme organisateur, coordinateur et évaluateur des interventions "spécialisées" des associations.

La Ville a eu, en effet, le souci d'appuyer sa démarche sur une logique partenariale recherchant le renforcement des associations-partenaires sur leurs "points forts", et le recentrage de leurs activités sur leur vocation institutionnelle. Le service DSU, "pierre angulaire de l'action", a reçu mission de coordonner ces partenaires, d'évaluer les effets, quantitatifs et qualitatifs, des actions dont ils ont la charge, afin de contrôler l'opportunité des subventions allouées.

L'accompagnement social a été l'axe central de la politique DSU. Les objectifs poursuivis ont été réaffirmés à chaque bilan annuel, pour tenter de répondre aux constats suivants:

- les insuffisances de l'encadrement familial
- l'échec scolaire
- l'insuffisante qualification professionnelle et le chômage
- les difficultés relatives au logement
- les difficultés d'accès aux lieux de loisirs
- les difficultés du dialogue social et de la participation des habitants

Compte-tenu de la période très récente de construction du quartier, les aspects relatifs à l'urbanisme n'apparaissent qu'au second plan dans le programme concernant les Courtilleiraies. Hormis le groupe des Sorbiers, plus ancien, le DSQ du Mée n'est pas concerné par la réhabilitation du bâti.

Par contre la préoccupation du peuplement a conduit la municipalité à adopter une charte du logement (mars 1991), pour définir des règles de gestion des attributions de logement sociaux. Son principal souci est de ne pas laisser se développer la concentration de populations en difficulté et d'origine étrangère, et d'affirmer son objectif de faire du logement social un outil d'intégration accompagnant l'insertion professionnelle.

*Pour les partenaires, les objectifs prioritaires sont l'action sociale et l'aide à l'insertion*

Pour les partenaires concernés par les actions engagées sur les Courtilleraies, les deux priorités sont clairement dissociées entre deux registres :

- il y a d'un côté l'axe de l'action sociale, en direction des jeunes et des familles, organisé autour de l'objectif de prévention
- et de l'autre, l'axe de l'insertion sociale, pour les jeunes et pour les populations en difficulté ou rejetées (objectif d'intégration)

De tous les objectifs, les interventions relevant de l'action sociale, qu'elle soit préventive ou palliative, sont les aspects les mieux cernés. Les partenaires font référence à la fonction sociale que remplissent des organismes aussi divers que le Centre social, la MJC, la ZEP, la Maison des quartiers, et à leur rôle potentiel d'observatoire "actif" des problèmes sociaux du quartier. Ils insistent également sur la dynamique de prévention exercée conjointement par les éducateurs, les animateurs, le Centre social.

Par contre ils ne mentionnent pas les interventions des travailleurs sociaux institutionnels (assistantes sociales, puéricultrices, médecins, travailleuses familiales), ceux-ci n'étant manifestement pas assimilés aux acteurs directs du DSU. Le service social de secteur, en fait, n'a pas été associé à la programmation et à la réalisation du programme DSU, bien qu'il ait des relations professionnelles régulières avec le Centre social et les éducateurs.

Les objectifs visant l'insertion sociale et l'intégration sont, malgré l'importance qui leur est reconnue, présentés de manière beaucoup plus floue. Qu'il s'agisse de l'insertion sociale, professionnelle, et culturelle, ou de l'intégration par l'emploi, la formation, le logement, et l'animation, l'évocation des actions engagées en reste à des formulations très générales. C'est manifestement le registre du programme DSU pour lequel les objectifs sont les moins faciles à concrétiser.

A côté de ces grandes priorités les autres objectifs évoqués ne sont pas situés au premier plan des préoccupations. Il s'agit notamment de :

- l'amélioration de la sécurité et de l'image de la ville, en relation avec le contrôle de la délinquance
- l'action en faveur de l'emploi et du commerce
- l'entretien du bâti et l'aménagement urbain

En ce qui concerne la démultiplication des moyens, l'objectif de concertation et de coopération entre les structures et avec la Ville, apparaît, aux yeux des partenaires, plus essentiel que l'apport des moyens financiers permis par la procédure DSQ. Le partenariat c'est à la fois:

- le rôle donné à des organismes privilégiés tels que le Centre social, l'Association de prévention, la Régie de quartier,
- le développement de la dynamique associative, et de son fonctionnement en réseau,
- l'implication des habitants, principalement par le bénévolat.

*Globalement, la Ville à travers sa structure opérationnelle DSU, les principales institutions concernées et les associations-partenaires, ont bien fonctionné sur les mêmes objectifs d'accompagnement social. Toutefois ce sont les registres les plus classiques d'intervention des collectivités locales, l'action sociale (prévention, aide sociale) et l'aménagement urbain (équipements publics, projet d'urbanisme), qui ont été les mieux définis. Les questions de l'insertion sociale des jeunes et de l'intégration des étrangers sont à la fois les préoccupations majeures des partenaires du DSU, notamment par leur arrière-plan sécuritaire, mais aussi celles où les objectifs ont été les moins bien structurés.*

*Il a manqué jusque là un dispositif d'observation des réalités sociales du quartier, et des réunions régulières de groupes de travail thématiques, qui auraient pu favoriser l'approfondissement de certaines orientations initiales et leur traduction en objectifs opérationnels.*

## DEUXIEME PARTIE

### LE BILAN DU PROGRAMME DSU PAR GRANDS DOMAINES D'ACTION

Dans la convention DSQ, quatre orientations principales ont été inscrites :

- 1°-l'animation sociale, éducative, et économique  
pour améliorer la vie quotidienne et favoriser l'insertion
- 2°-la création de nouveaux espaces urbains  
pour améliorer le cadre de vie
- 3°-l'intégration des populations en difficulté  
pour favoriser la cohabitation entre les communautés
- 4°-créer de nouveaux équilibres sociaux  
pour diminuer les tensions, et assurer une plus grande sécurité

Ce programme officiel était assorti de trois conditions de réalisation:  
la mobilisation des habitants, la coordination des acteurs sociaux autour  
d'objectifs communs, le soutien financier des institutions publiques.

De 1990 à 1993, le programme d'actions s'est développé dans cinq domaines principaux  
(voir tableau ci-après) :

- \* l'animation et la prévention en direction des jeunes,  
visant la prévention de la délinquance
- \* la citoyenneté et la participation des habitants,  
visant le développement des services publics, l'accès aux droits, l'intégration des  
étrangers, l'animation de quartier
- \* l'insertion par l'économique,  
à travers l'aide à l'insertion et le développement d'activités
- \* l'action éducative,  
à travers les structures d'accueil de la petite enfance, les activités péri-scolaires et le  
soutien scolaire
- \* l'aménagement urbain,  
qu'il s'agisse d'équipements et de travaux d'urbanisme, de réhabilitation et d'entretien  
du parc de logements

LE CONTENU DU PROGRAMME DSU RÉALISÉ DE 1990 À 1993  
PAR GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION

Domaines d'action	Actions réalisées dans le cadre du DSQ et du Contrat d'Objectifs	Dispositifs d'action existant en dehors du DSU
<p>PREVENTION -ANIMATION  JEUNES  Prévention de la délinquance  Politique de sécurité</p>	<p>-Création de la maison de quartier Escale (1991) reprise par l'AMI (1993) -Animation Jeunes (rap et vidéo) au centre Cordier (ex.mjc) (1990) reprise par l'AMI (1993) -Animation de quartier par le Centre Social (1992) -Animation enfants au Centre Social (CLSH) (1990) et Club de jeunes "Adrenaline" (1993) -Développement des activités sportives (foot,kick boxing) par Le Mée Sports. (1991) -Création de l'équipe de prévention et d'un hébergement temporaire par l'AMI (1990) (1992) -Opérations de prévention été (OPE) (1990) -Relais info au Centre Social (1991)</p>	<p>-Police municipale(1985) -Police nationale (1989) -Circonscription d'action sociale de Cesson -CCAS du Mée -CAF -Conseil Municipal des Jeunes -CATE -CAPS</p>
<p>CITOYENNETE  PARTICIPATION DES HABITANTS  Intégration des étrangers  Accès au droit  Développement des services publics</p>	<p>-Insertion et alphabétisation des femmes étrangères au Centre social (1990) -Echanges culturels par le patchwork (ex.mjc) (uniquement en 1991) -Alpha Jeunes au Centre Social (1990 à 1992) -Sensibilisation aux droits avec France-Plus (1991) -Consultation juridique au Centre Social (1992) -Réunions publiques d'information,boîte à idées -Animation des Sorbiers par la Régie de quartier(1992) -Fonds d'aide aux initiatives locales (1991) -Formation des bénévoles associatifs (1990)</p>	<p>-Nouveau Bureau PTT -Bureau Police nationale -Bureau Police municip. -Permanence de Sécurité sociale -Mairie annexe -SSAE (aide aux émigrés) -Associations communautaires -Associations de quartier</p>

Domaines d'action	Actions réalisées dans le cadre du DSQ et du Contrat d'Objectifs	Dispositifs d'action existant en dehors du DSU
<p><b>INSERTION ECONOMIQUE</b></p> <p>Insertion professionnelle</p> <p>Implantation d'activités</p>	<p>-Accueil emploi au Centre Social (1990)</p> <p>-Accompagnement des demandeurs d'emploi et actions de formation par Travail Entraide (1990)</p> <p>-Régie de quartier (1991)</p> <p>-Création par la régie de quartier d'un dépôt-vente de vêtements "FILOMEE" (1993)</p>	<p>-Mission locale de l'agglomération de Melun (1993)</p> <p>-Zone d'activité artisanale du Mée</p>
<p><b>ACTION EDUCATIVE</b></p> <p>Petite enfance</p> <p>Actions péri-scolaires</p>	<p>-Halte garderie au Centre Social (1992)</p> <p>-Activités périscolaires et Soutien scolaire au Centre Social (1991)</p>	<p>-ZEP (1990)</p> <p>-CATE</p>
<p><b>AMENAGEMENTS URBAINS</b></p> <p>Equipements services publics</p> <p>Réhabilitation de l'habitat social</p> <p>Travaux d'urbanisme</p>	<p>-Régie de quartier (aménagement de square, fleurissement, nettoyage) (1992)</p> <p>-Espace social sur l'Allée de la Gare (1992)</p> <p>-Maison des quartiers (1992)</p> <p>-Terrains sportifs de proximité</p> <p>-Jeux pour enfants au parc de Meckenheim (1993)</p> <p>-Amélioration de la qualité du service aux logements HLM (1991-92)</p> <p>-Concours d'idées pour le projet urbain (1991-92)</p> <p>-Aménagement de la place Nobel (1993)</p> <p>-Réhabilitation des Sorbiers (1993)</p> <p>-Rachat du silo à voitures</p> <p>-Projet d'aménagement du local des Régals</p>	<p>-Bureau de poste (avec distributeur automatique de billets)</p> <p>-Le Mas (bibliothèque et salle de spectacle)</p>

## I- LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION, DE LA DÉLINQUANCE, ET DE L'ANIMATION EN FAVEUR DES JEUNES ET DES ENFANTS

Dans le programme DSU du Mée-sur-Seine, les actions en direction des jeunes, répondant au double objectif de de la prévention -s'occuper des jeunes en difficulté- et de l'animation -occuper les jeunes en leur offrant des équipements et des activités- constituent le principal domaine d'intervention poursuivi par la Municipalité, celui qui a justifié l'adoption du Contrat d'objectifs à partir de 1989.

Les actions programmées dans ce domaine ont porté sur deux registres jugés essentiels: la structuration d'une action de prévention en direction des jeunes les plus difficiles, et un développement d'équipements et d'actions d'animation visant les différentes tranches d'âge de l'enfance et de l'adolescence.

Les associations signataires de la convention d'objectif, sont restées les partenaires privilégiés de la politique DSU, de 1990 à 1993. Il s'agit de l'Association méenne d'insertion (AMI), de la MJC (aujourd'hui Centre d'animation Cordier), du Centre social Mosaïque, de l'association Le Mée-Sports regroupant les clubs sportifs de la commune.

La Ville a voulu disposer d'interlocuteurs spécialisés, intervenant sur des tranches d'âge spécifiques et non sur l'ensemble de la population "jeunes". Cette volonté de rationalisation n'a pas été si simple à organiser dans le secteur de l'animation, domaine où les structures existantes ont vocation à être polyvalentes, c'est-à-dire à multiplier les activités et à diversifier les publics, de manière à répondre aux différentes demandes du quartier.

Le dispositif prévention-animation mis en place par la Ville, dont la cible est focalisée sur les jeunes qui ont besoin d'être occupé, encadré, et aidé, est épaulé par d'autres structures intervenant sur les problèmes de la jeunesse en difficulté.

Le renforcement de la présence policière, grâce à l'implantation d'un bureau de police nationale sur l'Allée de la gare (un bureau de police municipale existe également,) a été un acquis important pour accompagner le programme DSU dans son objectif de prévention de la délinquance.

Les structures de l'action sociale, polyvalentes (CCAS, Unité territoriale de Cesson) ou plus spécialisées (CAF, SSAE), sont un appui indispensable au travail de prévention mené par l'AMI et aux fonctions d'accueil et d'information du Centre social.

## LES PRINCIPES D'ACTION FIXÉS PAR LA CONVENTION DSQ

### Article 5 de la convention

#### LE DISPOSITIF MUNICIPAL

5.1. Représentée par son Conseil Municipal, la Ville définit la politique de Développement Social Urbain qui comprend la convention de Développement Social des Quartiers et le Contrat d'Objectifs sur la prévention et la sécurité. Il faut préciser que cette démarche s'est déroulée en deux temps :

- . définition de la politique de prévention et de sécurité sur la base d'un Contrat d'Objectifs avec le Conseil Général,
- . élaboration du projet DSQ après que le quartier des Courtilleraias ait été retenu par l'Etat et la Région comme site D.S.Q.

Il est apparu logique de réunifier ces deux actions sous l'appellation de Développement Social Urbain, conformément aux orientations nationales de la Délégation à la Ville (D.I.V.).

\* La Ville évalue les actions, garde la maîtrise des investissements et des réalisations en régie directe, et a pouvoir de décisions sur tous les projets pour lesquels elle est maître d'ouvrage.

#### 5.2. La commission Développement Social Urbain (D.S.U.) et les commissions spécialisées du Conseil Municipal

\* La commission municipale D.S.U. agit dans deux domaines :

- Intervention directe sur la PREVENTION avec le contrat d'objectifs, le contrat d'action de prévention, les opérations prévention été, l'Association Méenne d'Insertion (A.M.I.), le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, la police municipale.
- Coordination sur le DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS avec différentes fonctions : cohérence globale du projet, respect des objectifs, délais et budgets.

\* Les commissions municipales spécialisées traitent des domaines spécifiques de la convention D.S.Q.

Elles s'élargissent aux partenaires locaux et aux membres du C.L.I. pour élaborer les projets dans le cadre de GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Le contrat d'aménagement du temps de l'enfant (CATE), qui permet le développement d'actions périscolaires, contribue à intégrer les enfants scolarisés dans les structures de loisirs de la commune. Il en va de même du Conseil municipal des jeunes qui peut jouer, vis-à-vis des enfants d'âge scolaire, un rôle en matière d'intégration dans la vie de la cité.

## A- LE SYSTÈME PARTENARIAL DU SECTEUR ANIMATION-PRÉVENTION

Au départ, dans le cadre de la mise en place du contrat d'objectif, un certain nombre d'associations existant sur la commune ont été reconnues pour leur action en matière de prévention : la MJC, l'association Aigle, le Centre social Mosaïque, Travail-Entraide, Le Mée-Sport. Toutefois la mise en oeuvre du programme DSU a été l'occasion d'une réarticulation complète des structures intervenant dans ce domaine.

Certaines, qui sont parmi les plus anciennes de la commune, se sont trouvées écartées du dispositif (l'association AIGLE, la MJC), d'autres ont été recentrées (le Centre social) sur un public spécifique. Quant à la nouvelle structure de prévention, l'AMI, elle est progressivement devenue le principal opérateur en direction des adolescents (les plus de 14 ans) et des jeunes adultes.

En matière de **prévention**, la Ville a préféré créer une association para-municipale pour organiser la nouvelle équipe d'éducateurs spécialisés (association AMI) plutôt que de s'engager par convention avec une association existante<sup>1</sup>. L'équipe de prévention de l'AMI a démarré en septembre 1990, et tourne depuis 1991 avec trois éducateurs spécialisés.

Dans le domaine de l'**animation**, le Centre social Mosaïque, qui a connu un grand développement de son activité au cours du programme DSU, a spécialisé ses interventions en direction de la tranche d'âge 4-14 ans. L'ex-MJC, rebaptisée Centre d'animation Cordier, ne participe au DSU que par le biais de son foyer et des animations qui lui sont liées (rap et vidéo). La structure du foyer qui fonctionne depuis plus de quinze ans pour des adolescents de 14 à 18 ans (mais aussi de jeunes adultes jusqu'à 22 ans), n'est pas implantée dans la partie récente des Courtilleiraies mais dans le quartier limitrophe des Sorbiers.

---

<sup>1</sup> il s'agit de l'association AIGLE qui menait des actions de prévention, et qui depuis a cessé son action sur la commune

Une autre structure, la Maison des quartiers, s'adressant à la même tranche d'âge a été créée dans le cadre du DSU sur le quartier des Courtilleiraies pour compléter le dispositif d'animation en direction des jeunes. A la suite de difficultés de gestion (dans le cas de la Maison des quartiers) mais aussi de critiques à l'encontre des fonctionnements pédagogiques (notamment pour le foyer de la MJC), la Ville a chargé l'AMI de gérer tous le secteur "jeunes".

Le sport tient également une grande place dans le dispositif d'animation du DSU, grâce à la mobilisation de l'association Le Mée-Sports. Deux activités surtout, se sont ouvertes aux jeunes "les plus difficiles" : le foot et le kick-boxing (ou boxe américaine). Par ailleurs une série d'animations sportives se déroulent dans le cadre des dispositifs OPE (Opération prévention été) et CATE (Contrat d'aménagement du temps de l'enfant), qui sont également pilotés par le DSU.

Cette évolution, traduit bien la volonté municipale de coordonner le secteur, stratégique à ses yeux, des actions en direction des jeunes. Deux orientations ont été recherchées: la spécialisation des associations existantes sur des publics bien ciblés (par tranche d'âge) en fonction des compétences et des missions reconnues aux institutions concernées; la création d'équipes nouvelles (éducateurs et animateurs de l'AMI notamment) dans des structures de type paramunicipales. Actuellement la prévention spécialisée est du seul ressort de l'équipe d'éducateurs de l'AMI, dirigée par le chef de projet du DSU. Quant à l'animation, elle est partagée entre une équipe (5 animateurs et des bénévoles) du Centre social intervenant auprès des 8-13 ans, dans ses locaux ou dans la rue, et une équipe de l'AMI (4 animateurs) encadrée par un membre de l'équipe MOUS, chargée d'animer la Maison des quartiers et le foyer MJC. Si la reprise d'une part de l'animation par l'AMI a été adoptée pour répondre à l'urgence, le service DSU réalise que cette situation n'est pas totalement satisfaisante, et qu'il faudra, à l'échelle d'un ou deux ans, réétudier la question de la structure qui pourrait être en mesure de reprendre l'ensemble des actions d'animation.

Avant d'entrer dans le détail de l'évaluation des actions, il importe d'établir le bilan de la nouvelle configuration des structures d'animation et de prévention, la mise en place de celle-ci représentant l'un des principaux objectifs qui était poursuivi, au départ, par la politique DSU.

#### *Les avantages du nouveau dispositif*

En restreignant le nombre de ses interlocuteurs et en les poussant à se spécialiser en fonction d'un certain nombre de publics ciblés, la Ville s'est donné les moyens de contrôler l'efficacité

des intervenants, et, par le biais de l'octroi des subventions, de ne s'engager que sur les projets allant précisément dans le sens de son programme d'intervention.

La critique des projets pédagogiques de la MJC a contraint celle-ci à abandonner son "club de jeunes" qui concernait les 8-13 ans (activité non reconduite à partir de 1992), et qui avait été créé pour encadrer les "petits frères" des jeunes fréquentant le foyer. Elle a conduit également à ne pas renouveler les postes d'animateurs de la MJC nécessaires au fonctionnement du foyer. De la même manière, le fait de confier au Centre social une partie de l'animation en direction des adolescents a été considéré comme une erreur. Les éducateurs ont été jugés plus à même d'aider à la structuration d'un équipement, la Maison des quartiers, satisfaisant spécifiquement le public des jeunes et implanté dans le quartier des Courtilleiraies.

Le dispositif a été ainsi recadré progressivement entre 1990 et 1993, la configuration actuelle n'étant en place que depuis janvier 1993. Outre un affichage offrant une plus grande clarté, le système a manifestement offert une meilleure capacité d'adaptation pour mener les grandes actions saisonnières du type OPE, mais aussi pour faire face aux dysfonctionnements (tels que ceux qu'a connus la Maison des quartiers). En fait cette efficacité nettement renforcée est le résultat du passage d'un système d'animation assumé par le secteur privé (c'est-à-dire des associations indépendantes), à un système à dominante paramunicipale. Ce système a été jugé plus opérationnel pour conduire un programme d'action nécessitant la mise en synergie d'interventions de nature très différentes au cours d'une période limitée dans le temps. Dans le cas du Mée-sur-Seine, la juxtaposition des procédures du Contrat d'objectifs et du DSQ ont permis à la Ville de se doter de deux structures nouvelles, le service DSU (qui est un service municipal à part entière) et l'AMI (association paramunicipale), qui à eux deux contrôlent l'essentiel du programme d'animation-prévention.

Cette relation très étroite établie entre la Mairie et les structures mobilisées pour ces actions permet de réaliser le pilotage serré souhaité par l'élus responsable de la politique de la Ville.

Le DSU affirme "une exigence sélective forte en fonction des moyens disponibles". Cela se traduit en particulier par la capacité à mettre en oeuvre une auto-évaluation sérieuse des actions, qui sert de base à la discussion des attributions de subventions. Dès 1991 des restrictions ont été adoptées dans le programme de financements (par exemple pour le Centre social), pour assurer la pérennisation de l'engagement de la commune au delà du DSQ.

Compte-tenu de l'efficacité que est reconnue à ce dispositif, il n'est pas envisagé de le supprimer à la fin de la procédure DSQ. Il correspond à la volonté d'étoffer l'administration municipale, et lui a permis une véritable professionnalisation en matière d'accompagnement social. Si les associations regrettent d'avoir moins qu'auparavant une possibilité de discussion

directe avec le maire, elles reconnaissent toutes la compétence et l'efficacité de leurs interlocuteurs du service DSU.

### *Les inconvénients de ce système*

Pour autant le système n'est pas sans contre-parties. Il est jugé par l'ensemble des partenaires extérieurs à la Ville, les associations mais également les services de l'Etat, comme exerçant un contrôle très contraignant sur les associations indépendantes. Cet encadrement a des effets limitatifs sur la liberté de manoeuvre, et la capacité d'innovation, des structures associatives. La Ville dispose d'une capacité de blocage, par le biais de sa contribution aux financements publics, qu'elle exerce à l'égard des projets qu'elle juge inadaptes. Des partenaires comme la MJC, le Centre social, Travail-Entraide n'ont pu pérenniser certaines actions, ou demander des subventions auprès des services de l'Etat pour des projets, en raison de l'opposition de la Ville. "Avec le DSQ, du jour au lendemain, il n'a plus été possible d'établir des relations directes avec le FAS. On a été placé sous le boisseau de la Ville, tout se passant comme si on ne travaillait que pour le compte de la municipalité du Mée".

Dans ce système, des structures a priori polyvalentes comme la MJC, le Centre social, le Mée-Sports, deviennent des opérateurs spécialisés mis au service de la politique municipale. Elles ne sont pas suffisamment considérées comme des partenaires ayant une capacité de proposition et d'innovation qui s'appuie sur la professionnalisation de leur démarche et de leur connaissance du contexte local. Elles se trouvent également limitées dans leur fonction sociale de promotion de l'initiative privée bénévole.

La conception dirigiste du partenariat adoptée par la Ville, a aussi pour conséquence d'enfermer la concertation dans un cadre étroit. Le DSQ n'a pas donné lieu à la constitution de groupes de travail thématiques ayant un fonctionnement régulier, que ce soit pour confronter les expériences, formuler les objectifs opérationnels, assurer le suivi des actions envisagées, évaluer les réalisations. Ce qui ne veut pas dire que la concertation ait été absente, mais plutôt que les réunions qui ont eu lieu l'ont toujours été à la seule initiative des services municipaux.

Les associations n'ont pas développé, entre elles, d'approches coordonnées de leurs interventions. Leurs relations sont pour l'essentiel limitées aux contacts que les professionnels de terrain ont entre eux, au coup par coup. Ceci explique aussi la faible implication des

## LES RÉALISATIONS DU PROGRAMME DSU

Domaines d'action	Actions réalisées dans le cadre du DSQ et du Contrat d'Objectifs	Dispositifs d'action existant en dehors du DSU
<p>PREVENTION -ANIMATION</p> <p>JEUNES</p> <p>Prévention de la délinquance</p> <p>Politique de sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création de la maison de quartier Escale (1991) reprise par l'AMI (1993)</li> <li>-Animation Jeunes (rap et vidéo) au centre Cordier (ex.mjc) (1990) reprise par l'AMI (1993)</li> <li>-Animation de quartier par le Centre Social (1992)</li> <li>-Animation enfants au Centre Social (CLSH) (1990) et Club de jeunes "Adrénaline" (1993)</li> <li>-Développement des activités sportives (foot,kick boxing) par Le Mée Sports. (1991) (1990)</li> <li>-Création de l'équipe de prévention et d'un hébergement provisoire par l'AMI (1992)</li> <li>-Opérations de prévention été (OPE) (1990)</li> <li>-Relais info au Centre Social (1991)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Police municipale</li> <li>-Police nationale (1989)</li> <li>-Circonscription d'action sociale de Cesson</li> <li>-CCAS du Mée</li> <li>-CAF</li> <li>-Conseil Municipal des Jeunes</li> <li>-CATE</li> </ul>

## LES OBJECTIFS INSCRITS DANS LA CONVENTION DSQ

### Article 3.8 de la convention

\* La prévention et la sécurité, sont deux faces d'une même action : insertion sociale et professionnelle pour les personnes en difficulté, action contre la délinquance, protection des personnes et des biens, accueil et orientation des victimes.

\* Le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance est, depuis quelques années, la cellule de proposition et de réflexion des actions de prévention sur la commune. Elle réunit institutions, associations, élus et se prononce sur les projets engagés. Le C.C.P.D. permet de connaître la pertinence et la qualité des dossiers présentés aux instances départementales et nationales.

Trois dispositifs interpartenariaux composent ce domaine d'action :

- Un engagement tripartite. Conseil Général, Ville, Associations, a marqué la volonté collective de définir une politique cohérente de prévention et de sécurité sous la forme d'un CONTRAT d'OBJECTIFS. Ce cadre a été adopté notamment pour que l'équipe de prévention s'inscrive dans un dispositif partenarial.
- Le contrat d'action de prévention sur la sécurité dans la ville est passé avec l'Etat sur des projets prioritaires.
- Les Opérations Prévention Eté répondent à un besoin d'activités pendant les grandes vacances pour prévenir les risques de délinquance.

\* Plusieurs actions s'inscrivent dans ce domaine :

1/ La prévention spécialisée : une équipe d'éducateurs intervient dans le cadre du dispositif de Développement Social Urbain (contrat d'objectifs, développement social des quartiers). Dans cette perspective il est prévu d'aménager un local ouvert aux jeunes livrés à la rue.

2/ Les projets liés à la sécurité urbaine :

- lutte contre la toxicomanie.
- procédures de médiation conciliation (par exemple entre des résidents et des jeunes à propos de plaintes réciproques).
- formation des agents de la Police Municipale.
- ouverture d'une permanence de police.

institutions, notamment l'unité d'action sociale de Cesson (les assistantes sociales de secteur), les services de PMI, les responsables de l'Education nationale, dans une concertation avec les principaux partenaires du DSQ. Les programmes OPE représente une exception, d'ailleurs révélatrice: ils sont chaque année, sur le terrain, l'occasion d'une collaboration partenariale plus poussée.

Il faut noter enfin un dernier aspect, essentiel au regard des objectifs poursuivis par le programme DSU du Mée. La volonté de spécialiser les structures par public s'oppose en grande partie au souci d'insérer les jeunes les plus difficiles dans le réseau des organismes de droit commun (centres culturels, clubs sportifs, etc.). Le foyer de la MJC fournissait déjà un exemple suffisamment parlant des écueils qui guettent toute structure repliée sur elle-même, parce qu'appropriée par un groupe de jeunes, écueils que n'évite pas la Maison des quartiers dans son fonctionnement actuel. Du fait de la multiplicité de ses actions, et du brassage de publics qu'il occasionne, le Centre social n'est pas sujet à ce repli. Sa capacité d'ouverture lui permet, d'une part, d'impliquer au maximum les familles du quartier (c'est le cas pour la halte-garderie, et l'animation de rue), d'autre part, de guider les jeunes vers les structures de droit commun (par le biais notamment du service "Info Jeunes" qui est connecté au réseau Information-Jeunesse).

## B- LE BILAN DE L'ACTION DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

L'association chargée de la prévention spécialisée auprès des jeunes du Mée a été installée dans des locaux situés au dos de l'Allée de la Gare, à proximité du Centre social. Elle fonctionne avec trois éducateurs, encadrés par le chef projet du DSQ, qui ont démarré leurs interventions en septembre 1990. Elle assure également la gestion d'un lieu d'hébergement provisoire assuré dans un appartement .

Dans son projet éducatif initial, l'équipe de prévention situe son action par rapport au climat d'insécurité ressentie par les habitants du Mée, et la justifie au regard des chiffres sur la délinquance faisant état d'une augmentation depuis 1985, délinquance qui a provoqué des conflits ouverts notamment avec les commerçants (l'épisode de violence de septembre 1990 à l'Intermarché, a représenté un paroxysme qui ne s'est pas reproduit depuis).

L'équipe de prévention a reçu, au départ, mission d'intervenir sur les différents quartiers de la ville. En plus de sa tâche de suivi individuel des jeunes en difficulté, elle a vocation à jouer un rôle de médiation entre les jeunes et les habitants, les commerçants, les élus. Dans le cadre du

DSU, elle a contribué à élaborer le projet de la Maison des quartiers, s'est investie dans les opérations de prévention "Eté" (OPE), et assure le fonctionnement de l'appartement d'hébergement transitoire.

### Des éléments de bilan

Il n'est pas question d'évaluer ici le travail des éducateurs, ni de proposer un audit de la structure qui les encadre. On peut néanmoins établir un certain nombre de constats qui ont des répercussions sur les actions DSU.

#### *les conditions de fonctionnement*

En raison de leur implantation au centre des Courtillelaies, et de leur mode de fonctionnement centré sur leur bureaux, il s'est révélé difficile pour les éducateurs d'intervenir vraiment sur les autres quartiers du Mée. Or le contrat d'objectif, à la différence de la procédure DSQ, a mission à intéresser l'ensemble de la ville, ce qui pour les responsables institutionnels est considéré comme une dimension importante du contrat. De plus si l'on s'en tient aux données sur la délinquance publiées par le DSU, le besoin de prévention ne paraît pas moindre sur les autres secteurs de la Ville.

En ce qui concerne le public visé, la prévention a vocation à s'occuper des jeunes de 13 à 25 ans les plus en difficultés ou les plus marginalisés. Il semble néanmoins que "les plus jeunes" et "les plus âgés" aient été les moins touchés, en partie par absence de structures d'animation accueillant ces populations de manière spécifique<sup>1</sup>. La DDASMA en particulier, ainsi que d'autres partenaires, pensent que la prévention devrait s'intéresser à des tranches d'âge nettement plus jeunes (les 13 - 15 ans), pour engager un travail éducatif qui ait plus de chances de succès.

Par ailleurs certains regrettent que les éducateurs ne prennent pas en charge les cas les plus lourds, par exemple les sortants de prison, les toxicomanes, les jeunes atteints du Sida.

La Ville se déclare satisfaite de l'efficacité de l'équipe d'éducateurs qu'elle considère comme des référents solides et des médiateurs indispensables. Elle s'est fortement impliquée dans le

---

<sup>1</sup> L'échec du projet initial de Maison des quartiers qui devait être animé par les jeunes adultes a privé la prévention d'un lieu d'intervention privilégié

pilotage de l'association de prévention qui, à ses yeux, doit nécessairement être une structure paramunicipale, même si c'est le Conseil général qui finance (à plus de 90%) et contrôle.

Le revers de cette situation vient de ce que la Ville étant juge et partie, elle manque d'objectivité pour l'évaluation du fonctionnement de l'AMI. Les services du Département (DASSMA) font observer que le nombre des suivis individuels paraît un peu faible au regard de la taille du quartier. Par ailleurs, les éducateurs voudraient pouvoir se ménager la possibilité d'exercer un rôle d'expertise critique sur les programmes d'insertion engagés par la Ville, ce qui ne paraît pas pouvoir être le cas compte tenu de l'absence d'autonomie de leur structure.

Toutefois le plus important se situe au niveau du fonctionnement du travail de terrain. En effet si tous les partenaires reconnaissent l'importance du travail de suivi individualisé réalisé auprès des jeunes en difficulté (du moins auprès de ceux qui font la démarche de s'adresser aux éducateurs), la plupart des professionnels de terrain trouvent qu'il est regrettable que les éducateurs ne soient pas plus présents dans la rue. Même si le fait de réclamer leur intervention en soirée, et au cours du week-end, peut paraître excessive, la présence régulière "sur le terrain" (hors de leurs bureaux) d'au moins un d'entre eux serait une démarche appréciable.

*Leur manque d'autonomie paraît être un frein à leur dynamique d'intervention, qui pourrait être plus engagée sur le terrain et plus innovante quant à ses méthodes.*

C'est ainsi que le fonctionnement de l'hébergement provisoire géré par les éducateurs n'est pas apparu comme un outil convaincant pour la prévention. A l'expérience, les éducateurs estiment que les interventions de l'AMI comme gestionnaire de structures pour les jeunes (Maison des quartiers, Appartement d'hébergement) ne peuvent être que des implications transitoires.

#### *les rapports prévention-animation*

C'est l'une des questions essentielles dans la mesure où la contribution au programme DSU de l'équipe de prévention se situe, pour une part importante, dans des actions d'animation: l'organisation d'un séjour en Crète, d'une action humanitaire pour le Togo, de l'action radio au collège La Fontaine, la responsabilité des jobs d'été, de l'intérim de la Maison des quartiers, de l'animation de petits groupes dans le cadre des OPE.

Un certain nombre de difficultés, et même d'incompréhensions, résultent de la confusion entre prévention et animation. Il n'est pas simple de situer la spécificité de la prévention dans un

certain nombre de programmes, CAPS, OPE, DSQ, missions locales, etc., qui poursuivent tous un objectif global de prévention. L'écartèlement des éducateurs entre le pôle de l'animation et celui du travail social, a été très sensible au cours du programme DSU.

Les structures de l'animation attendent des éducateurs qu'ils mettent leurs compétences au service des ambitions éducatives des programmes d'animation (c'est le cas notamment des animateurs de la Maison des quartiers). Ils ont été d'autant plus sollicités dans ce domaine, que le nombre d'animateurs est jugé insuffisant (2 au foyer MJC, 2 à la Maison des quartiers). Si les éducateurs résistent à ces sollicitations "tous azimuts" (qu'ils imputent au fait d'être de plus en plus connus et reconnus), c'est qu'ils aspirent plutôt à renforcer leur rôle de référent social spécialisé, et à apparaître comme des interlocuteurs privilégiés auprès des institutions publiques en charge des problèmes de la jeunesse (services sociaux, établissements scolaires, justice, etc.).

*Cette opposition entre deux attentes peu compatibles, explique, en grande partie, des difficultés de partenariat assez sensibles.*

### *le partenariat*

Pour l'essentiel, le partenariat s'est organisé sur la base des suivis de cas individuels. Ce fut le cas avec les assistantes sociales qui ont de bonnes relations avec la prévention spécialisée, et avec Travail Entraide, du moins une fois qu'une reconnaissance mutuelle se fût établie. Du point de vue de la DDASMA, cette collaboration autour de chaque cas devrait être renforcée, d'autant que les assistantes sociales demandent à être impliquées dans les suivis individuels.

Si le partenariat a bien fonctionné avec le Mée-sports, il n'a pas été très nourri avec le Centre social, la MJC, la Régie de quartier. Dans le cas du Centre social, l'AMI s'est trouvé être concurrent de l'Accueil-Emploi, les éducateurs ayant beaucoup investi sur la recherche de formules de stages de formation pour les jeunes, et sur l'aide à la recherche d'emploi. Par ailleurs ils n'ont pas établi de relations de travail suivies avec les animateurs intervenant auprès des pré-adolescents.

Pour la MJC, comme pour la Maison des quartiers, les éducateurs n'ayant pas voulu intervenir sur les lieux de l'animation, le travail partenarial n'a pas véritablement eu lieu.

Selon les animateurs, les jeunes ont peur d'aller vers les éducateurs, toujours plus ou moins assimilés à des "policiers"; ils préfèrent se confier à eux, qui sont plus accessibles. L'objectif,

affiché en 1992, de développer les relations avec l'animation dans le cadre de la MJC et de l'ouverture de la Maison des quartiers, pour permettre aux éducateurs d'aller à la rencontre des jeunes, ne s'est pas encore vraiment concrétisé.

Quant à la Régie de quartier les relations sont inexistantes, d'autant que les éducateurs ne semblent pas avoir une vision très positive des possibilités d'emplois qui sont offertes aux jeunes tant par Travail-Entraide que par la Régie de quartier (pour eux, il s'agit au mieux de solutions de dépannage).

Les relations ont également été difficiles avec l'Education nationale. Elles l'ont été notamment avec le collège La Fontaine à l'occasion de la participation de l'AMI à l'animation d'une radio interne à l'établissement (en 1991-92). Elles l'ont été aussi pour que les éducateurs interviennent sur des cas de jeunes menacés d'expulsion du système scolaire. La situation a pu néanmoins s'améliorer grâce à l'action de la coordinatrice de la ZEP.

Enfin il ne semble pas que des relations de concertation aient été établies avec la police. Globalement, les éducateurs sont plutôt critiques sur le partenariat : selon eux il fonctionne dans les déclarations d'intention, notamment pour obtenir les financements, mais dans la pratique il se heurte à beaucoup de limites. Pour la prévention, le partenariat s'est concrétisé surtout par la participation à des réunions thématiques : logement, toxicomanie, réunions DSU.

*Le contrat d'objectifs prévoyait d'introduire la prévention spécialisée dans un cadre plus global : l'enjeu était d'intégrer une équipe d'éducateurs sur un territoire, en la liant aux différentes structures d'intervention participant à la politique de la jeunesse. Au terme de trois années d'intervention, le partenariat est manifestement un objectif qui, pour les éducateurs, reste à approfondir.*

### *le rôle de médiateur*

La fonction de médiation que les éducateurs sont appelés à jouer pour réduire les tensions entre les jeunes et les groupes sensibles de la population (commerçants, riverains de l'Allée de la gare, élus notamment) est jugée essentielle, mais elle s'avère difficile à évaluer.

Pour la municipalité, qui attend beaucoup de cette fonction, l'absence de conflit aigu depuis les incidents de septembre 1990 est le principal élément de satisfaction. On note, par ailleurs, une

diminution des tags. La présence de l'équipe de prévention paraît avoir eu un impact positif en matière de désamorçage des tensions : le groupe de jeunes qui a été à l'origine des incidents de 1990, a été dissous par l'intervention des éducateurs. On peut penser que le recours à la prévention s'est fait avant que les problèmes ne deviennent importants, ce qui est l'un des points positifs à inscrire au bilan de la convention d'objectifs.

Pour les éducateurs, néanmoins, la relation avec les habitants est difficile à établir, dans la mesure où leur travail de suivi individuel est peu visible, et donc peu valorisable aux yeux de leurs interlocuteurs. De plus, les travailleurs sociaux n'ont pas pour fonction de répondre à la question de l'insécurité ressentie par les résidents des Courtilleraies.

D'ailleurs pour les éducateurs, le climat d'insécurité relève surtout du fantasme: il n'y a pas de forte délinquance au Mée, mais plutôt la présence de groupes constitués de "grandes gueules" qui impressionnent les habitants qui fréquentent l'Allée de la gare. C'est le sentiment de la grande majorité des partenaires qui estiment que les vrais délinquants sont en nombre très limité, une dizaine tout au plus, et qu'ils sont, de plus, bien connus des professionnels de terrain et de la police.

Néanmoins les éducateurs sont bien conscients qu'ils sont confrontés, au centre des Courtilleraies, à des habitants qui n'aiment pas leur cadre de vie. Même si le Mée offre un cadre plutôt agréable, les résidents des Courtilleraies sont pour beaucoup des personnes qui ont peur (il y a énormément de chiens), parce qu'elles sont insatisfaites de leur choix résidentiel, et supportent tant bien que mal leur situation.

*En regard de ce contexte, les éducateurs apparaissent démunis pour construire un travail de médiation susceptible d'améliorer la perception que les habitants ont des jeunes qui fréquentent ce quartier. Parmi les aspects de la prévention qui intéressent directement la problématique DSU, c'est l'un des points qui mériteraient une approche plus solide.*

## LES OBJECTIFS INSCRITS DANS LA CONVENTION DSQ

### Article 3.11- 3.12- 3.13 de la convention

#### 3.11/ LOISIRS

\* Le domaine des loisirs a été délimité par quatre volets :

- Les animations de quartier pour les enfants et pré-adolescents de 6 à 14 ans sont guidés par les ressources locales, (bois et forêts, équipements sportifs, expositions et châteaux, travaux manuels) qui sont susceptibles d'être réutilisées de manière autonome.
- Outre les O.P.E., les animations pour les jeunes de 14 à 20 ans, s'inscriront dans la durée autour d'un projet permettant de concilier la proposition d'activités organisées et l'autonomie de publics différents (plus ou moins intégrés ou marginalisés).
- Les animations mixtes jeunes-adultes ouvertes sur le quartier et la ville permettront d'atténuer les tensions de cohabitation et de se retrouver autour d'événements communs (perspectives inter-générationnelles et inter culturelles) avec l'implication directe des habitants.
- Une étude a commencé sur la création d'un nouveau centre de loisirs municipal qui sera implanté dans le quartier des Courtilleiraies car le C.L.S.H de la Ville est saturé et ne répond pas à tous les besoins exprimés.

#### 3.12/ CULTURE

\* La culture est prise ici dans une double acception : culture artistique (musique, littérature, peinture, théâtre) et culture quotidienne (identité, mode de vie, traditions, pratiques de loisirs).

Deux types d'actions sont prévus :

- Adapter des formes culturelles dynamiques à la vie sociale des habitants : animations autour du livre, concerts, théâtre de rue, rencontre entre les cultures. Un projet est actuellement élaboré.
- Reportage-exposition sur la vie locale : à partir d'un travail de type journalistique orienté vers une enquête ethnologique, il s'agira de travailler sur l'identité collective des habitants avec la mise en valeur de leurs points communs et de leurs singularités.

#### 3.13/ SPORT

L'action sportive orientée particulièrement vers le quartier des Courtilleiraies s'articule autour de quatre projets, même si ces propositions seront complétées par d'autres :

- Actuellement, aménagement du temps de l'enfant avec une orientation principalement sportive.
- Edification d'aires de jeux ouvertes aux enfants et jeunes, notamment ceux qui se trouvent livrés à la rue.
- Renforcement de l'activité football pour qu'elle puisse toucher les jeunes voulant s'intégrer à un club structuré.
- Développement de l'activité tête balle qui se déroule de manière ouverte et accueille les jeunes qui refusent les associations constituées,

## C- LE BILAN DES ACTIONS D'ANIMATION CONCERNANT LES ENFANTS ET LES JEUNES

Dans le cadre de la procédure DSQ, qui est centrée sur le quartier des Courtilleiraies, le Centre social représente la structure pivot de l'animation et le coeur de l'espace social implanté par la municipalité sur l'Allée de la gare. Les autres opérateurs intervenant dans le volet "animation" du DSU, sont des partenaires plus spécialisés et en position périphérique par rapport au quartier (la Maison des quartiers, la MJC, le Mée-Sports).

### 1- LE CENTRE SOCIAL

La Ville a réussi à donner une impulsion remarquable au Centre social en l'installant dans des locaux bien adaptés et bien situés. Cette structure qui avait démarré dans le cadre de la MJC dès 1984, n'avait pas vraiment les moyens de trouver, dans cette enceinte, son plein épanouissement. La nouvelle installation (en septembre 1992) a créé une forte dynamique, dont on peut voir les effets sur un certain nombre d'activités comme le soutien scolaire.

Néanmoins malgré un impact médiatique très fort, il est encore trop tôt pour apprécier l'effet d'entraînement que cette structure essentielle va avoir sur la vie sociale du quartier. Si l'on compare les deux enquêtes réalisées auprès des habitants (juin 1990 et juillet 1993) l'accroissement de la notoriété du Centre n'apparaît pas très forte, et elle est moindre que celle de la MJC.

#### Notoriété des structures d'animation et de loisirs de la Ville du Mée

-en pourcentages-

	1990		1993					
	Ensemble Courtilleiraies		Ensemble Courtilleiraies		Courtilleiraies -centre		Courtilleiraies -périphérie	
	Conn.	Fréq.	Conn.	Fréq.	Conn.	Fréq.	Conn.	Fréq.
MJC	64%	12%	80%	21%	79%	16%	81%	26%
Centre social Mosaïque	47%	7%	54%	11%	55%	12%	52%	10%
Centre de loisir Mairie	nc	nc	44%	13%	33%	9%	54%	17%

source: CREDOC -enquête Habitants 1993-

Conn. : % de personnes connaissant  
Fréq. : % de personnes fréquentant

En tout état de cause, le changement de localisation d'un quartier à un autre n'a pas entraîné de baisse de fréquentation. Moins d'un an après son ouverture, le centre social est deux fois plus connu des habitants du centre des Courtilleiraies que de ceux des autres quartiers du Mée.

### Connaissance des principales structures s'occupant d'animation et d'aide à l'insertion

-en pourcentages-

Proportion d'habitants connaissant les structures :	Courtilleiraies -centre	Courtilleiraies -périphérie	Croix blanche -Plein Ciel	Le Mée -village	ENS
MJC	78,9	81,0	79,5	93,0	81,6
Centre social Mosaïque	59,2	52,4	30,4	30,2	44,4
Centre de loisir Mairie	32,9	53,6	46,4	67,4	47,9
Maison des quartiers	63,2	54,8	40,2	39,5	49,5
AMI	38,2	21,4	13,4	18,6	22,2
Travail-Entraide	81,6	64,3	40,2	53,5	58,4
Régie de quartier	34,2	31,0	23,2	18,6	27,3

source: CREDOC -enquête Habitants 1993-

### Le bilan des actions d'animation

La moindre fréquentation du Centre, comparée à celle de la MJC notamment, vient du caractère social très affirmé de ses activités. Dans leur très grande majorité, celles-ci sont intégrées au programme DSU et bénéficient des financements de l'enveloppe DSQ: il s'agit d'activités qui concernent avant tout la fraction de la population qui a besoin de soutiens de la part des organismes sociaux.

Les actions concernant les enfants et les adolescents sont prédominantes :

- la halte-garderie parentale
- le centre de loisir à l'intention des enfants de 4 à 14 ans (structure de CLSH)
- l'animation de rue en direction des enfants et pré-adolescents
- la participation aux OPE
- les activités péri-scolaires pour les élèves du primaire et des collèges
- la participation au CATE
- le relais infos pour les jeunes

Les autres activités sont pour l'essentiel des actions destinées à favoriser l'insertion et l'intégration :

- l'alphabétisation
- l'aide à l'insertion en direction des femmes
- l'accueil emploi pour les demandeurs d'emplois du Mée
- la consultation juridique pour faciliter à l'accès au droits

Bien que l'animation à l'intention des adolescents ait été confié à l'AMI, le Centre social offre une ensemble d'activités qui touche tous les publics et qui a une cohérence forte sur le plan de l'appui éducatif aux familles et de l'aide à l'insertion pour les personnes en difficulté.

Cette dynamique se trouve appuyée par la fonction d'accueil que remplit le Centre en matière de permanences des travailleurs sociaux de secteur (assistantes sociales, informatrice CAF), et vis-à-vis d'associations diverses.

L'importance de l'action du Centre social tient beaucoup plus à cette dynamique d'ensemble qu'à l'efficacité particulière de telle ou telle action. D'ailleurs le DSU a beaucoup puisé dans ce potentiel d'activités, en appuyant les actions satisfaisant le mieux ses objectifs. Les financements du DSQ sont venus conforter et amplifier la majeure partie d'un projet social déjà bien affirmé, ce qui explique la croissance rapide de cet organisme au cours du programme 1990-1993.

Dans le détail, néanmoins, des difficultés ont été rencontrées pour ajuster la dynamique de l'organisme aux préoccupations poursuivies par le service DSU, conduisant notamment à une réduction du nombre de poste d'animateurs (suppression de l'animation auprès des jeunes, et de l'alphabétisation pour les jeunes étrangers).

Au niveau du bilan d'ensemble des actions d'animation, on peut considérer que le Centre social rempli bien son rôle dans la tranche d'âge qui lui est impartie. L'approfondissement du projet sur le centre de loisirs a conduit à créer, à partir de 1993, un club de jeunes spécifique pour les pré-adolescents de 12 à 14 ans. Dans la perspective d'un encadrement éducatif précoce, cette initiative est importante, et devrait permettre d'engager une plus grande concertation avec la prévention.

L'autre activité qui illustre bien la capacité d'innovation du Centre social, est l'animation de rue réalisée dans les squares des Courtillelaies, en direction des enfants et des pré-adolescents qui restent dans la rue, mais aussi de leurs parents. Démarrée en 1992, cette action est amenée à se développer.

## Connaissance des structures d'animation et de prévention

### *Le Centre social "Mosaïque"*

Le centre social Mosaïque a acquis son plein développement dans le cadre du DSU, notamment grâce à son installation Allée de la gare dans un "espace social" de vaste dimension. On constate que cette implantation a eu un impact important au centre du quartier des Courtilleraies, puisque les habitants de ce secteur sont deux fois plus nombreux à le connaître que ceux de Croix Blanche-Plein Ciel et du Village (59% vs 30%).

La majorité des habitants ont une bonne connaissance des activités du Centre social : parmi ceux qui connaissent l'organisme, seul un tiers n'a aucune idée sur ce qui s'y fait (33%). Les activités les plus souvent citées, aussi bien aux Courtilleraies qu'à Croix-Blanche et Plein-Ciel, sont celles qui concernent les enfants:

- les activités de loisirs pour les enfants (citées par 30% de ceux qui connaissent le Centre)
- les activités pour la petite enfance, notamment la halte garderie (citées par 25%)

Par contre un certain nombre d'activités ne sont bien connues que des résidents des Courtilleraies.

C'est le cas de:

- l'animation de quartier (citées par 33% des habitants du centre des Courtilleraies)
- l'activité "info jeunes" (24%, au centre des Courtilleraies)
- les cours de français (alphabétisation) et d'arabe (20%, au centre des Courtilleraies)

### *l'AMI*

La structure de prévention (AMI), qui fonctionne depuis 1990 mais ne s'est investie dans l'animation que depuis 1993, est moins connue du grand public. Il est sensible que l'aire d'intervention des éducateurs est centrée sur le quartier de l'Allée de la gare: le nom de l'association, l'AMI, est trois fois plus connu des habitants de ce quartier que de ceux de Croix Blanche-Plein Ciel.

Ses activités sont mal cernées: la moitié des personnes qui connaissent cette structure de nom ne connaissent pas ses activités (49%). De plus, son sigle induit manifestement une vision déformée de sa mission principale: pour 64% des personnes l'AMI intervient pour l'insertion ou l'aide à l'emploi. La mission de prévention et d'éducation n'est mentionnée que par 22% des personnes, et fait significatif seuls les habitants des Courtilleraies l'évoquent.

Elle présente l'intérêt de prolonger la dynamique créée pendant l'été par les OPE, d'établir des liens avec les activités périscolaires, de faire participer les adultes à l'encadrement des enfants. Elle pourrait être l'amorce d'un développement de l'animation du quartier des Courtilleiraies, l'occasion de nouer un dialogue entre les habitants et les intervenants qui encadrent les jeunes, et un biais pour valoriser ces derniers dans leur environnement social.

Enfin, le succès d'autres activités comme le soutien scolaire (que l'on abordera plus loin) et le service d'information destinés aux jeunes (Infos-Jeunes) sont significatifs de la dynamique du Centre social, et de l'erreur qu'il aurait à vouloir le maintenir sur une tranche d'âge limitée.

## 2- LES STRUCTURES POUR LES ADOLESCENTS

Dans le dispositif mis en place par le DSU, les structures d'animation pour les adolescents comptent, avec la prévention, parmi les réalisations jugées les plus importantes. Ce sont néanmoins celles qui ont suscité le plus de difficultés, que ce soit le foyer de la MJC ou la Maison des quartiers.

La MJC s'inscrit dans une conception de l'animation qui a vingt ans. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt les activités de loisirs du Mée se déroulaient principalement dans le cadre de la MJC. Celle-ci avait démarré dans les locaux de la Mairie il y a 22 ans, puis s'était développée dans les nouveaux quartiers de l'époque (Croix Blanche-Les Sorbiers). C'est encore aujourd'hui la structure la mieux connue des habitants du Mée.

Son foyer a été la première réponse apportée au public des jeunes les plus difficiles de la commune. Bien que les phénomènes de délinquance aient beaucoup évolué, le foyer a toujours fonctionné comme un lieu investi par un public "dur", qui n'est d'ailleurs pas spécialement constitué de "cas sociaux".

Dans un premier temps, les financements du DSQ n'ont pas beaucoup changé le cours des activités de la MJC destinées aux jeunes. Le foyer a poursuivi sur sa lancée, et un enseignement de rap a été introduit pour répondre à une demande de son public. La participation aux OPE s'est poursuivie. La MJC a surtout bénéficié de moyens supplémentaires en matériel.

Mais dans un deuxième temps, le DSU a retiré progressivement à la MJC la gestion de l'animation. Une activité de club, pour les plus jeunes de 8 à 13 ans, n'a pas été pérennisée par le DSU : à partir de 1992 la Ville n'a pas voulu renouveler son financement pour les postes d'animateurs. La MJC a dû spécialiser son dispositif d'animation selon le même processus que le Centre social. Puis à partir de début 1993, la responsabilité de l'animation du foyer a été confié aux animateurs de l'AMI.

Cette réorganisation motivée par des préoccupations de gestion mais aussi par une insatisfaction du DSU à l'encontre des projets pédagogiques de la MJC, ne change pas véritablement le fonctionnement de l'animation ; pour les jeunes, il n'y a pas eu particulièrement de changements.

Dès le démarrage du DSU, la Ville a souhaité implanter une nouvelle structure directement sur le quartier des Courtillelaies. Le nouveau local (la Maison des quartiers) s'intègre dans le programme d'équipements réalisé dans le cadre de l'opération DSQ. A l'origine le projet voulait répondre à l'absence d'espace d'accueil pour les jeunes adultes (les 18-25 ans), et constituer un projet élaboré "par des jeunes pour des jeunes". Il était néanmoins encadré par l'équipe d'animateurs et devait devenir "un outil éducatif de qualité" au service de la prévention. Pourtant au moment où elle a été approuvée par la municipalité, l'opération était considérée comme "un projet à risques".

Ses graves dysfonctionnements après quelques mois d'activités ont constitué un échec important pour le programme DSU. Au delà des raisons qui permettraient de comprendre l'enchaînement des difficultés rencontrées, les péripéties de la Maison des quartiers sont révélatrices des problèmes rencontrés par le service DSU dans sa démarche volontariste de structuration de l'animation et de la prévention.

En s'appuyant trop sur la prévention, la Ville semble ne pas s'être intéressée de suffisamment près aux conditions d'encadrement et de gestion de la nouvelle structure. Pour la plupart des partenaires du DSU, cet échec traduit le fait que l'on n'a pas suffisamment épaulé les jeunes pour qu'ils puissent rôder leur fonctionnement avant d'être pleinement autonomes. Il révèle aussi l'illusion que constitue l'idée de confier à un groupe de jeunes l'entière responsabilité d'une structure à caractère municipal.

Par rapport aux ambitions affichées dans le projet initial, il aurait vraisemblablement été préférable d'établir une convention avec une association spécialisée dans ce type de projet.

En effet dans la situation actuelle, le bilan de l'animation en direction des adolescents ne paraît pas plus favorable que ce qu'il était quand la MJC et le Centre social développaient leurs propres interventions. La Ville dispose de trois lieux et de quatre équipes (si l'on inclue la prévention) entre lesquels les synergies ne s'établissent pas naturellement, et, ce qui est plus lourd de conséquences, que des groupes de jeunes s'approprient de manière plutôt exclusive. Le foyer de la MJC est resté un lieu où les jeunes maghrébins des Sorbiers sont majoritaires et dont la cohésion s'entretient autour de l'identité religieuse. La Maison des quartiers est fréquentée par un groupe dominé par les antillais et des africains. Les deux groupes sont plutôt antagonistes et ne permettent guère d'intégrer d'autres catégories de jeunes (essai peu concluant avec les asiatiques), ni de s'ouvrir largement au public féminin.

La solution paramunicipale permet de faire tourner les équipements, mais n'induit pas un travail coordonné de prévention. Les deux centres d'animation ne sont pas des lieux investis par les éducateurs. Les jeunes adultes de 18-25 ans ne sont pas nombreux à la Maison des quartiers qui est un lieu d'animation classique pour adolescents. Quant aux pré-adolescents des Sorbiers et de Croix Blanche, ils ne fréquentent pas particulièrement le Centre social aux Courtilleraies. Par ailleurs aucune relation n'a encore été établie entre le Centre social et la Maison des quartiers pour favoriser le passage des jeunes d'une structure à l'autre.

Finalement, les deux structures qui fonctionnent comme lieux d'attraction et d'activités pour les groupes d'adolescents les plus difficiles de la commune ne sont pas devenus des pôles d'encadrement de la jeunesse susceptibles de dynamiser le réseau de l'animation. L'absence d'une véritable coordination avec les éducateurs de l'AMI est l'une des insuffisances du système actuel. Mais la principale question à résoudre est celle de l'organisation administrative et technique de ces activités. S'il est souhaitable pour la municipalité de pouvoir intervenir sur ce secteur sensible, le système actuel est trop étroitement municipal. Tel quel il ne permet pas une professionnalisation suffisamment poussée, et n'autorise pas un espace d'autonomie qui favoriserait les initiatives, l'engagement vis-à-vis du public et la reconnaissance institutionnelle.

S'il ne correspond pas aux objectifs initialement poursuivis, le bilan n'est pas pour autant négatif. Selon les animateurs, les jeunes qui fréquentent les centres sont plus calmes et respectueux que par le passé. De plus, sur le quartier des Courtilleraies, le contrôle social auprès des jeunes a été sensiblement accru, les animateurs et les éducateurs étant connus et bien repérés. Plusieurs partenaires et habitants estiment qu'il y a moins de jeunes qui passent leur temps dans la rue. Ces deux aspects sont à eux seuls des éléments très positifs qui sont directement en relation avec les efforts consentis par la Ville sur le quartier pour accroître les équipements et l'encadrement des jeunes.

## La connaissance des équipements socio-culturels

En matière d'offre de loisirs et d'équipements sportifs et culturels, les habitants du Mée ont une image positive de ce qui s'est fait depuis trois ans. Près des trois-quarts (71%) estiment que la situation s'est plutôt améliorée. Toutefois en matière d'animation, ils sont moins nombreux à être satisfaits aux Courtilleraies (66%) que dans les autres quartiers (75% à Croix-Blanche, 81% au Mée-village). La question de l'animation reste manifestement plus sensible dans le périmètre du DSQ, et c'est là où la demande est la plus forte.

Parmi les structures d'animation et les équipements socio-culturels, les suivants sont mieux connus aux Courtilleraies que dans les autres quartiers:

- la maison des quartiers (59% la connaissent aux Courtilleraies contre 40% hors des Courtilleraies)
- les animations du Centre social (54% aux Courtilleraies contre 35% ailleurs)
- les installations sportives en accès libre (54% aux Courtilleraies contre 34% ailleurs)
- le Dojo (74% aux Courtilleraies contre 59% ailleurs)
- la bibliothèque municipale (88% aux Courtilleraies contre 80% ailleurs)

Par contre le centre de loisirs de la mairie, l'école de musique et de danse, la MJC, le terrain de boules, sont mieux connus dans les quartiers plus résidentiels.

Evolution de la fréquentation de quelques équipements entre 1990 et 1993, aux Courtilleraies

	<i>en pourcentages</i>			
	MJC	Centre social	Bibliothèque	Ecole de musique
enquête GEDA (1990)	11,9	7,2	15,1	4,2
enquête CREDOC* (1993)	21,2	10,6	51,9	13,8

\* l'enquête CREDOC pose la question de la fréquentation sous la forme : "Fréquentez-vous l'équipement, vous ou bien une personne de votre foyer"; ceci explique certains écarts importants avec les résultats de 1990, l'enquête GEDA ne tenant compte, pour la participation, que de la personne interrogée

Les équipements sportifs (gymnases, terrains de foot, tennis) sont très bien connus dans les différents quartiers et leur utilisation est le fait de près d'un ménage sur quatre (24% pour les deux premiers, 21% pour le tennis) quelque soit le lieu de résidence. Le Mée-Sport est, parmi les associations du Mée, celle qui est citée le plus fréquemment.

La piscine vient en tête des équipement socio-culturels: c'est, et de loin, le plus fréquenté de la Ville, particulièrement aux Courtilleraies (73%). Pour les habitants qui estiment qu'il manque des équipements sportifs et culturels pour les jeunes (ils sont 27%), l'agrandissement de la piscine constitue la demande la plus fréquente (près de la moitié des souhaits exprimés).

### 3- LE SPORT ET LES OPÉRATIONS "PRÉVENTION ÉTÉ" (OPE)

Le secteur des activités sportives bénéficie de l'existence d'une association polyvalente bien structurée, et d'une série d'équipements que les financements du DSQ ont permis d'étoffer sur le quartier des Courtilleiraies.

De plus c'est le principal domaine où l'animation tente de jouer son rôle de passerelle vers les organismes spécialisés ouverts à tous les publics. On mesure bien à ce niveau les difficultés d'articulation entre les structures polyvalentes du type centre de loisirs et les clubs spécialisés dont le fonctionnement ne favorise pas l'ouverture vers des publics mal préparés à la discipline des apprentissages spécialisés.

La dynamique du DSU a permis de développer deux activités sportives dans une perspective de prévention, avec des méthodes bien adaptées au public des jeunes de ces quartiers: le foot-ball et le kick-boxing (ou boxe américaine). Le foot permet d'accueillir 250 jeunes et fonctionne grâce à un encadrement bénéficiant d'un bénévolat important. C'est une formule exemplaire dans le département. Le kick-boxing est l'exemple d'une activité proposée par des jeunes adultes du Mée qui ont vécu le désœuvrement des jeunes de banlieue. Leur activité cherche à répondre aux attentes de ce public, et draine une quarantaine d'inscriptions par an.

En dehors de ces deux activités qui entrent bien dans la politique du DSU et qui ont un bon impact auprès des jeunes, les autres clubs sportifs (il en existe 22 au sein de l'association Mée-Sports) ne se sont pas spécialement ouverts aux jeunes qui ne font pas spontanément la démarche de l'adhésion individuelle. Faire entrer les clubs du Mée-Sports dans une logique de prévention aurait nécessité de gérer les équipements existants de manière à assurer leur polyvalence, voire à en créer de nouveaux. Ce n'a pas été la priorité du DSU, mais la Ville est consciente qu'il lui faudrait un service pour organiser une animation sportive plus importante. Actuellement, c'est au circuit de l'animation qu'il revient de multiplier les occasions de faire découvrir et d'initier à différentes activités sportives.

De ce point de vue il paraît nécessaire d'encourager les relations de partenariat entre les structures d'animation et les clubs sportifs en multipliant les formules d'initiation, et en recherchant la contribution de bénévoles ouverts à des interventions auprès des jeunes non licenciés. On peut noter, par exemple, que les initiatives qui se déroulent dans le milieu scolaire (notamment le basket au collège La Fontaine) ne sont pas connectées au programme DSU.

Les opérations OPE sont en fait les principales occasions de brasser les différents intervenants et d'ouvrir les structures aux jeunes qui ne pratiquent pas des activités régulières. Le bon fonctionnement des OPE au Mée et leur succès auprès des enfants, des jeunes et de leurs familles, sont soulignés par tous les partenaires. Les services de l'Etat et du Département, confirment que la municipalité a fait un gros effort dans ce domaine depuis 1989, et que c'est l'un des lieux du département où la formule fonctionne le mieux.

La concentration des initiatives, du partenariat et du bénévolat sur la période où se déroule les OPE, représente au Mée le véritable pilier de la dynamique de concertation introduite par le DSU. Cette formule, qui est la réussite la mieux perçue de la politique municipale en direction de la jeunesse, doit être pérennisée et enrichie. On notera que le Forum des associations qui est organisé tous les deux ans, joue un rôle complémentaire important : en offrant une occasion de rencontre très appréciée entre les associations et avec les habitants, il sert à entretenir la dynamique des initiatives locales et contribue à les inscrire dans un fonctionnement en réseau.

L'enrichissement de la formule des OPE pourrait passer par le développement de prolongements tout au long de l'année. C'est l'une des orientations recherchées par le Centre social notamment, qui voudrait introduire dans ses interventions d'animation de quartier, la préparation de projets pour l'été à réaliser dans le cadre des OPE.

Une autre piste consiste à articuler le CATE et l'OPE, les publics visés étant potentiellement les mêmes. Le CATE souffre d'avoir été manifestement peu investi par les associations, et n'a pas été stimulé par un partenariat suffisant entre le DSU et les directeurs d'écoles. Une telle articulation pourrait en particulier contribuer à introduire le sport dans les écoles primaires et à étaler les initiations sportives tout au long de l'année.

Il paraît donc important de développer un service sportif municipal qui assure le développement de l'animation sportive en relation avec le CATE, dans la perspective de la politique de prévention. Il faudrait veiller aussi à stimuler et renouveler le bénévolat, notamment en mobilisant les jeunes adultes, car c'est l'un des principaux atouts des actions sportives qui ont eu lieu dans le cadre du DSU.

## LES RÉALISATIONS DU PROGRAMME DSU

Domaines d'action	Actions réalisées dans le cadre du DSQ et du Contrat d'Objectifs	Dispositifs d'action existant en dehors du DSU
<p>ACTION EDUCATIVE</p> <p style="padding-left: 20px;">Petite enfance</p> <p style="padding-left: 20px;">Actions péri-scolaires</p>	<p>- Halte garderie au Centre Social (1992)</p> <p>- Activités périscolaires et Soutien scolaire au Centre Social (1991)</p>	<p>- ZEP (1990)</p> <p>- CATE</p>

### LES OBJECTIFS INSCRITS DANS LA CONVENTION DSQ

#### Article 3:9 de la convention

\* L'action liée à l'institution scolaire est prioritaire dans le cadre du développement social et de l'intégration des populations défavorisées. Le cadre éducatif global devrait être la Zone d'Education Prioritaire (Z.E.P.) qui a pour objectif majeur, l'amélioration significative des résultats scolaires.

Pour ce faire, plusieurs moyens sont envisagés : la mise en oeuvre d'un projet éducatif concerté, d'un programme d'actions pédagogiques innovantes, l'amélioration des taux d'encadrement par rapport aux normes départementales, la formation des enseignants.

\* Plusieurs thèmes d'action ont été retenus :

a) Mise en place d'un programme d'actions D.S.Q.

- Acquisition de matériels pédagogiques divers (informatique, BCD, documentations, mobiliers, etc...)
- Soutien scolaire (hors temps scolaire) à l'intérieur des établissements après une évaluation précise des acquisitions des élèves : un accompagnement pédagogique et scolaire sera renforcé ou créé.
- Etudes dirigées (hors temps scolaire) avec le Centre social et les enseignants : travail sur les méthodes de recherche d'information et de documentation sur l'aide aux devoirs, sur certains aspects ludiques des connaissances.
- Sensibilisation à la prévention de la toxicomanie pour les enfants des classes de CM2 : une action devant associer les enseignants, les parents, les enfants, les associations et la ville est actuellement mise en place.
- Aménagement du temps de l'enfant : promouvoir des activités sportives et éducatives pour que les rythmes scolaires soient plus souples et plus efficaces (CATE, etc...)

b) Mise en place d'un programme d'actions ZEP (en temps scolaire) coordonné avec le programme DSQ

## II- LES ACTIONS EN RELATION AVEC LE DOMAINE SCOLAIRE, ET EN DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

### A- LES ACTIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS SCOLAIRES

Dans le domaine scolaire, les interventions du DSU se développent en relation avec la ZEP. L'activité de la ZEP reste toutefois autonome et fait l'objet d'une évaluation spécifique qui est de la responsabilité de l'Education nationale. La Ville a contribué à financer des heures de soutien scolaire dans les collèges, des actions lecture et écriture en relation avec les BCD, une opération radio-collège et un équipement audiovisuel au collège La Fontaine.

Toutefois le projet ZEP proprement dit ne semble pas avoir introduit de dynamique très affirmée dans le cadre du DSU. Les relations avec l'Education nationale sont difficiles dès qu'il faut entrer dans les établissements et surtout dans les classes. La mairie est prête à soutenir les projets des enseignants, et aimerait développer l'impact du CATE. Mais elle se heurte à des réticences de la part des enseignants et à un manque de consistance des activités proposées par les associations dans le cadre du CATE. Malgré les bonnes relations qu'entretiennent entre eux les acteurs concernés, il a manqué jusque là une véritable concertation entre ZEP, Service des affaires scolaires et DSU.

La véritable réussite du DSU se situe au niveau du soutien scolaire organisé hors de l'école par le Centre social, sous la forme d'un "club leçons". Cette action qui a démarré en 1991 a connu un très rapide succès, au point de doubler son effectif d'élèves entre 1991 et 1992 (il est passé de 40 à 106). Cette croissance est à l'image d'autres initiatives du Centre social (telle que le relais-infos et l'accueil-emploi) et pose des problèmes de gestion de l'activité: accroissement de l'encadrement et notamment du nombre de bénévoles (une vingtaine), multiplication des lieux pour pratiquer cette activité (3 prévus en 1993), extension aux autres quartiers, hors des Courtilleraies. On remarque que 90% des élèves inscrits sont des enfants de familles étrangères.

Les relations du Centre social avec les écoles se sont trouvées grandement facilitées par la responsable de la ZEP, au point que les enseignants sont aujourd'hui, après une période de réticence, très acquis à la formule. Outre l'aide apporté aux enfants du primaire, cette action s'est engagée dans le soutien individualisé à des collégiens en difficulté. Le club leçon est l'exemple même d'une action qui va bien au-delà de son caractère spécialisé et satisfait pleinement l'esprit d'intervention du DSU.

A côté du travail scolaire, il permet d'informer les enfants sur les activités du Centre social, d'avoir des relations régulières avec les écoles, d'établir des contacts avec certains parents et d'aborder avec eux les aspects éducatifs. De plus, pour les jeunes collégiens, cette intervention s'adresse à ceux qui sont le plus en difficulté.

Dans ce domaine la Ville du Mée dispose d'un atout de taille, lié à la présence de deux écoles d'application (l'école primaire et maternelle Molière et l'école maternelle Prévert) fonctionnant avec des enseignants formateurs et accueillant des élèves-instituteurs. Ceux-ci participent activement au soutien scolaire avec un niveau de compétence très satisfaisant, et contribuent à créer une dynamique de bénévolat attractive. Certains partenaires estiment que le Mée bénéficie d'une "ZEP de luxe". Toutefois la comparaison des résultats des tests réalisés en CE2 et en 6<sup>o</sup> des écoles de la ZEP du Mée, avec ceux de l'ensemble des ZEP urbaines de France, montre que le niveau des élèves des Courtilleiraies est équivalent à la moyenne nationale des ZEP.

### *le bilan*

Du fait de l'attraction exercée par les écoles-pilotes, la Ville a eu à gérer des différences de réputation marquées entre les écoles primaires, ainsi qu'une mauvaise image du collège La Fontaine, situation qui entraînait un afflux de demandes de dérogations. Depuis la création de la ZEP en 1990, cette situation a évolué positivement tant du côté de l'école Molière que du collège. Toutefois il faudrait suivre précisément le nombre des dérogations, ainsi que les inscriptions en écoles privées (sur Melun), pour contrôler l'évolution de l'image des écoles.

Aux niveaux des insuffisances notées par les partenaires, et des objectifs à poursuivre, la question du CATE est la plus sensible. Les réalisations ne sont manifestement pas à la hauteur des ambitions, et la ZEP ne semble pas très concernée par ce programme. Les actions n'ont pas d'unité et leur contenu apparaît médiocre. La Ville devrait introduire une meilleure coordination, et en profiter pour donner une plus grande place aux activités sportives.

Les partenaires notent également l'insuffisance de l'ouverture de l'école sur l'extérieur et en particulier des relations établies avec les parents. Mais dans ce domaine il semble bien que ce soit le défaut de partenariat direct entre le DSU et la ZEP qui ait limité le développement des projets. La situation actuelle est d'ailleurs plutôt paradoxale.

## LES OBJECTIFS INSCRITS DANS LA CONVENTION DSQ

### Article 3.9 de la convention : Objectifs de la ZEP

- Agir sur les retards scolaires à partir des taux d'échecs recensés.
  - . Création et animation de groupes de soutien en fonction des besoins et des cycles (niveaux)
  - . Création et animation d'ateliers décroisonnés :
    - Soit hors temps scolaire (en cours d'examen dans le cadre des CATE et du DSQ)
    - Soit dans le cadre des horaires scolaires
- Agir sur l'ouverture culturelle à l'école :
  - . Améliorer l'accès à l'écrit grâce à des BCD
    - Expression artistique et éducation à l'architecture
    - Enrichissement des pratiques d'arts plastiques et de fréquentation des musées.
  - . Informatique et technologie
    - Utilisation intensive de l'interconnexion
    - Informatique afin de construire et diffuser des écrits dans le cadre de situations de communications vraies.
  - . Education à l'écoute active, à l'expression musicale
  - . Expression corporelle et éducation motrice (écoles maternelles)
- Favoriser les liaisons entre groupes scolaires
  - . Organiser et développer des échanges de tous ordres :
    - entre les écoles,
    - entre les écoles et les collèges,
    - entre les écoles et les partenaires

### Résultats des tests de CE2 pour la ZEP des Courtilleiraies Comparaison avec les résultats nationaux (année 1992/93)

	Évaluation Français	Évaluation Mathématiques
Scores moyens ZEP Courtilleiraies (sur 100)	59,0	57,8
Scores moyens des ZEP "urbaines"(sur 100)	59,8	57,1

D'un côté la ZEP est animée par une responsable particulièrement active et relève d'un élu très ouvert à la dynamique de projet des établissements scolaires; de plus la Ville intervient financièrement en matière d'équipements en matériel et d'aménagements de locaux (en maternelle et en primaire, mais aussi dans les collèges) ce qui est très apprécié des enseignants. A l'inverse pourtant, les relations entre le DSU et les directeurs d'établissements ne sont pas bonnes.

A la différence d'autres DSQ de l'agglomération, la concertation ne s'est pas établie et les interventions dans le domaine scolaire n'apparaissent pas spécialement comme une priorité du programme DSU. Une incompréhension importante s'est développée avec le service culturel et avec la bibliothèque installée au Mas, notamment à propos d'une fête du livre qui était prévue en mai 1992. L'échec du projet a bloqué les relations, et le partenariat reste de façade malgré de bonnes relations au niveau personnel. Il paraît souhaitable qu'il puisse être réactivé à l'occasion du Contrat de Ville.

Les écoles, et en particulier les collèges, devraient en effet être des partenaires de premier plan pour la politique de la jeunesse poursuivie par le DSU. Donner une identité aux groupes de collégiens à travers des actions de socialisation développées à partir de l'établissement, enrichir l'univers culturel de l'enfant et lui faire découvrir les potentialités de son environnement, établir des relations avec les parents qui ne fréquentent pas facilement l'école (notamment les étrangers), participer directement à la prévention à travers des relations étroites avec les assistantes sociales et les éducateurs, sont autant de pistes de travail souhaitées par les écoles, qui permettraient d'amplifier les synergies autour de l'objectif de prévention.

## B- LES ACTIONS POUR LA PETITE ENFANCE

La principale réalisation dans ce domaine, est la halte-garderie qui a été ouverte au Centre social. Cette structure ambitionne de devenir autonome sur la base d'une gestion par les parents. Cette action a bien fonctionné et ce sont essentiellement des enfants de familles étrangères qui l'utilisent.

Bien qu'il existe de bonnes relations avec la PMI et la CAF, le partenariat n'a pas vraiment été développé, en particulier avec les crèches. Il n'est pas assuré non plus que la transformation en structure parentale arrive à se faire comme prévu.

Eu égard aux objectifs initiaux de la convention DSQ, il ne semble pas que ce domaine ait pris rang parmi les priorités de l'action du DSU.

### LES OBJECTIFS INSCRITS DANS LA CONVENTION DSQ

#### Article 3.10 de la convention

\* L'accueil de la petite enfance au Mée-sur-Seine offre plusieurs possibilités : crèche collective, mini-crèches, crèche familiale, crèches à temps partiel, halte garderie, crèche associative.

- Ce dispositif existant permet de construire de nouveaux projets. Cinq axes ont été définis :

1/ Le principal projet est la création d'un jardin d'enfants, lieu d'accueil collectif pour les enfants des crèches familiales et pour d'autres enfants (mères au foyer, équipements petite enfance).

2/ L'aménagement d'une mini-crèche à proximité d'une résidence de personnes âgées (à venir) permettra de bâtir une action intergénérationnelle liée à la valorisation de récits oraux (contes, histoires), à l'organisation de réceptions communes et à des échanges divers.

3/ L'éveil culturel de la petite enfance est déjà engagé avec une compagnie de marionnettes. Cette action pourra être développée.

4/ Sans que cela ait encore pris une forme concrète, un travail sur les cultures différentes sera entrepris pour préparer tous les enfants à s'intégrer à la société française.

5/ Plusieurs propositions ont été retenues :

- la création d'une mini-ferme,
- la participation à une Maison Soleil Départementale (projet inspiré de la Maison Verte Dolto),
- des vacations de psychologue (12 h. par semaine),
- achat d'un baby-car pour des sorties et déplacements.

### III- INTÉGRATION ET PARTICIPATION DES HABITANTS

#### A- L'INTEGRATION DES ETRANGERS

##### *Les actions*

Dans le domaine des actions destinées à favoriser l'intégration des étrangers, les réalisations les plus marquantes sont celles qui ont été organisées par le Centre social : l'alphabétisation d'une part, les activités servant à faciliter l'insertion des femmes d'autre part (connaissance des services publics, économie sociale et familiale, etc.). On a déjà noté que la halte-garderie et le club leçons bénéficiaient principalement à des enfants d'étrangers.

Les actions en faveur de l'emploi constituent l'autre volet fréquemment évoqué : Travail-Entraide et plus encore la Régie de quartier, en sont les artisans. Toutefois l'action de cette dernière a un rayonnement qui se limite pour l'essentiel au secteur des Sorbiers.

##### *Le bilan*

Il est important de noter que la ville du Mée-sur-Seine bénéficie de la présence active d'un nombre important d'associations communautaires : africaines, comorienne, turque, portugaise, ainsi que l'association des immigrés de Seine-et-Marne. La plus connue des habitants est l'association N'Gouala (Solidarité Congolaise) qui participe aux OPE et assure des animations dans les écoles.

Malgré ce tissu de solidarités bénévoles, les actions en faveur de l'intégration des étrangers sont restées modestes : en fait le soutien matériel apporté par le DSU aux associations communautaires et aux actions d'alphabétisation, n'est pas porté par un objectif très affirmé.

Il n'apparaît pas, dans la convention DSQ, comme un objectif clairement identifié, alors que les grandes orientations du programme intégraient le souci de "favoriser l'intégration des populations en difficulté et la cohabitation entre les différentes communautés".

L'action "insertion des femmes" était la seule annoncée par la convention DSQ, dans le volet "action sociale". Cette action a été conçue comme un complément d'intervention pour les femmes fréquentant l'alphabétisation et l'économie familiale organisées par le Centre social.

Elle assure une ouverture vers les services publics de la commune, les écoles et la poste notamment, pour des femmes qui sont toutes étrangères. Les femmes y participant sont motivées par une forte demande d'intégration, mais elles restent peu nombreuses (une douzaine présentes régulièrement en 1993). Cette action reste un peu confidentielle, et elle est d'ailleurs peu souvent évoquée par les partenaires du DSU.

Elle pourrait vraisemblablement prendre un essor plus conséquent si elle s'orientait vers la constitution d'un réseau d'échanges de savoirs (c'est d'ailleurs le souhait de la directrice du Centre social). Une telle formule aurait l'avantage de susciter des échanges de réciprocité entre femmes françaises et étrangères, et de proposer par là un véritable canal d'intégration.

Les quelques interventions du DSU en direction des familles étrangères, ne sont manifestement pas coordonnées par une politique d'intégration bien affirmée, et l'on note un certain nombre de contradictions dans la vision des différents partenaires. Pour certains les actions en faveur des étrangers en sont "au stade du bricolage", sont plutôt mal connues et largement insuffisantes. Il manquerait en particulier des interventions adaptées des travailleurs sociaux, et l'appui de traducteurs, mais aussi des actions en faveur du brassage des cultures et de la solidarité intercommunautaire (par exemple en développant un réseau d'échanges de savoir). D'autres estiment que seule l'alphabétisation doit constituer une action spécifique, ou même qu'il suffit simplement d'être vigilant sur les possibilités d'accès des étrangers aux activités notamment d'animation et de loisirs. Les partenaires qui estiment qu'il faut avant tout limiter le nombre d'étrangers, voient l'intégration comme devant favoriser l'adoption du mode de vie français, en particulier dans le domaine de l'éducation des enfants.

Le cours d'arabe qui a été proposé dans le cadre du Centre social et qui est animé par un bénévole est un bon exemple de ces contradictions. Devant son succès (c'est l'une de ces initiatives qui illustrent la dynamique du Centre social), la directrice estime qu'il devrait être assuré dans l'espace scolaire. Mais le directeur du collège s'y oppose, par refus d'entrer dans des pratiques pédagogiques connotées trop négativement.

Plus fondamentalement, l'ambiguïté entre l'idée généreuse de l'intégration portée par le réseau associatif et la volonté municipale de limiter l'accès des familles émigrées au logement social et de réduire les problèmes de délinquance imputé à la présence de jeunes maghrébins, africains et antillais, empêche manifestement l'affirmation claire d'un objectif d'intégration.

*La clarification de ce débat difficile (qui dépasse d'ailleurs le cadre communal) doit être recherchée autant que possible au niveau local, dans le sens d'une recherche des principes de solidarité qui dépasse les clivages culturels et affirme la responsabilité collective de l'oeuvre d'assimilation.*

*De nombreux niveaux peuvent être mobilisés en recherchant leur complémentarité : l'aide à l'insertion sociale des femmes hors de leur cadre communautaire, une politique plus volontariste d'accès à la maîtrise du français, la valorisation des références culturelles dans l'espace scolaire, l'aide aux associations communautaires pour qu'elles participent au soutien scolaire, la promotion de réseaux du type "échanges de savoir", l'animation de quartier favorisant le brassage et les échanges entre groupes (et non la folklorisation des cultures, à laquelle conduisent des manifestations du type carnaval).*

## B- LE DOMAINE DES ACTIONS RELATIVES A LA CITOYENNETE, ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS

### *Les actions*

Quelques actions comme la consultation juridique assurée dans le cadre du Centre social, la sensibilisation aux droits et à la citoyenneté organisée par France-Plus, l'animation de quartier aux Sorbiers réalisée par la Régie de quartier, et les consultations publiques à l'occasion des projets d'urbanisme, ont cherché à développer la citoyenneté et à favoriser la participation des habitants.

Par ailleurs un local DSU a été ouvert pendant quelques mois sur l'Allée de la gare, et a permis au service DSU d'assurer une série de permanences sur le terrain. Il faut rappeler que la municipalité avait fait le choix de ne pas implanter le chef de projet et son équipe dans le quartier, préférant les intégrer aux services de la Mairie de manière à assurer une bonne coordination avec les différents services spécialisés.

De toutes ces actions, la permanence juridique est l'initiative qui a eu le plus d'impact. Elle est très fréquentée (de l'ordre de 400 interventions en 1992, parmi lesquelles 20% d'étrangers), essentiellement par des femmes. C'est l'une des permanences qui fonctionnent le mieux dans le département.

## LES RÉALISATIONS DU PROGRAMME DSU

Domaines d'action	Actions réalisées dans le cadre du DSQ et du Contrat d'Objectifs	Dispositifs d'action existant en dehors du DSU
<p><b>CITOYENNETE</b></p> <p><b>PARTICIPATION DES HABITANTS</b></p> <p>Intégration des étrangers</p> <p>Accès au droit</p> <p>Développement des services publics</p>	<p>-Insertion et alphabétisation des femmes étrangères au Centre social (1990)</p> <p>-Echanges culturels par le patchwork (ex.mjc) (seulement 1991)</p> <p>-Alpha Jeunes au Centre Social (1990 à 1992)</p> <p>-Sensibilisation aux droits avec France-Plus (1991)</p> <p>-Consultation juridique au Centre Social (1992)</p> <p>-Réunions publiques d'information, boîte à idées</p> <p>-Animation des Sorbiers par la Régie de quartier (1992)</p> <p>-Fonds d'aide aux initiatives locales (1991)</p> <p>-Formation des bénévoles associatifs (1990)</p>	<p>-Nouveau Bureau PTT</p> <p>-Bureau Police nationale</p> <p>-Bureau Police municip.</p> <p>-Permanence de la Sécurité sociale</p> <p>-Mairie annexe</p> <p>-SSAE (aide aux émigrés)</p> <p>-Associations communautaires</p> <p>-Associations de quartier</p>

## LES OBJECTIFS INSCRITS DANS LA CONVENTION DSQ

### Article 10 de la convention

La participation active des populations est le moyen le plus sûr de favoriser l'appropriation des actions entreprises, condition sine qua non de pérennisation des résultats.

De ce fait, elle est reconnue par les parties contractantes comme nécessaire à la réussite de l'opération.

La participation s'instaure sous trois formes :

- a) l'information : lettres, bulletins, journaux, réunions d'information restreintes ou publiques, permanences.
- b) la concertation : enquêtes d'opinion, groupes de réflexions (restreints), réunions de travail, consultations publiques, boîtes à idées...

La concertation s'appuie sur la présentation d'avant-projets (plans, maquettes, ouvrages tests, échantillons, schémas, organigrammes, textes).

- c) La communication en tant qu'outil essentiel de valorisation (transformation d'images, information ciblée, promotion).

La participation est réalisée en premier lieu dans le cadre du C.L.T. et des commissions municipales élargies en groupes de travail thématiques.

Elle intervient en second lieu lors des actions de concertation, de mobilisation sur une action particulière, de rencontres informelles, réunions in situ, campagnes d'information et de communication, et à la faveur d'expositions ou de présentation des maquettes ou d'ouvrages témoins (immeuble test, espaces extérieurs...) de manifestations festives ou d'enquêtes d'opinions.

Ce second volet relève de la responsabilité de l'équipe opérationnelle de M.O.U.S. qui conçoit et réalise toute actions spécifiques dans ce domaine, en accord avec les partenaires, et en se faisant assister de consultants spécialistes, le cas échéant.

Le DSU a organisé, avec beaucoup de soins, une consultation des habitants autour des différents projets déposés par les urbanistes dans le cadre d'un concours organisé par la Ville, qui a permis à la population du quartier de formuler ses attentes et ses critiques en matière d'aménagement urbain des Courtilleraies.

Au total le programme a donné lieu, en trois ans, à une dizaine de réunions publiques. L'information auprès des habitants a également été assurée par un bulletin, "La lettre du DSU", diffusé à tous les foyers de la commune.

### *Le bilan*

Pourtant le bilan global de la participation des habitants et de leur mobilisation sur les questions de citoyenneté s'avère modeste, dans la mesure où l'essentiel des interventions sont restées très ponctuelles ou sans grand impact (notamment les permanences DSU, le fonds d'aide aux initiatives locales).

### La participation des habitants

Il s'agit d'un objectif important dans les procédures DSQ. Dans le cas de l'opération du Mée, on peut dire que cet objectif n'a été que très partiellement atteint, déjà parce qu'il ne constituait pas une priorité en soi pour la municipalité.

Le principe d'organisation du DSU très centré sur la Mairie, et la logique de délégation aux associations, ont fait que le chef de projet n'a pas été situé en position d'animateur du quartier. Pour l'équipe DSU, il revient aux associations de faire participer les habitants aux différentes actions du programme. Certaines structures, au premier rang desquelles se trouvent le Centre social et le Régie de quartier, se sont très naturellement investies sur ce plan. Toutefois, elles ont le sentiment de ne pas avoir été particulièrement incitées à le faire, ni soutenues dans leurs initiatives.

Il faut souligner à ce niveau l'action importante de la Régie sur le quartier des Sorbiers: organisation d'une fête de quartier, d'activités de loisirs, contacts informels avec les habitants. Là encore la contribution de bénévoles est décisive et traduit une mobilisation des habitants pour la vie de quartier.

Toutefois l'échec des initiatives de la Régie sur l'Allée de la gare, et sa difficulté à établir des contacts avec une population plus récemment installée et moins stable, montrent bien qu'il faut poursuivre un travail de longue haleine pour que s'installe une vie de quartier. Dans ce domaine, la synergie entre le Centre social et la Régie devrait être approfondie, par exemple à travers des projets communs comme l'animation de réseaux d'échanges de savoirs.

En fait en matière de dialogue avec la population, la Mairie en est restée, jusque là, au schéma traditionnel de la réunion publique et du bulletin municipal. Pour la plupart des partenaires, ces initiatives n'ont eu qu'un impact médiocre, et ne suffisent pas pour associer les habitants à une dynamique de quartier. La Ville devrait valoriser le rôle de médiateur social que peuvent remplir des structures qui sont devenues, grâce à l'opération DSU, des pivots de l'animation des Courtilleraies. Pour cela, il faut reconnaître au Centre social, à la Régie de quartier, mais aussi à l'AMI, une légitimité et une compétence à stimuler la participation des habitants à la vie des quartiers.

### Le bénévolat

On a souligné, à plusieurs reprises, que la réalisation d'un certain nombre d'actions bénéficiait de la participation d'un nombre de bénévoles conséquent (le sport, le soutien scolaire notamment). L'enquête auprès des habitants révèle que 40% des habitants connaissent au moins une association active au Mée-sur-Seine (cette proportion atteint 49% chez ceux qui résident au Mée depuis plus de 10 ans), et que 20% participent à l'une d'entre elles. La plus souvent citée, et de loin, est Le Mée-Sports (12% la mentionnent spontanément).

L'enquête confirme également la disposition des habitants du Mée au bénévolat : un quart d'entre eux sont disposés à faire quelque chose pour leur quartier (27%) et précisent ce qu'ils souhaiteraient faire, un autre quart adhère à l'idée mais de manière plus évasive (27%).

De plus c'est dans le quartier des Courtilleraies qu'on rencontre la plus grande adhésion à l'idée du bénévolat.

Trois grands domaines d'investissement sont proposés par ceux qui souhaitent s'investir <sup>1</sup> :

- l'intervention auprès enfants pour le soutien scolaire, des gardes et des activités culturelles
- l'organisation d'activités pour les jeunes, tout particulièrement sportives
- l'animation de quartier et l'organisation de fêtes.

---

<sup>1</sup> On trouvera dans le document-annexe le détail des propositions des habitants en matière de bénévolat

### La disponibilité des habitants du Mée pour des actions bénévoles

*-en pourcentages-*

<i>Etes-vous prêt à consacrer du temps bénévolement pour votre quartier?</i>	Courtilleraiies -centre	Courtilleraiies -périphérie	Croix blanche -Plein Ciel	Le Mée -village	TOTAL Le Mée
prêt à le faire ou le fait déjà	30,3	23,8	26,8	32,6	27,6
éventuellement	30,3	27,4	23,2	32,6	27,3
non ou ne sait pas	39,5	48,8	50,0	34,9	45,1

*source: CREDOC -enquête Habitants 1993-*

Les autres aspects les plus souvent évoqués sont les actions d'entretien et d'embellissement du cadre de vie (propreté, fleurissement), l'aide aux personnes âgées et aux malades, la défense des droits des locataires. Par contre l'aide aux étrangers et l'intervention sur les questions de sécurité sont évoqués mais restent l'exception.

Une réserve de personnes mobilisables existe manifestement dans la commune, et peut donc permettre d'entretenir la contribution bénévole. Encore faut-il mobiliser les structures intermédiaires (les associations) et organiser les actions de manière à entraîner un certain nombre d'habitants dans une démarche plus active. Il s'agit là d'un véritable enjeu pour la poursuite du programme, ne serait-ce qu'au regard des moyens limités que peut engager la municipalité.

Toutefois au delà de l'aspect des moyens, la véritable importance du bénévolat réside dans le fait qu'elle manifeste l'adhésion à une dynamique sociale de quartier, fondée moins sur le contrôle social institutionnel, que sur l'aspiration des résidents à créer une animation, entretenir un cadre de vie et structurer une cohésion sociale.

## IV- L'INSERTION PROFESSIONNELLE

### *Les actions*

La contribution du DSU à l'insertion professionnelle passe par deux outils complémentaires qui au Mée fonctionnent bien :

- l'accueil et l'information des personnes à la recherche d'emplois, de stages ou de formations, qui est assurée par le Centre social, grâce à ses structures "Accueil-Emploi" et "Relais-Infos", mais aussi par l'AMI au près de son public de jeunes;

- l'appui à la mise au travail et à la réinsertion par une activité professionnelle, auquel contribuent l'association intermédiaire Travail-Entraide, et la Régie de quartier.

### Accueil et information

Le premier objectif, accueil et information, paraît avoir une bonne efficacité. Il vient compléter dans le cadre communal l'action de l'ANPE qui s'exerce à un niveau plus général. L'intervention de trois structures (Centre social, Travail-Entraide, AMI) a nécessité quelques ajustements pour aboutir dans un premier temps à une reconnaissance mutuelle. Mais il n'est pas sûr que le partenariat soit encore suffisant.

Dans le domaine de l'appui aux demandeurs d'emploi, la mise en route d'une Mission locale, au niveau de l'agglomération de Melun, devrait contribuer à renforcer et élargir le dispositif. L'accueil "Emploi" du Centre social en serait le correspondant au niveau du Mée.

### L'offre de travail

Le second objectif, qui vise à favoriser la mise au travail, est beaucoup plus difficile à concrétiser. Néanmoins le DSU a la chance de pouvoir s'appuyer sur une association intermédiaire, Travail-Entraide, qui s'est créée début 1989. Par ailleurs la création de la Régie de quartier en juillet 1991 est venue élargir les possibilités d'offre d'emplois d'insertion.

La première de ces structures participe activement au circuit de l'insertion des demandeurs d'emploi les plus en difficulté (RMistes, sortants de prison, etc.), à l'échelle de l'agglomération de Melun. La seconde a une action limitée à la commune du Mée, mais qui gagnerait à s'étendre en diversifiant ses activités dans les différents quartiers de la Ville.

## LES RÉALISATIONS DU PROGRAMME DSU

Domaines d'action	Actions réalisées dans le cadre du DSQ et du Contrat d'Objectifs	Dispositifs d'action existant en dehors du DSU
<p style="text-align: center;"><b>INSERTION ECONOMIQUE</b></p> <p>Insertion professionnelle</p> <p>Implantation d'activités</p>	<p>-Accueil emploi au Centre Social (1990)</p> <p>-Accompagnement des demandeurs d'emploi et formation par Travail Entraide (1990)</p> <p>-Régie de quartier (1991)</p> <p>-Création par la régie de quartier d'un dépôt-vente de vêtements "FILOMEE" (1993)</p>	<p>-Mission locale de l'agglomération de Melun (1993)</p> <p>-Zone d'activité artisanale du Mée</p>

### LES OBJECTIFS INSCRITS DANS LA CONVENTION DSQ

#### Articles 3.5 et 3.6 de la convention

##### 3.5/ EMPLOI

\* En liaison avec l'action strictement économique, l'action sur l'emploi concerne principalement les demandeurs d'emploi.

Au Mée-sur-Seine, le Centre Social (Accueil Emploi) et Travail Entraide (association intermédiaire) sont les deux piliers locaux de ces services. Ils travaillent avec Sénart Emploi Formation et l'A.N.P.E. de Melun.

\* Le nombre des chômeurs étant en augmentation, il faut renforcer ces activités pour développer trois axes : l'aide à la recherche d'emploi, le placement, la réinsertion, avec une action spécifique concernant les jeunes, les femmes, les chômeurs de longue durée, les allocataires de revenu minimum d'insertion.

\* La Ville a signé la convention des contrats-emploi-solidarité (C.E.S.) et s'emploie à utiliser au maximum ces possibilités.

\* Les retombées de l'action économique doivent accentuer l'efficacité de ce secteur.

##### 3.6/ FORMATION

\* Il s'agit d'élaborer un plan de formation pluripartenaires qui associe étroitement les publics concernés, les associations et la Ville. Cela permettra de compléter les actions existantes (sessions de formation à la vie pratique, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme) et de créer de nouvelles formations.

\* Il faut définir les catégories d'usagers, les types de sessions, les contenus, les débouchés.

\* Des publics différents sont concernés par cette action :

- les demandeurs d'emploi,
- les jeunes en rupture scolaire,
- les femmes d'origine étrangère,
- les bénévoles associatifs pour des actions spécifiques et pour le développement social du quartier.

En dehors de ces deux formes d'intervention, peu de choses ont été développées, en particulier sur le plan de la formation qui faisait partie des objectifs inscrits dans la convention DSQ . A ce volet on peut rattacher l'alphabétisation, et une action illettrisme qui a été arrêtée.

### *Le bilan*

Pour les partenaires du DSU, les actions entreprises paraissent encore insuffisantes. Si l'Accueil emploi du centre social et Travail Entraide sont bien fréquentés par les jeunes, il reste difficile de mesurer l'efficacité de leur action en matière d'insertion professionnelle, au delà de la fonction d'information et d'orientation pour le premier, et d'accès à des "boulots" temporaires pour le second.

Le bilan économique de l'activité de la Régie "Quartiers Plus" peut-être considéré comme positif dans la mesure où elle a atteint les prévisions établies lors de son démarrage. Par ailleurs les bailleurs d'ouvrage se déclarent satisfaits de la formule. Il faudrait néanmoins pouvoir élargir le marché de l'entretien en amenant d'autres sociétés à faire appel à la Régie. Le nombre d'heures de travail reste plutôt modeste (4,6 équivalent-temps plein en 1992, de l'ordre de 5,5 en 1993).

Il semble que les services techniques de la Ville n'aient pas suffisamment intégré le sens de la démarche de la Régie, en particulier sa mission d'insertion professionnelle de personnes en difficulté. Ils ne la considèrent pas encore vraiment comme un partenaire à part entière.

La Ville devrait également soutenir la Régie pour l'aider à intensifier ses relations avec les sociétés de logement social. Elle pourrait en particulier user de sa capacité de négociation pour passer des accords avec ces sociétés, ouvrant la possibilité pour les associations intermédiaires (Travail-Entraide, Régie) d'intervenir sur les chantiers d'entretien et de réhabilitation des immeubles.

Plus globalement, le domaine de l'insertion économique est le plus difficile à traiter compte tenu des moyens limités que peut mobiliser le DSU. Cette question dépasse de beaucoup la Ville du Mée, qui ne dispose pas d'un tissu d'entreprises locales suffisant. L'échelle de l'agglomération serait beaucoup plus pertinente, mais à ce niveau tout est à construire. Le Contrat de Ville pourrait en être l'occasion. Il ne faut pas oublier que la moitié des actifs de la commune travaillent dans l'agglomération de Melun (58% des femmes et 43% des hommes), et la grande majorité en Seine-et-Marne (74% des femmes et 62% des hommes).

## Connaissance des structures d'insertion par l'emploi

### *La Régie de quartier*

Deux ans après sa création, la Régie de quartier "Services Plus" qui a démarré en juillet 1991, est encore peu connue: à peine plus d'un quart des habitants ont entendu parlé de cet organisme (27%). Son implantation aux Sorbiers, à l'écart du centre des Courtilleraies, en est vraisemblablement l'une des raisons: néanmoins elle est sensiblement plus connue aux Courtilleraies (33%) que dans les autres quartiers (23% à Croix Blanche-Plein Ciel et 19% au Village).

Ses activités sont également mal cernées: près de la moitié de ceux qui connaissent la régie ne sont pas en mesure de préciser ses domaines d'action (45%). On constate que ses interventions en matière d'animation et de fête de quartier sont plus souvent mentionnées que son activité de nettoyage et d'entretien des immeubles, et que son rôle d'insertion professionnelle:

- l'animation de quartier (citée par 28% des habitants, mais seulement 23% aux Courtilleraies)
- l'activité "nettoyage" (citée par 19%, mais 27% au centre des Courtilleraies)
- le rôle d'insertion professionnelle (cité par 12%, mais 15% au centre des Courtilleraies)
- l'activité "bricolage, petits travaux" (citée par 7%, mais 15% au centre des Courtilleraies)

Ce sont finalement les résidents du quartier de l'Allée de la gare qui ont le mieux repéré son activité réelle.

### *L'association intermédiaire Travail-Entraide*

Travail-Entraide s'est créée au Mée en 1989 et, grâce au DSU, a bénéficié de locaux nouveaux dans le cadre de l'espace social de l'Allée de la gare. C'est l'une des structures les mieux connues du grand public. La très grande majorité des habitants du quartier de l'Allée de la gare connaissent son nom (82%). Sa localisation joue un grand rôle sur sa notoriété: à Croix Blanche-Plein Ciel, seuls 40% des habitants ont entendu parlé de cette association.

Ses activités sont assez bien cernées: plus de 60% des personnes qui connaissent cette structure de nom sont en mesure de préciser ses activités. La mission d'accompagnement des demandeurs d'emploi est la plus souvent mentionnée (42% des personnes qui connaissent Travail-Entraide). Viennent ensuite les actions relatives à la mise, ou remise, au travail (32%). Le domaine de la formation et des stages, par contre, est peu évoqué (12%).

Entre 1990 et 1993, cette dernière proportion s'est plutôt accrue : la proportion de chefs de ménage travaillant en Seine-et-Marne est passée de 56% à 65%, celle des chefs de ménage ayant leur emploi à Paris ayant régressée de 27% à 20%.

Il n'en reste pas moins que la Ville a un rôle à jouer dans le domaine de l'insertion par l'emploi, mais celui-ci à besoin d'être vraisemblablement recadré sur des publics plus ciblés.

A la différence des interventions très bien ciblées de Travail-Entraide, on constate que des formules comme l'accueil "Emploi" du Centre social sont débordées par leur succès et doivent restreindre les conditions d'accès, pour faire face à l'augmentation de la demande. La qualité du travail réalisé provient en grande partie d'un dispositif efficace de suivi individualisé. Or il ne relève pas a priori de la politique de la Ville de mettre en place des substituts plus performants aux services de l'ANPE. Par contre il lui appartient de définir un public prioritaire qui a besoin d'une aide renforcée dans ce domaine: notamment les personnes sans qualification et tout particulièrement les jeunes, ainsi que les personnes en situation sociale difficile.

Dans ce cas le service "Emploi" devrait fonctionner en partenariat étroit avec le service social, les collèges, la prévention. Il s'inscrirait alors clairement dans une mission d'accompagnement social. Une meilleure concertation avec les services de l'Education nationale à propos des jeunes évincés de l'école sans formation qualifiante, apparait indispensable.

Par ailleurs, il ne semble pas cohérent que l'AMI développe d'elle même un travail d'aide à la recherche d'emploi auprès de son public, dans la mesure où des structures de l'espace social des Courtilleiraies assurent ce service dans de bonnes conditions. On note qu'une certaine incompréhension s'est développée à ce sujet de la part des partenaires concernés.

Il appartient aussi à la Ville, dans la mesure du moins des opportunités qui se présentent, de soutenir la création d'emploi pouvant profiter aux méens. Développer la zone artisanale, soutenir les installations commerciales, favoriser l'économie sociale (la création d'une boutique "dépot-vente" et d'un atelier de couture par la Régie de quartier en est un exemple) sont les différentes voies que suggèrent les partenaires.

Le domaine de l'habitat social peut constituer l'un des secteurs privilégiés d'intervention de la Ville dans le domaine économique, en faisant de la Régie de quartier un instrument privilégié d'entretien du cadre de vie et de l'environnement. L'objectif d'insertion, offrir des emplois aux habitants du Mée qui en ont le plus besoin, rejoindrait alors celui de l'amélioration de l'image de certains secteurs de la Ville et de la mobilisation des habitants sur l'amélioration de leur cadre de vie.

Enfin, les interventions en matière de formation professionnelle et d'accès au logement sont présentées par les partenaires comme des priorités. La tranche d'âge visée est plutôt celle des jeunes adultes pour lequel le déficit d'actions est très sensible. Il faudrait développer le système de l'hébergement transitoire, notamment pour les 18-25 ans qui entrent en formation, en stage et en emploi temporaire, en le rendant plus souple que celui qui a été géré par l'AMI. Il serait également important d'agir plus vigoureusement dans le domaine des formations professionnelles, pour réussir à construire, pour les jeunes qui en ont le plus besoin, de véritables parcours qualifiants.

## V- AMENAGEMENTS URBAINS, EQUIPEMENTS PUBLICS ET COMMERCE

### *Les équipements publics*

Dans le domaine des actions d'urbanisme, les différents volets prévus initialement ont été diversement investis. Celui qui a donné les résultats les plus visibles et les mieux ressentis par la population et les partenaires, est l'effort d'équipement en services publics et en installations de loisirs de proximité. L'installation de la poste (avec distributeur de billets de banque), du bureau de police, de l'espace social, d'une permanence de la sécurité sociale, d'une mini-crèche, ont nettement enrichi l'éventail des services offerts sur l'Allée de la gare. Par ailleurs loisirs et animation ont bénéficié de plusieurs équipements: la Maison des quartiers, les terrains de sport de proximité près du collège La Fontaine, les terrains de jeux pour enfants sur le parc de Meckenheim.

Dans les actions à poursuivre, le développement des services tient une grande place. Le projet de Mairie-annexe, place Nobel, est très attendu, et beaucoup voudraient que le poste de police nationale ait une activité permanente (jour et nuit). Certains souhaitent l'installation de jeux et de bancs dans les squares attenants à l'Allée de la gare, et estiment que c'est une erreur de vouloir supprimer (au nom de la sécurité) les passages entre ces squares et l'axe qui mène à la gare. Quelques pessimistes pensent qu'il reste beaucoup à faire, et qu'il faudrait mieux définir les vocations des différents quartiers.

### *Les projets d'urbanisme*

Les projets d'urbanisme, en revanche, n'ont pas atteint cette cohérence et cette visibilité, alors qu'ils ont bénéficié d'une procédure de concours et de publicité auprès de la population, qui s'est étalée sur plusieurs mois (en 1991 et 1992). Comme dans la plupart des opérations DSQ, les projets d'urbanisme sont victimes de la lourdeur des procédures.

Dans le cas du Mée les premiers qui ont été programmés entrent tout juste dans la phase des réalisations: il s'agit de la réhabilitation des Sorbiers, et de l'aménagement de la place Nobel. D'autres sont encore loin d'aboutir comme la transformation du silo à voiture, l'aménagement du bâtiment des Régals qui devait accueillir une supérette, et l'amélioration du site de la gare.

## LES RÉALISATIONS DU PROGRAMME DSU

Domaines d'action	Actions réalisées dans le cadre du DSQ et du Contrat d'Objectifs	Dispositifs d'action existant en dehors du DSU
<p><b>AMENAGEMENTS URBAINS</b></p> <p>Equipements services publics</p> <p>Réhabilitation de l'habitat social</p> <p>Travaux d'urbanisme</p>	<p>-Régie de quartier (aménagement de square, fleurissement, nettoyage) (1992)</p> <p>-Espace social (1992)</p> <p>-Maison des quartiers (1992)</p> <p>-Terrains sportifs de proximité</p> <p>-Jeux pour enfants au parc de Meckenheim (1993)</p> <p>-Amélioration de la qualité du service aux logements HLM (1991-92)</p> <p>-Rachat du silo à voitures</p> <p>-Projet d'aménagement de la place Nobel (1993)</p> <p>-Projet de rénovation des Sorbiers (1993)</p> <p>-Concours d'idée pour le SDAU (1991-92)</p>	<p>-Bureau de poste (avec distributeur automatique de billets)</p> <p>-Le Mas (bibliothèque et salle de spectacle)</p>

### LES OBJECTIFS INSCRITS DANS LA CONVENTION DSQ

#### Articles 3.2 la convention DSQ

\* Le quartier des Courtilleiraies étant récent, il existe plusieurs espaces qui ne sont pas occupés et dont il faut concevoir l'aménagement, d'autres pourront subir un changement de fonction, mais il faudra veiller à la sécurité piétonne et routière. Voici les principaux espaces répertoriés :

a) PARC URBAIN NORD: situé au nord-ouest du Quartier, il sera aménagé pour accueillir des espaces verts, un lieu de promenade, un parc de jeux.

Cette action vise à créer pour les habitants un espace de proximité immédiate du centre ville et à lui donner une dimension conviviale et utilitaire.

b) SILO A VOITURES

Les places de ce silo parking (abandonné depuis plusieurs années) sont actuellement achetées par la Ville pour transformer cet "abcès" non utilisé en espace fonctionnel. Deux hypothèses sont avancées :

- locaux associatifs,
- destruction du silo pour créer un square.

La deuxième version retient actuellement l'attention de la Ville.

c) AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE.

\* Trois axes sont privilégiés pour inscrire la place de la Gare et l'allée de la Gare dans une véritable dynamique sociale :

- création d'un espace social comprenant le Centre Social, un secteur emploi et l'équipe de prévention.
- incitation à créer des entreprises de commerces et services.
- lieux ludiques pour les enfants, square par exemple.

\* Au bout de l'allée de la gare, la place Nobel n'est pour l'instant qu'occupée par la Maison des Associations, espace d'accueil pour celles-ci.

Le projet pourrait s'articuler sur deux données :

- Donner une identité et un rôle moteur à la Maison des Associations.
- Aménager ce "vide" pour que cette place devienne un carrefour d'animation.

## LES OBJECTIFS INSCRITS DANS LA CONVENTION DSQ

### Articles 3.3 la convention DSQ

#### 3.3/ LOGEMENT

\* Le quartier des Courtilleraias n'étant pas achevé, les immeubles sont très peu dégradés sur les façades. L'action sur le logement sera donc menée sur quatre plans :

#### a) La réhabilitation et les aménagements

- Seul l'ensemble des Sorbiers (la lisière du périmètre juridique de la Z.A.C.) doit faire l'objet d'une réhabilitation intérieure et extérieure. L'Office Public Départemental d' H.L.M. a réalisé une enquête sur les attentes des 172 familles présentes et les travaux devaient commencer en 1991.
- L'amélioration du service quotidien des habitants est la deuxième priorité avec diverses possibilités de travaux : pose d'interphones, réfection des halls et des cabines d'ascenseurs, isolation thermique, boîtes aux lettres, accès garages. La liste n'est pas limitative et reste ouverte.
- Le projet de régie de quartier s'inscrit dans ce domaine du logement car elle contribuera à la participation des habitants à cette action (entretien, animation, accueil).
- Les financements apportés par l'Etat et la Région pour ces projets tiendront compte de la politique d'entretien envisagée par les organismes H.L.M.
- Ces travaux se feront après consultation préalable des partenaires et des habitants. Une information permanente sur leur déroulement sera engagée.
- Il reste que les signataires de la convention veilleront à ce que les organismes H.L.M. participent activement et financièrement au programme de Développement Social du Quartier.

#### b) La gestion du patrimoine

- La Ville demandera aux organismes H.L.M. de mettre en place une gestion rapprochée des logements : gardiennage, taux d'impayés, entretien.

#### c) Les attributions des logements

- Il sera élaboré, dans un délai de 12 mois à compter de la date de signature de la convention, un protocole d'occupation du patrimoine social entre l'Etat, la Ville et les organismes H.L.M., au titre de la loi du 31 Mai 1990 sur la mise en oeuvre du droit au logement (plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées, réhabilitation, conditions d'attribution des aides personnelles au logement).
- A l'issue de la négociation de ce protocole, une commission d'attribution des logements du patrimoine social sera constituée.

#### d) La participation des habitants

- Les organismes H.L.M. pourront soumettre à la Ville et au C.L.I. les dispositions particulières qu'ils envisagent d'adopter quant à la participation active de leurs locataires, tant au programme de réhabilitation, qu'aux mesures de pérennisation.

Cette participation devra se traduire, pour le moins, par :

- La concertation préalable des attentes des habitants en ce qui concerne leur habitat.
- La consultation des habitants sur le projet d'amélioration du bâti (et des espaces de proximité, le cas échéant)
- Une information permanente sur les travaux, leur avancement et leurs modalités d'exécution.
- L'écoute régulière des suggestions et opinions sur le déroulement et la qualité des travaux réalisés (observatoire d'opinion)
- La mise en place d'un système d'information après travaux (par exemple : guide du résident, réunions périodiques avec les associations).

En marge du DSQ, la création de la salle polyvalente du Mas a constitué, pour la Ville, une importante réalisation .

### *Le commerce*

Le domaine le moins abouti est celui du commerce. A ce niveau, il n'y a pas eu d'actions significatives . Le projet de la supérette des Régals n'a jamais vu le jour et sera transformé en équipement public. C'est pourtant le domaine où l'amélioration de la situation est la plus unanimement souhaitée par les habitants et les partenaires du DSU. L'aide aux commerces de proximité, la maîtrise des surfaces commerciales de l'Allée de la gare, la stimulation des pôles commerciaux de la Ville, sont des idées qui reviennent dans la plupart des discours .

Les commerçants sont relativement critiques sur les conditions commerciales qu'offre l'Allée de la gare, mais reconnaissent que pour les habitants ce qui a été fait par le DSU est positif. Selon eux le quartier ne s'est pas dégradé, même s'il ne s'est pas vraiment amélioré sur le plan du commerce.

En fait c'est au démarrage que les choses se sont mal engagées: rien n'a été fait pour lancer véritablement la rue commerçante. Il aurait fallu que tout soit loué au départ pour ouvrir dans de bonnes conditions et créer une dynamique d'ensemble. Aujourd'hui, pour les commerçants de métier, cet espace commercial n'est pas très bien coté. De ce fait, ceux qui s'installent actuellement sont soit des personnes qui font une tentative dans l'activité commerciale, soit des commerces qui s'adaptent à une clientèle spécifique (par exemple une boucherie cachée).

Un action volontariste est indispensable pour éviter une dégradation progressive de la dynamique commerciale, celle-ci étant essentielle à l'amélioration de l'attractivité du quartier.

### *L'amélioration du cadre et des conditions de vie*

Bien qu'une consultation de la population ait été organisée avec un grand souci d'information l'absence d'un partenariat suivi et d'une action de communication régulière n'ont pas permis de maintenir le programme d'urbanisme au devant de la scène. Les sociétés bailleurs de logements sociaux n'ont participé que de loin au DSU sans chercher à s'impliquer dans un programme de rénovation qui aurait pu bénéficier de subventions au titre du DSQ. Les associations de

locataires ou de copropriétaires qui sont assez nombreuses sur le Mée n'ont pas été des partenaires très sollicités. Il est dommage qu'ils n'aient pas été plus incités à s'associer aux actions de la Régie de quartier et pour des actions d'animation de quartier.

L'amélioration de l'image donnée par le cadre bâti de l'Allée de la gare reste la grande priorité des habitants: ils sont nombreux à souhaiter une transformation d'un urbanisme ressenti comme oppressant et trop marqué par l'omniprésence du béton.

Pourtant si les travaux de rénovation des entrées d'immeubles sont mentionnées par les partenaires au niveau des actions réalisées, la réhabilitation et l'entretien du bâti ne sont pas cités dans les actions à poursuivre. Objectif jusque là secondaire dans le programme DSU, il semble que l'importance des interventions d'embellissement du cadre urbain ne soit pas bien mesurée par les partenaires du programme. Il s'agit là pourtant de l'un des registres susceptibles d'avoir le plus d'impact sur la manière dont la population du quartier ressentira l'amélioration de ses conditions de vie.

## TROISIÈME PARTIE

DE L'IMAGE DU QUARTIER DES COURTILLERAIES  
AUX PRIORITÉS POUR LA POURSUITE DES ACTIONS DSU

L'examen des actions engagées par le programme DSU, montre le volontarisme d'une politique municipale visant à faire régresser le sentiment d'insécurité et de "mal-vivre" qui s'attache, de manière tenace, au quartier des Courtilleiraies depuis sa création. Pourtant en dépit de l'importance des réalisations en direction des jeunes, le sentiment d'insécurité n'a, à première vue, que très faiblement régressé : 79% des habitants des Courtilleiraies estimaient en 1990 qu'il existait un problème de sécurité au Mée, 71% le pensent encore trois ans plus tard.

Pour élaborer la poursuite de ce programme, il n'est pas inutile d'examiner ce qui alimente les représentations que les habitants se font de leur quartier d'une part, et du secteur de l'Allée de la gare d'autre part. La stigmatisation de ce dernier est tellement forte, qu'on ne peut penser la faire évoluer significativement sans cerner sur quels registres d'insatisfactions fleurit l'expression du besoin sécuritaire.

L'intervention auprès des individus ou des familles les plus en difficulté, ne peut à elle seule transformer la vision négative que la majorité de la population porte sur la partie la plus dense du nouveau quartier de la Ville. Poursuivre l'action engagée, c'est aussi apporter des signes de transformation de ce cadre urbain qui s'adressent à tous.

### L'IMAGE DU QUARTIER DE RÉSIDENCE

"Pour donner une idée de votre quartier quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit ?"

en pourcentages

Fréquence de citation des thématiques suivantes :	Courtilleraies -centre	Courtilleraies -périphérie	Croix-blanche -Plein-ciel	Mée-village
	agréable, bien, sympa	18,4	32,1	38,4
calme, paisible	13,2	27,4	50,9	58,1
propre, fleuri, espaces verts	5,2	14,3	18,7	7,0
aéré, résidentiel	1,3	6,0	3,6	-
quartier moderne	6,6	1,2	0,9	-
quartier ancien	-	-	1,8	11,6
services, pratique	6,6	2,4	2,7	-
animé, vivant	10,5	2,4	1,8	-
<i>Fréquence des jugements positifs</i>	<i>47,9</i>	<i>71,3</i>	<i>87,4</i>	<i>87,8</i>
grands ensembles, cités "dortoirs", et densité de population	15,8	4,8	4,5	-
bryant	14,5	2,4	1,8	2,3
laid, sale	9,2	2,4	-	-
triste	2,6	3,6	2,7	4,7
étrangers, diversité de population	6,5	6,0	-	-
sécurité, délinquance	9,2	3,6	3,6	2,3
<i>Fréquence des jugements négatifs</i>	<i>38,0</i>	<i>17,5</i>	<i>5,4</i>	<i>2,4</i>
<i>Fréquence des jugements mitigés</i>	<i>11,3</i>	<i>10,0</i>	<i>7,2</i>	<i>4,9</i>

source : enquête CREDOC -1993-

### OPINIONS SUR LE QUARTIER DES COURTILLERAIES

en pourcentages

	Courtilleraies -centre		Ensemble des Courtilleraies		Quartiers hors Courtilleraies	
	1990	1993	1990	1993	1990	1993
	opinions positives	47	48	57	60	16
opinions négatives et mitigées	52	49	42	38	59	78
ne sait pas répondre	1	3	1	2	25	4

sources : enquête CREDOC -1993- et enquête GEDA -1990-

### OPINIONS SUR L'ALLÉE DE LA GARE

pourcentages de chaque opinion parmi l'ensemble des opinions citées (plusieurs réponses possibles)

	Courtilleraies -centre	Courtilleraies -périphérie	Ensemble des Courtilleraies	
	1993	1993	1990	1993
un lieu animé, vivant	19	19	9	19
un lieu où l'on fait ses courses	20	22	27	21
le lieu du marché	20	17	18	18
un lieu de rencontre	11	11	7	11
un lieu qui n'est pas agréable	12	13	15	14
un endroit à éviter, surtout le soir	18	17	25	17

sources : enquête CREDOC -1993- et enquête GEDA -1990-

## I- LES REPRESENTATIONS DU CADRE DE VIE DES HABITANTS DU MEE

### A- UNE ANALYSE DE L'IMAGE DES DIFFERENTS QUARTIERS

Dans l'enquête auprès des habitants de la commune, la question "si vous deviez décrire votre quartier que diriez-vous?" a permis de collecter des descriptions des quartiers de résidence. Cette approche révèle ce à quoi les habitants du Mée attachent le plus d'importance quand il s'agit de leur cadre de vie, ainsi que les problèmes qu'ils ressentent comme les plus gênants dans leur vie quotidienne.

#### 1- LE QUARTIER DES "COURTILLERAIES"

Il s'agit de la partie de la commune la plus récente (achevée en 1985) et la plus dense en immeubles; c'est aussi celle qui a la population la plus populaire, et qui est la plus équipée en commerces et en services.

##### *Le centre du quartier des Courtilleraies , vu par ses habitants*

"C'est l'allée de la gare qui me frappe le plus: il y a des immeubles modernes, les maisons sont très proches. Il n'y a pas assez de verdure et les immeubles côtoient les pavillons: c'est moche".  
 "Ca fait un peu village: il y a des arbres, des bancs, des enfants qui jouent. Il y a une résidence de personnes âgées, des commerces. Le truc qui me dérange c'est le bruit que font les jeunes le soir".

Sur 76 descriptions du centre des Courtilleraies (immeubles de part et d'autre de l'allée de la gare), 40 donnent une vision globalement positive du quartier (soit 53%), 12 une vision mitigée, 24 une vision franchement négative (soit 32%).

Les thématiques utilisées pour caractériser cette partie du Mée sont, par ordre de fréquence:

<i>urbanisme, densité*</i>	27 fois (36%)	<i>étrangers*</i>	11
services	22 fois (29%)	<i>mal fréquenté, jeunes*</i>	11
verdure	20 fois (26%)	<i>bruyant *</i>	10
agréable	17 fois (22%)	animé	10
<i>sécurité, vandalisme*</i>	12 fois (16%)	calme	7
		fleuri	7

\* en italiques, il s'agit des thématiques à connotation négative

*La périphérie du quartier des Courtilleiraies , vu par ses habitants*

Sur 77 descriptions des secteurs situés au nord de l'axe avenue J.Monnet-avenue de l'Europe, 42 donnent une vision globalement positive du quartier (soit 55%), 21 une vision mitigée (27%), 14 une vision franchement négative (soit 18%).

Les thématiques utilisées pour caractériser cette partie du Mée sont, par ordre de fréquence:

agréable	27 fois (35%)	fleuri	10
urbanisme, densité	25 fois (32%)	services	10
calme	23 fois (30%)	sécurité, vandalisme	9
verdure	22 fois (29%)	bruyant	6
		étrangers	6
		mal fréquenté, jeunes	5

Comparé au centre du quartier, la périphérie des Courtilleiraies est investie plus positivement par ses habitants. Si le sentiment d'agrément y est nettement plus affirmé, c'est surtout parce que le cadre urbain s'oppose radicalement à celui de l'Allée de la gare: trop dense et sans verdure au centre, il est plutôt perçu comme aéré et entouré d'espaces verts à la périphérie.

2- LES QUARTIERS DE CROIX-BLANCHE ET PLEIN-CIEL

Ce sont également des quartiers d'habitat moderne, mais un peu plus anciens et plus aérés. La population résidente est plus stable.

*Les quartiers de Croix blanche et Plein-Ciel vus par leurs habitants*

"C'est plutôt accueillant, il y a des grandes tours, il y a un rond-point; c'est calme et agréable; il y a une bonne entente et une bonne ambiance entre voisins".

"Il y a des tours, des quartiers modernes. Il y a des centres commerciaux, une poste et une église à côté. Je me trouve pas trop mal et c'est bien desservi par les bus".

Sur 107 descriptions des quartiers du Mée situés à l'est de l'avenue de l'Europe, 86 donnent une vision globalement positive du secteur de résidence (soit 80%), 15 une vision mitigée (14%), 6 seulement ont une vision franchement négative.

### **Les grands thèmes de la perception du quartier de l'Allée de la gare<sup>1</sup>**

1 - La critique de la conception urbanistique du quartier de l'allée de la gare est le thème qui domine les descriptions. Associée à l'impression de froideur, de laideur ou de saleté, cette perception est partagée par la moitié des habitants quelque soit le quartier. Quant à ceux qui vont jusqu'à y voir le "ghetto" du Mée (caractère repoussoir du quartier) ils sont sensiblement plus nombreux dans les quartiers Croix-Blanche/Plein-ciel.

2 - La réputation de quartier peu fréquentable le soir, dont l'attrait potentiel serait compromis par les problèmes de sécurité et de vandalisme, est le second thème qui s'impose dans les discours sur l'allée de la gare. Ce sentiment est directement associé à la présence de populations étrangères et de jeunes dans la rue, secondairement au caractère bruyant du quartier, et finalement à une réputation globale de mauvaise fréquentation. La encore les résidents de Croix-Blanche sont les plus nombreux à exprimer un discours globalement négatif. Et pourtant c'est parmi eux qu'il existe la plus forte proportion de personnes qui reconnaissent ne pas connaître et ne pas fréquenter suffisamment l'Allée de la gare pour être en mesure d'en parler en connaissance de cause.

3 - La présence des services est valorisée dans les secteurs les plus proches de l'Allée de la gare, mais aussi par ceux qui sont dépourvus de commerces (le village). L'intérêt porté au caractère commerçant va de pair avec l'attrait pour son animation, et son agrément comme lieu de promenade. Les quartiers de Croix-Blanche/Plein Ciel sont logiquement ceux qui mentionnent le moins souvent ces aspects positifs de l'Allée de la gare.

4 - Parmi les priorités concernant l'Allée de la gare on voit se dessiner deux options principales : à l'idée d'une transformation très radicale (limitation de la population étrangère, dédensification du quartier), s'oppose une demande de développement social plus mesurée (amélioration de l'existant, animation, souci des jeunes). Nettement à part se situent les personnes qui se replient sur la préoccupation sécuritaire, sans autres perspectives.

<sup>1</sup> voir l'annexe 2 pour une analyse plus détaillée des représentations que suscite l'Allée de la gare

Les thématiques utilisées pour caractériser cette partie du Mée sont, par ordre de fréquence:

agréable	58 fois (54%)	animé	10
calme	54 fois (50%)	propre	10
services	34 fois (32%)	fleuri	9
verdure	30 fois (28%)	enfants	9
urbanisme, densité	26 fois (24%)	sécurité, vandalisme	9

### 3- LE "VILLAGE" DU MÉE

C'est le centre historique de la commune où reste implantée la mairie. La commune qui a connue une croissance urbaine extrêmement importante au cours des vingt dernières années était à l'origine un village péri-urbain.

#### *Le quartier du vieux Mée vu par ses habitants*

"C'est un quartier très calme et résidentiel. On n'a pas de vis-à-vis, donc on n'est pas trop près des voisins. On a une vue sur la Seine".

"Le village est resté comme autrefois avec beaucoup de verdure et un manque de commerçants. Il n'y a pas de grands ensembles mais des pavillons".

Sur 42 descriptions des résidents du vieux village, 36 ont une vision très positive du quartier (soit 86%), 3 une vision mitigée, 3 ont un discours franchement négatif.

Les thématiques utilisées pour caractériser cette partie du Mée sont, par ordre de fréquence:

agréable	21 fois (50%)	verdure	10 fois (24%)
calme	21 fois (50%)	services	9 fois (21%)
urbanisme, densité	12 fois (29%)	voisinage	8 fois (19%)

On remarque que les hiérarchies de qualificatifs qui ressortent des descriptions du Vieux-Mée et du secteur Croix Blanche-Plein Ciel sont très comparables, alors que du point de vue de l'urbanisme ces quartiers s'opposent totalement. La seule chose qui les rapproche est l'ancienneté de leur population (voir tableau, page 12). L'enracinement des habitants explique dans une large mesure le regard positif porté sur le cadre de résidence.

### *Les éléments concrets structurant l'image du quartier de résidence*

Quand les habitants résument leur perception du quartier par le mot *agréable* il faut entendre l'expression d'une satisfaction générale à l'égard du cadre de vie quotidien : "on est bien", "c'est bien", "c'est un bon quartier", "c'est sympa".

Le concept de *verdure* intègre les différentes références à des espaces à connotation "verte" et naturelle: parc, forêt, lac, rivière, campagne. Dans l'environnement du Mée, les références naturelles sont suffisamment proches et diversifiées -la forêt, les champs, la Seine, ...- pour être systématiquement évoquées en contrepoint de l'urbanisme des cités neuves.

La référence à l'*urbanisme* intègre tout ce qui caractérise la structure de l'habitat, et les impressions qui s'en dégagent: les grands immeubles, les HLM, les pavillons, le vieux village, la densité de logements, l'impression de béton, le caractère dortoir ou au contraire résidentiel, l'aspect "ville nouvelle" ou "banlieue". La hauteur et la densité du bâti de certaines parties de la Ville (Allée de la gare, Sorbiers, Plein Ciel) sont le plus souvent perçues négativement, parce qu'opposées à l'espacement et à la verdure des quartiers pavillonnaires.

La sensibilité aux *services* traduit l'attachement au schéma de la ville imbriquant deux fonctions fondamentales: le caractère résidentiel et l'offre de commodités (commerces, services, équipements, transports). Les quartiers strictement résidentiels, fussent-ils très valorisés comme peut l'être le "vieux Mée", ne sont jamais pleinement satisfaisants. Si leur atout principal est le *calme*, la tranquillité et un voisinage paisible, on trouve souvent qu'ils manquent d'animation, qu'ils sont "pépères", voire que l'on s'y ennue parce qu'il n'y a rien à y faire notamment pour des jeunes.

Les qualificatifs de "dortoirs", et de "villes nouvelles", constituent les représentations les plus négatives, le plus souvent associées au quartier des Courtilleraies. L'idée de "dortoir" évoque des secteurs résidentiels dans lesquels il n'y aurait pas l'enracinement et la culture du voisinage qui fondent le minimum de vie de quartier nécessaire pour créer une identité résidentielle. Ils seraient par la même plus perméables à l'errance des "désœuvrés".

Mais la présence des services rattrape toujours les quartiers jugés les moins agréables. Une concentration de commerces et d'équipements engendre une impression d'animation et satisfait l'une des attentes principales envers le cadre de vie urbain. Toutefois l'animation, en provoquant les mélanges de populations, révèle l'hétérogénéité du peuplement. Le mouvement, le bruit, la présence des jeunes, des étrangers, donnent au quartier de passage sa connotation

“populeuse” et induit une impression tenace d’insuffisance d’ordre. Ce mélange d’impressions contradictoires, quartier “dortoir” et quartier de passage à la fois, caractérise l’image que les méens se font du secteur de l’Allée de la gare.

## B- LA PERCEPTION DES CHANGEMENTS DANS LA COMMUNE, EN RELATION AVEC LA RÉALISATION DU PROGRAMME DSU

La majorité des personnes interrogées (55,2 %) acquiesce à l’idée qu’il y a eu, depuis trois ans, dans la ville, des changements que l’on peut mettre en relation avec le programme de développement social urbain ; seuls un tiers sont de l’avis contraire (32,4%). Cette majorité d’avis positifs se retrouve dans les différents quartiers (elle varie entre 53,5% et 56,6%), ce qui traduit, globalement, une adhésion à l’égard de l’action municipale.

Dans le détail, on constate des divergences en fonction de la situation sociale et résidentielle des individus. Les personnes socialement les plus modestes, qui sont aussi les plus concernées par la politique DSU, sont les plus nombreuses à avoir vu des changements (64%). Le nombre d’indécis (les réponses “ne sait pas” correspondent aux personnes qui ne se sentent pas directement concernées) augmente à mesure que l’on s’éloigne du cœur des Courtilleraies.

Les différenciations des quartiers apparaissent à propos de l’appréciation sur le degré de changement dans les différents domaines évoqués.

C’est en matière d’équipements sportifs et culturels et dans le domaine de l’animation et loisirs que le sentiment d’amélioration de la situation est le plus affirmé:

71,1% pensent que l’offre de loisirs s’est accrue

70,5 % ont ressenti une amélioration en matière d’équipements

Cette impression est plus forte au Mée-village (respectivement 81,4% et 83,7%), tandis qu’au centre des Courtilleraies le tiers des personnes n’ont pas vu de changements ou déclarent ne pas savoir (ceci est à mettre en relation avec la faible ancienneté de nombreux résidents).

Le changement en matière de services publics, est le second secteur jugé positivement (55,2 % des enquêtés estiment que la situation s’est améliorée), suivi de près par la question de la propreté (46,3%).

Mais les quartiers ont une appréciation assez différente de ces deux registres:

-l'amélioration des services publics est nettement plus sensible à "Courtilleraiès-centre" (65,8%), qu'à Croix Blanche (45,5%)

-pour la propreté l'amélioration n'est ressentie que par le tiers des habitants de "Courtilleraiès-centre" (32,9%), contre plus de la moitié à Croix Blanche et au Mée-village (55,4% et 53,5%)

La encore plus l'ancienneté de résidence est longue, plus l'impression est positive. Et en ce qui concerne la propreté, les personnes à faibles revenus ou inactives ont un sentiment d'amélioration nettement plus affirmé.

Il n'y a que pour les aspects touchant à la sécurité et à la délinquance que les appréciations sont loin d'être positives:

-en matière de sécurité 38,1% des habitants estiment que la situation n'a pas changé, 32,4% qu'elle s'est dégradée; moins d'un quart pense qu'elle s'est améliorée (21,9%)

-en matière de délinquance plus de la moitié juge que la situation a empiré (54,3%)

Le jugement sur la délinquance traduit fréquemment une opinion toute faite, fondée sur la seule présence des jeunes dans la rue, qui s'exprime avec la même intensité, quelque soit le quartier de résidence, et la situation sociale.

Si le jugement sur la sécurité est un peu moins homogène, il révèle lui aussi la grande part de subjectivité qui s'attache à la perception de ces questions. Les habitants de l'Allée de la gare, qui sont les plus confrontés au problème (39,5% estiment que la situation s'est dégradée), et ceux du Mée-village qui sont les plus protégés de l'insécurité (44,2% ont perçu une dégradation), partagent une vision plus inquiète que ceux de Croix Blanche et Plein Ciel.

## C- LA QUESTION DE LA SECURITE

La question de la sécurité, on l'a vu, est à l'origine du programme DSU adopté par la municipalité du Mée. Cette préoccupation des élus est manifestement en accord avec un sentiment largement répandu chez les habitants de la commune.

Le sentiment d'insécurité au Mée n'a que faiblement régressé entre 1990 et 1993 et de plus il s'est, semble-t-il, homogénéisé entre les différents quartiers. L'homogénéité est aussi la principale caractéristique des statistiques de la délinquance sur les différents quartiers de la Ville.

## LA PERCEPTION DES PROBLEMES DE SÉCURITÉ

Pensez-vous qu'il y ait des problèmes de sécurité au Mée-sur-Seine?

*en pourcentages*

	oui		non		ne sait pas	
	1990	1993	1990	1993	1990	1993
"Courtilleraiies-centre"	78	75,0	11	21,1	11	3,9
"Courtilleraiies-périphérie"	nc	67,9	nc	29,8	nc	2,4
<i>Ensemble Courtilleraiies</i>	79	71,3	11	25,6	11	3,1
"Croix-Blanche-Plein Ciel"	nc	73,2	nc	21,4	nc	5,4
"Mée-village"	nc	74,4	nc	20,9	nc	4,7
<i>Ensemble hors Courtilleraiies</i>	72	73,5	15	21,3	13	5,2

source: CREDOC -enquête 1993-

Parmi ces problèmes y en a-t-il qui vous paraissent plus graves qu'ailleurs?

*en pourcentages*

	oui	non	ne sait pas
"Courtilleraiies-centre"	38,6%	59,7	3,5
"Courtilleraiies-périphérie"	45,6%	45,6	8,8
"Croix-Blanche-Plein Ciel"	26,8%	70,7	2,4
"Mée-village"	25,0%	68,8	6,3
ENSEMBLE	34,2%	23,5	4,8

source: CREDOC -enquête 1993-

Avez-vous été victime ou témoin d'actes de violence ou de vandalisme?  
(vous ou quelqu'un de votre foyer)

*en pourcentages*

	oui	non	ne sait pas
"Courtilleraiies-centre"	56,6%	43,4	0
"Courtilleraiies-périphérie"	46,4%	52,4	1,2
"Croix-Blanche-Plein Ciel"	49,1%	50,9	0
"Mée-village"	48,8%	51,2	0
ENSEMBLE	50,2%	49,5	0,3

source: CREDOC -enquête 1993-

Si l'on s'en tient aux chiffres communiqués par la Direction générale de la gendarmerie, en 1991 et 1992, il apparaît que le quartier des Courtilleraies n'est, objectivement, pas plus dangereux que le reste de la commune. De plus cette délinquance est deux fois plus faible que ce qu'elle est en moyenne en France, ce qui conduit à relativiser l'opinion des habitants. L'inquiétude qu'ils expriment sur les questions de sécurité a, manifestement, d'autres causes que la confrontation directe à des actes de délinquance.

La proportion de délits enregistrés par la Police nationale, par habitant

	<i>nombre de délits pour 1000 habitants</i>				
	Courtilleraies	Croix Blanche	Mée-Village	Melun	FRANCE entière
1991	30,7	43,8	27,5	57,4	66,0
1992	39,4	36,5	39,0	60,3	65,8

*source: Lettre du DSU*

D'ailleurs si, entre 1990 et 1993, le sentiment d'insécurité ressenti par les habitants n'a régressé que de 79% à 71%, seule une personne sur trois (34%) y voit un problème qui lui paraît plus grave qu'ailleurs, et même une personne sur quatre hors des Courtilleraies. De plus le fait d'avoir été victime ou témoin d'actes de violence et de vandalisme, n'a guère changé (il est passé de 53% à 50%) et traduit une appréciation éminemment subjective.

En 1990 le vandalisme arrivait en tête, suivi des cambriolages. Ces deux problèmes ont manifestement régressé dans la perception qu'en ont les habitants, et c'est la question des bandes de jeunes qui alimente aujourd'hui l'inquiétude la plus sensible.

Cette évolution traduit une atténuation des confrontations les plus concrètes à la violence, au profit d'une perception plus diffuse, et plus fantasmatique.

Les différences de jugement résultant du statut social confirment cette hypothèse. En effet plus le niveau de revenu s'accroît plus le sentiment d'insécurité augmente (de 68% à 76%), ainsi que le fait d'en avoir été témoin (38% à 60%), alors que l'idée qu'il s'agirait de problèmes plus graves qu'ailleurs ne varie pas. Pour les plus hauts revenus ce sont les aspects du vandalisme et des jeunes qui sont les plus sensibles. Les personnes inactives ou anciennes dans la commune, au contraire, donnent moins d'importance aux aspects les plus subjectifs, et en particulier aux bandes de jeunes.

On remarque que la hiérarchie des problèmes de sécurité ressentie par la population n'est pas différente au centre des Courtilleiraies par rapport au reste du quartier, réputé plus tranquille. L'impression de vandalisme et de délinquance des jeunes est seulement plus forte, ce qui va de pair avec la présence plus fréquente de ces derniers sur l'Allée de la gare.

Les problèmes qui nourrissent le sentiment d'insécurité pour les habitants des Courtilleiraies (**ensemble du quartier**)

en 1993*	en 1990**
-les bandes de jeunes (38% le citent)	-le vandalisme (28% le citent)
-le vandalisme (36%)	-les cambriolages (27%)
-les agressions (27%)	-la drogue (14%)
-la drogue (25%)	-les agressions (12%)
-les cambriolages (18%)	-les bandes de jeunes (10%)

\* source enquête CREDOC: la question autorisait plusieurs réponses

\*\* source enquête GEDA: il s'agit de la première réponse à la question

Les problèmes qui nourrissent le sentiment d'insécurité pour les habitants du centre des Courtilleiraies (**secteur de l'Allée de la gare**)

en 1993*	en 1990**
-le vandalisme (46% le citent)	-le vandalisme (33% le citent)
-les bandes de jeunes (40%)	-les cambriolages (19%)
-la drogue (26%)	-la drogue (14%)
-les agressions (23%)	-les bandes de jeunes (13%)
-les cambriolages (16%)	-les agressions (11%)

\* source enquête CREDOC: la question autorisait plusieurs réponses

\*\* source enquête GEDA: il s'agit de la première réponse à la question

**D- LE POINT DE VUE DES HABITANTS SUR LES BESOINS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE**

La nature des attentes en matière d'amélioration du cadre de vie présente des différences marquées selon les quartiers du Mée, et permet de mieux hiérarchiser les aspects jugés essentiels dans la gestion du cadre de vie urbain.

En dehors des Courtillerais la majorité des habitants sont satisfaits de leur cadre de résidence : seuls 43% estiment qu'il y a des choses à faire pour améliorer leurs conditions de vie.

Le "**village**" donne l'image d'un quartier résidentiel où les préoccupations dominantes concernent, très classiquement, la voirie: problèmes de circulation, de parkings, de bruit.

Vient en second lieu le sentiment d'un déficit d'animation et de services, lié à l'absence de commerces, mais aussi d'activités pour des sorties le soir.

Le troisième registre, également classique, est celui de la propreté, du fleurissement, de la protection du cachet ancien.

Finalement le quartier du "vieux Mée" est avant tout préoccupé d'entretien, et dans une moindre mesure d'animation urbaine. Les inquiétudes relatives aux problèmes de délinquance et de sécurité ne sont jamais évoquées spontanément quand les résidents de cette partie du Mée pensent à l'amélioration de la qualité de la vie dans leur quartier.

A **Croix-Blanche** et **Plein-Ciel**, les habitants expriment des priorités assez voisines.

Aux **Courtillerais**, par contre, la hiérarchie des priorités est inversée. De plus la question de l'amélioration du quartier y est plus cruciale qu'ailleurs: près des trois-quarts de ses résidents (73%) estiment qu'il y a encore à faire pour améliorer leurs conditions de vie.

Le thème de la sécurité, et en particulier le souhait d'un renforcement de l'ilotage et des tournées de police, viennent en tête des préoccupations. Un certain nombre d'habitants sont bien conscients que ce problème est largement subjectif et que le véritable enjeu est de tenter de faire évoluer la perception du climat d'insécurité:

"c'est plus dans les mentalités des gens qu'il faut voir: les gens ont peur"

"il faut que la police se ballade plus souvent, pour donner une impression de sécurité"

Parmi les autres thématiques abordées, les trois plus fréquentes sont la demande d'un meilleur encadrement des jeunes ("il faut trouver des occupations pour tous les jeunes"), le renforcement des équipements en terrain de jeux pour les enfants, et le souhait d'un embellissement du cadre urbain (espaces verts, fleurissement, réhabilitation, embellissement des immeubles). Ces thèmes sont assez fréquemment reliés les uns aux autres:

"il faut plus d'encadrement, qu'on se sente protégé, que les jeunes aient quelque chose à faire";

"il faut plus de sécurité, occuper les enfants qui sont dans la rue, trouver des vacances pour les jeunes, obliger les parents à s'occuper de leurs mômes";

"il faut plus d'espaces verts et de jeux pour enfants".

## L'ATTACHEMENT AU QUARTIER DE RÉSIDENCE

Q47 Souhaitez-vous rester habiter au Mée ?		Q1 Quartier :				
		Ensemble des répondants	Courtill- eraies centre	Courtill- eraies périphér-	Croix Blanche - Plein	Le Mée Village
Ensemble des répondants	%V	315 100.0	76 100.0	84 100.0	112 100.0	43 100.0
Oui	%V	206 65.4	32 42.1	61 72.6	79 70.5	34 79.1
non	%V	102 32.4	41 53.9	23 27.4	31 27.7	7 16.3
Nsp	%V	7 2.2	3 3.9		2 1.8	2 4.7

Q47 Souhaitez-vous rester habiter au Mée ?		Q80 Ancienneté de résidence :			
		Ensemble des répondants	Moins de 3 ans	De 4 à 10 ans	Plus de 10 ans
Ensemble des répondants	%V	315 100.0	88 100.0	135 100.0	92 100.0
Oui	%V	206 65.4	45 51.1	85 63.0	76 82.6
non	%V	102 32.4	41 46.6	47 34.8	14 15.2
Nsp	%V	7 2.2	2 2.3	3 2.2	2 2.2

Q47 Souhaitez-vous rester habiter au Mée ?		Q95 Classes de revenus :			
		Ensemble des répondants	Moins de 10 000 frcs	De 10 000 à 15 000 frcs	Plus de 15 000 frcs
Ensemble des répondants	%V	315 100.0	95 100.0	103 100.0	97 100.0
Oui	%V	206 65.4	69 72.6	66 64.1	57 58.8
non	%V	102 32.4	25 26.3	34 33.0	37 38.1
Nsp	%V	7 2.2	1 1.1	3 2.9	3 3.1

Q50 Y aurait-il des choses à faire pour améliorer la qualité de la vie dans votre quartier ?		Q1 Quartier :				
		Ensemble des répondants	Courtill- eraies centre	Courtill- eraies périphér-	Croix Blanche - Plein	Le Mée Village
Ensemble des répondants	%V	315 100.0	76 100.0	84 100.0	112 100.0	43 100.0
Oui	%V	183 58.1	55 72.4	61 72.6	51 45.5	16 37.2
non	%V	107 34.0	11 14.5	17 20.2	55 49.1	24 55.8
Nsp	%V	25 7.9	10 13.2	6 7.1	6 5.4	3 7.0

**Les priorités pour améliorer la qualité de la vie du quartier de résidence**  
(parmi ceux qui estiment que des améliorations sont nécessaires dans leur quartier)

	Centre des Courtillerais	Courtillerais -périphérie	Quartiers hors Courtillerais
ensemble des répondants	53 100%	57 100	65 100
<b>Améliorer le cadre urbain</b>	34,0%	28,1	36,9
-repenser l'urbanisme, rénover, dé-densifier	6	5	5
-verdissement, fleurissement, espaces verts	9	4	10
-propreté, bruit, animaux, éclairage	3	7	9
<b>Entretenir la voirie</b>	0%	0%	15,4
-travaux de voirie, ralentisseurs, parkings	0	1	10
<b>Développer les activités pour enfants et jeunes</b>	34,0%	33,3	27,7
-jeux pour enfants, occuper les enfants	6	11	8
-activités pour jeunes, occuper les jeunes	7	5	7
-développer l'entraide, aider les familles	5	3	3
<b>Améliorer la sécurité</b>	35,8%	26,3	21,5
-lutte contre le vandalisme, la délinquance	8	9	10
-plus de présence policière, de rondes de nuit	6	3	3
-contrôle du peuplement, du nombre des étrangers, des cas sociaux	5	3	1
<b>Développer l'animation et les équipements</b>	22,6%	26,3	24,6
-développer le commerce, les services	5	11	9
-les équipements publics, sportifs et culturels	4	1	2
-développer l'animation, les fêtes de quartier	3	3	5

Les préoccupations des quartiers plus résidentiels -problèmes de voirie, de propreté, de services- sans être absentes sont marginales. C'est plutôt la question du contrôle du peuplement qui constitue le sujet sensible. On trouve exprimé la nécessité de l'intégration, en particulier des femmes, et le besoin de renforcement du rôle éducatif des familles auprès de leurs enfants ; "il faut un centre pour apprendre à lire et à écrire aux femmes étrangères , et donner des conseils aux étrangers pour éduquer leurs enfants". L'expression du rejet des populations étrangères reste néanmoins l'exception.

## E- L'EVOLUTION, ENTRE 1990 ET 1993, DES PRIORITES D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA VIE AUX COURTILLERAIES

Pour les deux-tiers des habitants, il y a encore des choses à faire pour améliorer l'environnement de l'Allée de la gare. Mais par rapport à 1990, les priorités d'amélioration du quartier ont sensiblement évolué sur des aspects essentiels.

Les trois grands registres des améliorations attendues sont, dans l'ordre:

### 1- le développement d'activités et d'équipements socio-culturels, et de services (de 55% en 1990 à 58% en 1993)

comme en 1990, c'est la demande d'activités pour les enfants et les adolescents qui domine largement (36% en 1990, 33% en 1993);

toutefois la demande d'animation, notamment commerciale a bien progressé (19% en 1990, 25% en 1993)

### 2- l'amélioration du cadre de vie (de 48% en 1990 à 31% en 1993)

globalement la préoccupation de propreté et d'entretien a régressé au profit d'un désir d'aménagement de l'urbanisme

\*en 1990 le thème de la propreté dominait (23%), suivi des espaces verts (13%)

\*en 1993 c'est la demande d'espaces verts qui vient en premier (13%)

### 3- l'amélioration de la sécurité (de 47% en 1990 à 31% en 1993)

la demande de plus de sécurité, et d'une sélection de la population ont nettement régressé

\*en 1990 on demandait surtout plus de sécurité (36%)

\*en 1993 c'est l'attente d'une réduction du vandalisme et de l'impression de délinquance qui s'exprime surtout (24%)

Pour résumer, on peut dire que ce sont surtout les thèmes de la propreté du quartier et du contrôle du peuplement (voir “moins d’étrangers”) qui ont le plus nettement régressé entre 1990 et 1993. Et, corrélativement, c’est le souci de la dynamique commerciale et le désir de voir évoluer le cadre urbain qui ont le plus progressé.

L’évolution des priorités pour l’amélioration du quartier des Courtilleraies (selon les habitants de l’ensemble du périmètre DSQ)

	1990	1993
*développer des activités pour les enfants et les jeunes	36%	33%
*développer l’animation, le commerce, les équipements	19%	25%
*améliorer la propreté, et la tranquillité du cadre urbain	29%	9%
*développer les espaces verts, repenser l’urbanisme	19%	22%
*améliorer la sécurité, la surveillance	36%	24%
*contrôler le nombre d’étrangers, de cas sociaux	21%	7%

D’une manière générale, le quartier apparaît moins stigmatisé aujourd’hui qu’il y a quatre ans (en particulier par rapport aux thématiques de la propreté, du défaut de présence policière, de l’excès d’étrangers). L’impression d’insécurité s’exprime de manière à la fois plus diffuse et plus subjective. L’amélioration du quartier est attendue aujourd’hui plutôt du côté des aménagements urbains, de l’insertion sociale des jeunes et d’une animation plus globale.

Il faut, par ailleurs, relativiser les souhaits qui sont exprimés et ne pas y lire automatiquement des demandes explicites. En matière d’équipements sportifs et culturels pour les jeunes, notamment, seul un habitant sur quatre estime qu’il existe des manques au Mée (27% le pensent, 12% ne savent pas répondre). Si cette impression d’insuffisance est plus marquée au coeur des Courtilleraies (35% pensent qu’il manque des équipements) qu’à Croix Blanche-Plein Ciel (20% seulement), c’est principalement en raison de l’impression de désœuvrement des jeunes, induite par leur présence dans la rue.

## II- LES PRIORITES DES PARTENAIRES POUR LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DSU

### A-DES OBJECTIFS SE LIMITANT A LA QUESTION DE L'INSERTION DES JEUNES ET DE LA SECURITE

Si l'on retient le point de vue des partenaires, les objectifs à poursuivre ne sont que le prolongement de ceux qui ont motivé le contrat d'objectifs. Il n'apparaît pas d'objectifs nouveaux : le thème de l'insertion des jeunes, intégrant tous les plans, depuis la formation jusqu'aux loisirs en passant par l'emploi, reste la priorité majeure. C'est celle qui justifie le mieux la poursuite d'une politique coordonnée et multipartenariale, organisée par la municipalité.

La seconde priorité correspond au thème de la sécurité, et son corollaire, la prévention de la délinquance.

D'autres objectifs sont évoqués dans des proportions comparables:

- l'aide sociale aux familles défavorisées, en particulier dans le cadre de l'habitat social
- l'animation des quartiers, et la relance commerciale
- l'aménagement du cadre urbain, la création de services et d'équipements

Un certain nombre de thèmes dont on pouvait s'attendre à ce qu'ils prennent de l'importance dans l'optique d'une poursuite de l'action DSU, compte-tenu des insuffisances signalées dans la réalisation du programme entre 1990 et 1993, ne sont évoqués que marginalement. C'est le cas notamment :

- de la participation des habitants et du besoin de communication avec la population
- de l'intégration des étrangers
- de l'action dans les domaines scolaire et culturel

L'intégration des étrangers n'apparaît pas cruciale, et les préoccupations culturelles sont l'exception.

Globalement donc, la double question de l'insertion des jeunes et de la sécurité reste la préoccupation majeure des principaux partenaires du DSU. Il s'agit simplement de la poursuite des objectifs qui sont censés avoir le plus d'impact sur la transformation de l'image du quartier.

A la différence des habitants dont la perception des priorités a évolué, les partenaires s'en tiennent dans l'ensemble aux objectifs initiaux sur lesquels la municipalité leur a demandé de s'associer. Pour le chef de projet, la poursuite de l'action engagée doit se faire selon les mêmes schémas d'intervention, c'est-à-dire dans le cadre de programmes institutionnels (PLI, PLH, SDAU, POPS) et des actions existantes.

Et pourtant il s'agit d'un programme empreint d'un certain flou. En dehors des priorités sociales (prévention, aide sociale) et urbaines (équipements, urbanisme), les actions à promouvoir pour agir sur le plan de l'insertion, des jeunes notamment, et sur la sécurisation des populations ne sont guère détaillées. Alors que les premiers, qui sont des domaines plus classiques de l'action des collectivités locales, donnent lieu à des suggestions d'actions plus précises, les seconds en restent à des formulations très générales. Les priorités que proposent les partenaires pour la poursuite de la politique DSU, révèlent les mêmes insuffisances que la définition des objectifs du programme engagé en 1990 (voir page 25).

## B-UNE REFLEXION À DÉVELOPPER

La formulation des objectifs pour la poursuite du programme dans le cadre d'un Contrat de Ville va nécessiter d'approfondir cette première esquisse livrée par les partenaires. La confrontation avec les préoccupations de la population s'avère indispensable.

Une série de questions devrait guider la réflexion qu'aura à mener la municipalité pour formuler son projet dans le cadre du contrat d'agglomération.

*1°-la politique envisagée est-elle pertinente, pour la régulation du système urbain?*

A ce niveau il faut s'interroger sur le décalage entre la perspective sécuritaire donnée aux actions du programme du DSU et l'aspiration des habitants à une gestion du cadre et de l'animation urbaine

*2°-la politique menée est-elle efficace?*

Des indicateurs macro-sociaux sur les différenciations sociales et économiques sont indispensables. A côté de l'effort d'évaluation des actions qu'a réalisé le DSU, il faut que la

municipalité dispose d'un "tableau de bord" de l'évolution des problèmes sociaux et des perceptions des habitants dans les différents quartiers de la commune.

*3°-le service DSU induit-il une évolution positive de la gestion publique?*

Le service DSU a introduit au sein des services municipaux une nouvelle culture du "management" de l'action publique, à la fois par son souci de transversalité, de professionnalisation sur les problèmes de la Ville, et de contractualisation avec les partenaires associatifs. Il lui reste à approfondir sa dynamique de concertation, tant avec les associations qu'avec les institutions concernées. Il lui faut aussi s'appuyer sur des relais de médiation pour rester en contact avec les perceptions de la population. A ce titre l'installation du DSU au plus près des quartiers concernés, dans le cadre d'une Mairie-annexe, est de nature à amplifier les relations avec la population et la visibilité des efforts engagés.

*4°-qu'a t-on appris au bout du programme d'action?*

Tant du côté des professionnels concernés que des habitants engagés dans l'action sur le quartier, la dynamique DSU est source d'approfondissement de la compréhension des phénomènes sociaux qui ont suscité le projet d'action. Encore faut-il qu'une réflexion se développe et soit alimentée régulièrement par la confrontation des expériences. Cet aspect est d'autant plus important que les objectifs d'action doivent pouvoir évoluer, s'approfondir et être corrigés, en y associant toutes les parties engagées, institutionnels, professionnels de terrain, bénévoles, etc.

## CONCLUSION

Le DSQ du Mée-sur-Seine est centré sur une politique d'accompagnement social, destinée à contrôler les conséquences d'une urbanisation rapide dans laquelle le logement social représente une part importante de l'habitat. La Ville du Mée a eu la chance de ne pas avoir à assumer la charge d'un lourd programme de réhabilitation du bâti. Elle a choisi de concentrer son action sur un programme en direction de la jeunesse.

Dans les DSQ où le volet urbain accapare l'essentiel des financements et des préoccupations municipales, le volet social n'est souvent qu'un complément laissé aux initiatives des acteurs de terrain. Au Mée, au contraire, le caractère central des actions d'accompagnement social, dans leur double dimension de prévention et d'insertion, explique l'attention que leur a portée la municipalité et le "dirigisme" qui a caractérisé le partenariat suscité pour les mettre en oeuvre.

L'analyse des différents registres d'action du DSU permet de tirer quelques grandes conclusions.

Les actions d'accompagnement social, qu'il s'agisse de la prévention, de l'animation, de l'insertion sociale, de l'aide à l'insertion professionnelle, ou de l'équipement du quartier en services publics, gagneraient à être recentrées dans leurs objectifs. Pour éviter de laisser diverger les actions en fonction de leur logique structurelle propre, pour concentrer les initiatives et renforcer les synergies institutionnelles, il faudrait affirmer avec plus de clarté que le programme d'accompagnement social s'adresse à un public particulier, constitué par les individus et les familles les plus en difficulté de la commune.

Cette option doit entraîner deux conséquences essentielles. Pour être cohérente, la politique d'accompagnement social qui sera poursuivie par la Ville, devra être associée à celle de la régulation du peuplement, de manière à évaluer, voire à contrôler l'importance des problèmes que la municipalité décide de prendre en charge.

Pour être pleinement efficace, cette politique doit développer une concertation institutionnelle beaucoup plus poussée. Le service social de la Ville, l'unité territoriale du travail social, la ZEP, la CAF notamment, doivent pouvoir constituer une sorte de conseil discutant des mesures à adopter. Il importe que le partenariat entre les opérateurs de terrain soit guidé par les responsables institutionnels. Cette orientation pourrait servir à structurer le prochain contrat d'objectif avec la DDASMA.

La prévention, prise au sens large, doit donc concentrer ses efforts sur un public bien ciblé auprès duquel il est légitime pour tout le monde, et en particulier pour la population du Mée, d'affecter des aides significatives. Cette politique a besoin d'être expliquée, et sur ce volet la communication ne doit pas être négligée, mais elle a aussi besoin d'être complétée par un programme intéressant la grande majorité de la population. Celle-ci ne peut se satisfaire de voir la municipalité ne venir en aide qu'aux "cas sociaux" au risque d'engendrer des attitudes de rejet promptes à s'exprimer (par exemple les réactions à propos du voyage des jeunes en Crète, ou bien le racisme que suscite l'aide aux familles étrangères).

Une action bien coordonnée doit être élaborée pour agir sur les préoccupations du plus grand nombre, c'est-à-dire sur le cadre de vie et l'entretien du bâti, sur l'animation des quartiers et la dynamique commerciale, en un mot sur tout ce qui peut concourir à faire évoluer positivement l'image des secteurs du Mée les plus mal jugés. Il faut bien mesurer que cet enjeu est, pour le long terme, aussi important que le précédent, et qu'il est, plus sûrement que le volet social, la clé d'une résorption du sentiment d'insécurité.

Au niveau du bilan global en effet, on peut dire à la fois que la situation de la délinquance sur les Courtilleraies a été stabilisée par l'action menée par le DSU de 1990 à 1993, et à la fois qu'elle n'a pas beaucoup progressée en termes d'image. Les bailleurs de logements locatifs et les commerçants en sont les plus sûrs observateurs. Pourtant le Mée bénéficie d'un environnement naturel particulièrement favorable que la Ville a su mettre en valeur. Le problème se situe en fait moins au niveau du cadre urbain, que dans le déficit d'animation et d'adhésion de la population à un projet de quartier qui soit fédérateur. On retrouve là une partie des conclusions du diagnostic initial réalisé en 1990, ce qui laisse penser que cette dimension n'a pas encore été prise à bras le corps.

Néanmoins, l'un des résultats les mieux perçus de l'action qui a été menée, est le développement des équipements publics dont a bénéficié le quartier des Courtilleraies. Cette amélioration très bien reçue par la population résidente, a eu pour effet pervers de susciter de la part des quartiers de Croix Blanche et Plein Ciel, une revendication de parité de traitement. L'un des grands chantiers de la ville du Mée pour la prochaine décennie, consistera à stabiliser son urbanisation et lui donner de la consistance, en favorisant l'identité propre des différents quartiers et en traçant les voies de leur complémentarité. La question si souvent formulée de l'absence d'un centre structurant, appelle une politique urbaine volontariste en faveur de l'Allée de la gare, pour amener ce lieu à jouer la fonction de centre dont il a tous les atouts potentiels.

Plutôt que de chercher à banaliser ce quartier, en pensant que l'on pourra le fondre dans une ville homogène, il faut affirmer l'identité du lieu pour en faire la matière de l'enracinement d'une population nécessairement spécifique (ne serait-ce que par la logique de fonctionnement du logement social). Pour cela des moyens existent, qu'il s'agisse des équipements réalisés, des partenaires et des bénévoles mobilisés, et c'est là l'un des acquis essentiels du programme qui s'achève.

Au terme des deux procédures conjointes, Contrat d'objectifs avec le Département et DSQ avec l'Etat et la Région, qui ont assuré la mise en place de structures nouvelles, il importe de laisser s'épanouir le dispositif pour qu'il trouve son plein développement. Il faudrait veiller à valoriser les équipements, à laisser aux partenaires une plus grande marge d'initiatives et leur permettre d'être des interlocuteurs reconnus dans le cadre d'une concertation institutionnelle plus large. Le Centre social et l'ex-MJC devraient pouvoir déborder de leurs missions initiales, pour assumer une fonction d'animation globale des quartiers où ils sont implantés. La Régie de quartier pourrait devenir un outil plus ambitieux d'aménagement urbain et d'initiatives sur le plan économique, qui développe la mobilisation des habitants sur leur espace résidentiel. L'AMI, enfin, tout en étant mieux arrimé aux institutions du travail social, devrait élaborer une véritable fonction de médiation entre la jeunesse et les groupes institués de la vie locale, pour contribuer à une véritable promotion sociale de la classe d'âge des adolescents et des jeunes adultes.

Et à plus long terme, la municipalité se doit de continuer à construire un projet ambitieux de structuration urbaine, dans lequel les Courtilleraies gagneront la reconnaissance d'un quartier fort de son animation, à côté d'autres quartiers affirmant leur vocation résidentielle.

## **ANNEXES**

## ANNEXE 1

### LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DE L'OPERATION DSQ DU QUARTIER DES COURTILLERAIES

Compte tenu de son caractère transversal et multi-partenarial, la politique DSU est difficile à évaluer selon les règles classiques applicables aux politiques sectorielles. L'évaluation d'une opération DSQ devrait être en mesure de répondre aux questions suivantes:

1- quelles sont les actions entreprises qui ont donné satisfaction (cohérence avec les objectifs de départ, satisfaction du public visé) et celles qui sont apparues inadaptées ou insuffisantes?

2- les grands objectifs des DSQ -transformer l'image des quartiers défavorisés, associer les habitants au développement social de ces quartiers- ont ils été atteints?

3- le fonctionnement partenarial a-t-il enclenché une dynamique de développement susceptible de se prolonger après l'arrêt du programme DSQ?

4- quelles suites faut-il donner à la politique de développement social urbain?

Il n'est le plus souvent pas possible de répondre directement à toutes ces questions: en règle générale, il faut mobiliser plusieurs procédures pour croiser différents regards sur une opération multiforme. C'est pourquoi le CREDOC a construit son approche évaluative à partir de trois sources d'informations complémentaires:

1- la synthèse des informations livrées par les documents des instances de pilotage et par l'expérience des principaux informateurs interrogés par le CREDOC,

2- les résultats d'une enquête spécifique auprès des partenaires, destinée à préciser le bilan des actions, à cerner les bénéfices du partenariat, et les objectifs à poursuivre,

3- les résultats de l'enquête auprès des habitants du quartier concerné et des autres quartiers de la ville, qui sert à mesurer l'impact des actions engagées auprès de la population, à apprécier l'évolution de l'image du quartier et les aspirations non satisfaites.

## Les informateurs "privilégiés"

Ont été rencontrés comme informateurs "privilégiés", entre juin et octobre 1993 :

-élus	Mr Agostini (chargé du développement social urbain), Mme Antignac (chargé des affaires scolaires) Mr Hilaire (délégué aux problèmes de toxicomanie)
-services de la Ville	Mr Fesneau (Secrétaire général) Mr Aidan (chef de projet) Mr Vasseur (responsable du service social)
-services de l'Etat	Mr Boyard (DDJS) Mme Clément-Bolayron (coordonnatrice de la ZEP) Mr Bachelard (directeur du Collège La Fontaine)
-services du Département	Mr Giraud (sous-directeur de la DASSMA) Mr Montagnon (directeur de l'unité territoriale) Mme Hamon et Mme Perles (assistantes sociales) Mme Mons (assistante sociale SSAE)
-associations partenaires	Mme Lemaire (directrice du centre social "Mosaïque") Mr Eberhardt (directeur de Travail-Entraide) Mme Guillermain (présidente du centre Cordier -ex.MJC-) Mr Balland (directeur du centre Cordier) Mlle Crozet (responsable de la Régie de quartier) Mlle Haure (animatrice de l'AMI) Mme Bayse, Mr Beaujard et Mr Lannemuzel (éducateurs spécialisés de l'AMI) Mr Soupin* (professeur de Kick-boxing)
-les assoc. d'habitants et communautaires	Mr Duizidou* (ass. de locataires Utrillo-Delacroix) Mr Mandagot* (ass. de locataires Square Marie-Curie) Mr Bongou (association N'Gouala)
-les bailleurs d'habitat social	Mme Chapel* (Société Le Bréau) La gestionnaire* de la Société EFIDIS
-commerces	Le patron du bar-tabac "Le Nobel"

soit une trentaine d'interlocuteurs, représentant une vingtaine d'institutions.

---

\* personnes dont l'entretien a été réalisé téléphoniquement

## LE CONTENU DES QUESTIONS OUVERTES RELATIVES A LA DESCRIPTION DES QUARTIERS DU MÉE-SUR-SEINE

### Les thématiques les plus fréquentes

Si la plupart des entretiens ne proposent pas de descriptions vraiment détaillées de la physionomie du quartier, la collection des descriptions recueillies révèle, à la fois, des thématiques de jugements très générales et une série d'aspects plus ou moins concrets de l'environnement local.

Les thématiques les plus fréquentes se rapportent à des perceptions très globales, caractéristiques de la manière dont est ressenti le cadre de vie urbain. Elle fonctionne sur les grandes oppositions suivantes :

- \* agréable / laid
- \* calme / bruyant
- \* béton / espaces verts
- \* dortoir / résidentiel
- \* bien fréquenté / mal fréquenté
- \* sécurisant / insécurisant

Les aspects plus concrets évoquent :

- \* la présence ou l'absence de commodités tels que commerces, services, transports
- \* la présence de jeunes et le tapage nocturne
- \* la saleté des rues, des immeubles, les dégradations
- \* le caractère animé ou vivant du quartier, ou au contraire "pépère" ou "sans vie"
- \* le brassage culturel de la population résidente, vu sous l'angle de "l'exotisme" ou, au contraire, du rejet ("il y a trop d'étrangers")
- \* la référence au vieux Mée: le vrai village par rapport à la "ville nouvelle"
- \* la référence à Melun: l'attrait de la grande ville ou, au contraire, l'agrément du Mée plus résidentiel
- \* la référence à l'Allée de la gare: l'assimilation au "ghetto" ou, au contraire, l'idée qu'il s'agit d'une réputation jugée excessive

*NB. On trouvera dans le document-annexe "Tableaux des résultats de l'enquête auprès des habitants du Mée", le détail des réponses aux questions sur la description des quartiers.*

## ANNEXE 2

### LA STRUCTURE DE L'IMAGE DU QUARTIER DE L'ALLEE DE LA GARE

L'un des thèmes les plus présents dans la perception du quartier de l'Allée de la gare est celui de la concentration de population, sous le double aspect de la densité excessive de logements et de familles étrangères. Cette thématique nourrit l'attente d'une gestion explicite du peuplement des logements sociaux, gestion qui s'opposerait à la concentration de population d'émigrés dans certains secteurs du quartier, aux regroupements culturels, à la constitution de ghettos.

Cette préoccupation est empreinte d'une dimension fantasmatique d'autant plus marquée qu'elle est exprimée par des personnes qui ont peu de contacts avec le quartier : plus on s'éloigne du coeur des Courtilleiraies plus cette préoccupation s'affirme (25% au Mée-village, 23% à Croix-Blanche, 16% aux Courtilleiraies).

Bien qu'elle ne donne lieu qu'à très peu de propos racistes, elle traduit une inquiétude vis-à-vis de la constitution d'ensembles "communautaires" qui accentueraient l'impression de dérive du quartier.

*"Il faut trier les locataires, faire des mélanges pour éviter les clans entre races, ne pas faire de ghettos".*

Pour les habitants directement confrontés au quartier de l'Allée de la gare, c'est le caractère oppressant de la densité de l'urbanisme qui est le plus mal vécu. Le rejet du cadre urbain formé par les immeubles de l'Allée de la gare, est d'autant plus sensible que les personnes habitent à proximité: 16% des résidents du quartier des Courtilleiraies en parlent contre 12% à Croix-Blanche et 4% au Village.

Ce rejet est exprimé dans des formes particulièrement radicales, et traduit le désir de voir disparaître cet "abcès" urbanistique.

*"il faut faire sauter ce quartier pour le refaire autrement"*

*"il faut tout casser, enlever les HLM"*

*"il faut raser les immeubles: c'est un camp de concentration"*

*"il faut supprimer tous ces HLM, ça va limiter les problèmes; il faut les remplacer par des pavillons".*

Il existe toutefois une vision plus positive du quartier, qui exprime le besoin d'une amélioration du cadre et de la qualité de la vie. Il s'agit de jouer, à part égale, sur l'embellissement du cadre bâti et l'introduction de verdure, sur le développement de services et de commerces, enfin sur l'animation du quartier et l'installation d'équipements de jeux pour les enfants (en plein-air) et les jeunes (en salle).

Ces préoccupations qui visent à rendre le quartier plus attractif sont exprimées par 20% de la population du Mée (et même 26% des habitants de Croix-Blanche, alors que seuls 7% de ceux du vieux Mée s'en préoccupent).

Il reste qu'une fraction de la population exprime une attitude de repli, selon laquelle il ne peut y avoir d'amélioration possible que dans le renforcement du rôle de la police.

*"Il faut plus de forces de l'ordre; ne pas faire ça pendant deux mois, mais pendant longtemps pour redonner confiance et une impression de sécurité"*, et pour certains même le quartier a besoin d'une intervention de *"policiers en civil"* ou de *"vigiles"*, et d'éducateurs de rue.

On trouve aussi, exprimée conjointement, l'idée qu'il faut obtenir une plus grande sévérité à l'égard des jeunes, les contraindre au respect de la loi, *"leur faire peur"*.

Cette idée, qui fait le lien entre le point de vue sécuritaire et la demande, très présente, que les jeunes soient mieux encadrés et plus surveillés, est évoquée par 15% des personnes, et cela dans les différents quartiers du Mée.

**L'image du quartier de l'Allée de la gare  
vue par les habitants des autres quartiers**

*"Si vous deviez décrire le quartier de l'Allée de la gare que diriez-vous?"*

	Thématiques	Courtilleraies -périphérie	Mée-village	Croix-blanche - Plein-ciel
1	urbanisme, densité	42% (35)	37% (15)	39% (43)
1	laid, triste, sale	20% (17)	20% (8)	19% (21)
1	pas de verdure, de fleurs	6% (5)	5% (2)	7% (8)
1	image-repoussoir	8% (7)	5% (2)	12% (13)
2	réputation du quartier	19% (16)	22% (9)	21% (23)
2	sécurité, vandalisme	19% (16)	20% (8)	23% (26)
2	étrangers	14% (12)	20% (8)	22% (24)
2	mal fréquenté, jeunes	19% (16)	17% (7)	13% (14)
2	bryant	8% (7)	5% (2)	6% (7)
	<i>Avis globalement négatif</i>	58%	56%	68%
3	services	24% (20)	15% (6)	11% (12)
3	animé	11% (9)	27% (11)	6% (7)
3	bien, propre, promenade	11% (9)	12% (5)	8% (9)
3	référence à la gare	10% (8)	0% (0)	8% (9)
	<i>Avis globalement positif</i>	25%	15%	13%
	Ne sait pas	6% (5)	10% (4)	14% (15)
	<i>Avis mitigé</i>	17%	29%	19%

# COLLECTION DES RaPPORTS

## Récemment parus :

La perception de la santé en France, par Patricia Croutte, Michel Legros, N°132, Mars 1993.

Premiers résultats de l'enquête de fin 1992, (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), Département "Aspirations", N°133, Mars 1993.

Les joueurs dépendants : une population méconnue en France (Etude exploratoire), par Armelle Achour-Gaillard, N°134, Avril 1993.

Le temps de l'établissement : des difficultés de l'adolescence aux insertions du jeune adulte, par Denise Bauer, Patrick Dubéchet, Michel Legros, N°135, Juillet 1993.

Premiers résultats de l'enquête de Printemps 1993, (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), Département "Aspirations", N°136, Juillet 1993.

Aspirations et freins au travail à temps partiel dans la Fonction Publique, par Georges Hatchuel, avec la collaboration d'Ariane Dufour, Guy Poquet, Valérie Carrère, Sophie Richard, N°137, Juillet 1993.

Comment les valeurs viennent aux enfants selon les parents, par Denise Bauer, sous la direction de Michel Legros, N°138, Septembre 1993.

Président : Bernard SCHAEFER    Directeur : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

# CRÉDOC

**Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie**